

ENQUETE ACTIFS FINANCIERS

1991-1992

DESSIN DE FICHIER - DICTIONNAIRE DES CODES

Tome 2 = Caractéristiques du ménage

Description des actifs financiers

Février 1995

SOMMAIRE

1	Individus- Tableau de composition du ménage	1
2	Ménages -Variables socio démographiques	19
3	Revenus	63
4	Taux de possession des actifs patrimoniaux : Page 10 bis	93
5	Comptes-chèques, Non possession générale, Divers	129
6	Possesseurs et non possesseurs de livrets d'épargne	161
7	Possesseurs et non possesseurs d'épargne-logement	191
8	Possesseurs et non possesseurs de valeurs mobilières	217
9	Possesseurs et non possesseurs de bons, d'assurance-vie	247
	Index alphabétique des variables de ce volume 2	297

POUR COMPRENDRE LES STATISTIQUES PRESENTEES :

Ce volume 2 du dictionnaire de codes, concerne la description du ménage, de ses revenus et de ses actifs financiers, c'est à dire les variables des pages 1 à 29, 46 à 48 du questionnaire 1 et l'ensemble de la page 10 bis. Les actifs non financiers (logements, actifs professionnels) seront décrits dans le volume 3.

Les variables sont présentées par grande rubrique (exemple Livrets d'épargne). Les variables "brutes" se présentent en général dans l'ordre où elles figurent sur le questionnaire. En général, ces variables, sont nommées de façon à ce qu'on puisse facilement les situer dans leur grande rubrique; celles du livret d'épargne commencent par LE, celles de l'épargne logement par ELO, celles des valeurs mobilières par MOB, etc ... Les variables "calculées" sont intégrées au chapitre qui les concerne (par exemple le type de ménage TYPMEN figurera dans le chapitre ménage). Un index alphabétique en fin de volume permettra au lecteur de se retrouver facilement

Lorsqu'une variable est de mode "caractère", deux statistiques sont données lorsque cela a un sens:

- les effectifs bruts de chaque modalité (ne figureront que les modalités effectivement renseignées)
- les pourcentages pondérés par rapport à l'ensemble de l'échantillon (obtenus par la procédure FREQ de SAS, avec la pondération NPOIDS).

Naturellement, souvent, les pourcentages pondérés sont très faibles, puisque calculés sur 9530 ménages, mais ces statistiques sont surtout données pour que le lecteur puisse avoir une idée de l'importance des réponses aux questions. De plus, le fait d'avoir un dénominateur commun permettra des additions éventuelles. Nous avons fait deux exceptions : les statistiques sur les individus ont été calculées par rapport à l'ensemble des individus de l'échantillon (27189 individus), et celles correspondant au 1er module indépendant, par rapport au nombre de modules indépendants remplis (2084 1er modules).

Lorsqu'une variable est "numérique" (tous les montants en particulier), on donnera le nombre de réponses, la moyenne et la médiane pondérées, ainsi que les principaux quartiles pondérés. Ces statistiques sont obtenues par la procédure UNIVARIATE de SAS avec la pondération POIDM5 (la variable POIDM5 étant égale à NPOIDS*100000), et l'option FREQ (et non WEIGHT qui donnerait une moyenne pondérée, mais une médiane et des quartiles non pondérés).

Le principe d'indexation des variables dans les tableaux ou des variables multiples (on peut avoir un, deux et même jusqu'à trois indices dans le module indépendant) a été donné et expliqué dans le tome 1 (pages 6 à 8) ; nous ne le reprendrons pas ici..

La composition de ce dictionnaire de codes a utilisé les procédures mises au point dans le cadre de l'application "Dictionnaire de Données Statistiques ", à l'aide du logiciel de PAO "DCF".

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

1. Individus : tableau de composition du ménage.

Ce chapitre contient les variables sociodémographiques de chaque individu . Il y a 27189 individus dans l'échantillon et le nombre maximum d'individus par ménage est 14. Ces variables sont celles du tableau de composition du ménage figurant pages 2 à 6 sur le questionnaire 1.

SEXE

Sexe

Liste des modalités:	Nbr	%
1 : Masculin	13566	48.5
2 : Féminin	13623	51.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable SEXE n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par SEXE1 à SEXE14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

MNAIS

Mois de naissance

La variable MNAIS n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par MNAIS1 à MNAIS14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

ANAIS

Année de naissance

La variable ANAIS n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par ANAIS1 à ANAIS14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

NATIO

Nationalité

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	9	0.0
01 : Français de naissance, y compris par réintégration	25743	91.7
02 : Français par naturalisation, mariage, déclaration, ou option à sa majorité	289	1.3
11 : Algérien	131	0.8
12 : Tunisien	50	0.5
13 : Marocain	184	1.1
14 : Ressortissant des autres pays d'Afrique	57	0.3
15 : Cambodgien, Khmer, Laotien, Vietnamien	21	0.1
21 : Italien	66	0.4
22 : Allemand	23	0.1
23 : Belge	25	0.1
24 : Hollandais, Néerlandais	4	0.0
25 : Luxembourgeois	2	0.0
26 : Irlandais		
27 : Danois	1	0.0
28 : Anglais, Britannique	26	0.1
29 : Grec	5	0.1
31 : Espagnol	68	0.4
32 : Portugais	278	1.8
41 : Suisse	17	0.0
42 : Autrichien	5	0.0
43 : Polonais	20	0.1
44 : Yougoslave	33	0.2
45 : Turc	71	0.4
46 : Norvégien		
47 : Suédois	3	0.0
48 : Autres pays européens	3	0.0
51 : Américain (Etats-Unis), Canadien	7	0.0
52 : Américain (Amérique latine)	4	0.0
60 : Autres pays ou apatrides	44	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable NATIO n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NATIO1 à NATIO14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

LIEN

Lien avec la personne de référence du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Personne de référence	9530	39.3
2 : Conjoint de la personne de référence, marié, où de fait (la femme dans un couple)	7050	25.6
3 : Enfant de la personne de référence ou de son conjoint fils, fille, gendre, bru, beau-fils, belle-fille, (enfant adopté, enfant en tutelle)	9969	33.6
4 : Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint (petit-fils, petite-fille)	57	0.1
5 : Ascendant de la personne de référence ou de son conjoint (mère père, beau-père, belle-mère, grand-père, grand-mère, etc...)	324	0.7
6 : Autre parent de la personne de référence ou de son conjoint (frère, soeur, neveu, nièce, cousin, cousine, beau-frère, belle-soeur, oncle, tante, etc...)	181	0.4
7 : Ami	43	0.2
8 : Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la personne de référence ou de son conjoint	25	0.0
9 : Domestique ou salarié logé.	10	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.0

La variable LIEN n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par LIEN1 à LIEN14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

MATRI

Etat matrimonial légal

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	6447	21.1
1 : Célibataire	5760	22.9
2 : Marié(e) ou remarié(e)	13094	46.1
3 : Veuf(ve)	1078	6.0
4 : Divorcé(e)	810	3.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable MATRI n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par MATRI1 à MATRI14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

COHAB**Cohabitation**

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	6447	21.1
1 : Oui	14294	51.6
2 : Non	6447	27.3
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable COHAB n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par COHAB1 à COHAB14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

PRESHA**Présence habituelle**

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	78	0.3
0 : Sans objet (personne absente pour plus de 6 mois pour une raison exceptionnelle : hospitalisation)	26	0.1
1 : Vit ici régulièrement	26368	97.4
2 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine dans un établissement collectif tel que caserne, internat, foyer, cité universitaire	412	1.3
3 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine dans un autre logement indépendant (dont il est locataire, propriétaire ou occupant à titre gratuit)	169	0.4
4 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine chez quelqu'un (ami, famille..)	74	0.3
5 : Se déplace pour son travail, habituellement un ou plusieurs jours par semaine (loge à l'hôtel, personnel naviguant, marin-pêcheur..)	60	0.2
6 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable PRESHA n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par PRESHA1 à PRESHA14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

ETUDI1

Existence d'études ou foormation

Liste des modalités:	Nbr	%
: Non renseigné	1	0.0
1 : Oui	7982	26.3
2 : Non	19203	73.7
3 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable ETUDI1 n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par ETUDI11 à ETUDI114, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

ETUDI2

Reprise d'études ou formation

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	19761	75.6
1 : Etudes ou formation après une interruption	380	1.4
2 : Etudes ou formation initiales	7048	22.9
3 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable ETUDI2 n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par ETUDI21 à ETUDI214, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

NIVETU

Niveau des études initiales en cours

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	19473	74.7
00 : Sans objet ou non déclaré	12	0.0
01 : Ecole maternelle	1256	3.9
02 : Etudes primaires du cours préparatoire (CP) au cours moyen 2ème année (CM2)	2413	7.5
15 : 6ème, 5ème, 4ème, 3ème d'enseignement général (y compris 4ème et 3ème technologique, mais non compris 4ème et 3ème préparatoire préparant au CAP)	1763	5.7
17 : 2ème, 1ères, terminales préparant aux baccalauréats A, B, C, D, D', E	840	2.8
21 : Enseignement spécial : SES, classes-ateliers, autres écoles d'enseignement spécial dont le niveau n'est pas précisé(*) ou classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-apprentissage (CPA), préparation au certificat d'éducation professionnelle.	46	0.2
(*) une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus élevé doit être classée avec le niveau		

Enquête Actifs Financiers 1991-1992 1. TABLEAU DE COMPOSITION DU MENAGE

	correspondant		
23	: Apprentissage conduisant au CAP (ou au CAPA), ou au BEP (ou au BEPA), effectué en relation avec un centre de formation d'apprentis (CFA) Sauf année de pré-apprentissage (classée en 21)	115	0.5
25	: Préparation en 3 ans d'un CAP (ou du CAPA), sauf par l'apprentissage en CFA	58	0.2
27	: Préparation d'un CAP en 2 ans, ou d'un BEP (ou du BEPA), sauf par l'apprentissage en CFA	206	0.8
29	: Autre enseignement technique ou professionnel court, par exemple, préparation de diplômes sociaux, tels que aide soignante, auxiliaire de puéricultrice, travailleuse familiale	21	0.1
32	: Préparation d'un brevet de technicien (BT ou BTA), ou d'un baccalauréat de technicien (F, G, H)	134	0.5
34	: Préparation d'un baccalauréat professionnel	62	0.3
36	: Autre enseignement technique ou professionnel long (de niveau de baccalauréat de technicien,...) y compris préparation d'un brevet professionnel (BP), d'un diplôme de moniteur-éducateur, d'une capacité en droit y compris préparation d'un brevet de maîtrise	33	0.1
41	: 1er cycle en université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles	239	0.9
42	: Préparation d'un DUT dans un IUT ou préparation d'un BTS dans une section de techniciens supérieurs (STS)	146	0.5
43	: Autres formations de techniciens supérieurs ou de niveau équivalent : par exemple dans une école juridique, commerciale ou d'arts appliqués; 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS)	45	0.2
44	: Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	34	0.1
45	: Cycle de formation des instituteurs	6	0.0
46	: 2ème cycle en université (préparation d'un licence, d'une maîtrise)	138	0.5
47	: 3ème cycle en université (préparation d'un DES, DEA, d'un doctorat, y compris doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste,... du CAPES, CAPET, de l'agrégation)	83	0.3
48	: Formation dans une école d'ingénieur ou dans une grande école, y compris préparation d'un diplôme d'études comptables supérieures (DECS), du diplôme d'avocat (CAPA), du diplôme d'expert-comptable, 2ème cycle des écoles de notariat.	58	0.2
99	: Ne sait pas	8	0.0
—>			
—>	ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable NIVETU n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NIVETU1 à NIVETU14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

DIEG

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement général (primaire, secondaire)

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	7442	25.2
00 : Sans diplôme	5974	24.6
02 : Certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO)	5638	21.7
15 : Brevet d'études du 1er cycle (BEPC), brevet des collèges	4198	14.8
16 : Baccalauréat 1ère partie ou probatoire, certificat de fin d'études secondaires (CFES)	173	0.6
17 : Baccalauréat série A à E, ou baccalauréat 2ème partie	3408	11.5
18 : Brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)	272	1.3
19 : Brevet supérieur (BS)	72	0.3
20 : Ne sait pas	3	0.0
99 : Ne sait pas	9	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable DIEG n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par DIEG1 à DIEG14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

DIEP

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement technique ou professionnel

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	8227	28.4
00 : Aucun diplôme technique ou professionnel	12933	49.5
21 : Certificat d'éducation professionnelle	66	0.3
23 : CAP (ou CAPA), ou BEP (ou BEPA) obtenu par l'apprentissage effectuée en relation avec un CFA, examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA)	1885	7.3
25 : CAP (ou CAPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	1534	6.0
27 : BEP (ou BEPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	900	3.0
29 : Autres diplômes de niveau CAP ou BEP : par exemple diplômes sociaux (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, travailleuse familiale), diplômes agricoles (BAA, BPA) sauf CAPA et BEPA classés ci-dessus, compris diplôme de l'AFPA de niveau CAP ou BEP	474	1.6
32 : Brevet de technicien (BT, BTA) ou baccalauréat de technicien séries F, G ou H	668	2.2
34 : Baccalauréat professionnel	174	0.6
36 : Autres diplômes du niveau de bac de technicien y compris brevet professionnel (BP), diplôme de moniteur-éducateur, élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, brevet supérieur d'enseignement commercial (BSEC), capacité en droit brevet de maîtrise, diplôme de l'AFPA du 2ème degré	203	0.6
39 : Brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), brevet d'agent technique agricole	115	0.4
40 : Ne sait pas	4	0.0
99 : Ne sait pas	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable DIEP n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par DIEP1 à DIEP14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

DIES

Diplômes les plus élevés obtenus

Enseignement supérieur y compris technique supérieur

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8426	29.2
00 : Aucun diplôme supérieur	15868	61.0
41 : Diplôme universitaire du 1er cycle (sauf DUT) : propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM ...	271	0.9
42 : DUT (diplôme universitaire de technologie), BTS (brevet de technicien supérieur)	389	1.3
43 : Diplôme de niveau technicien supérieur (sauf DUT ou BTS) d'une école juridique, commerciale, d'arts appliqués, y compris 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction, écoles ou instituts de technicien supérieur (marine marchand, radiologie, analyse médicale..) y compris diplôme du CNAM du niveau technicien supérieur	228	0.9
44 : Diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	361	1.3
45 : Certificat d'aptitude pédagogique, certificat de fin d'études normales (CFEN) y compris diplôme de maître d'éducation physique	158	0.5
46 : Diplôme universitaire du 2ème cycle (licence, maîtrise)	546	2.0
47 : Diplôme universitaire du 3ème cycle (DES, DEA, doctorat, y compris médecine, diplôme de chirurgien-dentiste, CAPES, CAPET, agrégation)	553	1.5
48 : Diplôme d'une grande école ou école d'ingénieur, y compris d'études comptables supérieures (DECS), d'avocat (CAPA), d'expert-comptable, de 2ème cycle de notariat, y compris diplôme d'ingénieur du CNAM.	381	1.3
99 : Ne sait pas	8	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable DIES n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par
DIES1 à DIES14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus
dans le ménage

NIVSAN**Niveau d'études atteint**

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	22778	80.4
00 : N'a jamais fait d'études	590	3.0
03 : Avant la dernière année d'études primaires	774	3.9
04 : Dernière année d'études primaires	1469	6.4
15 : 1er cycle d'enseignement général (6ème à 3ème), études primaires supérieures	705	2.9
17 : 2ème cycle d'enseignement général (2nde à terminale), préparation d'un brevet supérieur	203	0.8
20 : Enseignement technique ou professionnel court (préparation à un CAP, d'un BEP ou équivalent)	523	2.1
30 : Enseignement technique ou professionnel long (préparation à un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien, à un baccalauréat de technicien, à un baccalauréat professionnel, à un brevet d'enseignement agricole, commercial, industriel...)	59	0.2
40 : Enseignement supérieur, y compris technique supérieur	77	0.3
41 : Ne sait pas	4	0.0
99 : Ne sait pas	7	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable NIVSAN n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NIVSAN1 à NIVSAN14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

OCCUP

Occupation actuelle

Liste des modalités:	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3	0.0
0 : Sans objet (enfant demoins de 15 ans)	6420	21.0
1 : Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel; aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré; est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, TUC, etc.. (y compris congés de maladie, de maternité, congés annuels, dispenses d'activité, congés de conversion, etc..) Exclure les personnes au service militaire, en disponibilité, en pré-retraite, en invalidité	11090	38.3
2 : Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)	1277	5.8
3 : Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré	2377	8.4
4 : Militaire du contingent	95	0.4
5 : Retraité (ancien salarié) ou pré-retraité	2167	13.0
6 : Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan ancien commerçant...)	1339	2.9
7 : Femme au foyer	1825	7.1
8 : Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides).	594	3.1
9 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable OCCUP n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par OCCUP1 à OCCUP14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

ACTPA

Existence d'une activité exercée dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	11393	39.3
0 : Sans objet ou non déclaré	6421	21.0
1 : Oui	6041	26.6
2 : Non	3314	13.0
3 : Ne sait pas	20	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable ACTPA n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par ACTPA1 à ACTPA14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

ANCESS

Année de cessation d'activité

La variable ANCESS n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par ANCESS1 à ANCESS14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

CS

Catégorie socioprofessionnelle dans l'activité principale

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	1610	5.6
00 : Inactif n'ayant jamais travaillé	14735	51.9
10 : Agriculteur	1642	2.7
11 : Agriculteur sur petite exploitation	36	0.1
12 : Agriculteur sur moyenne exploitation	16	0.0
13 : Agriculteur sur grande exploitation	9	0.0
21 : Artisan	810	1.9
22 : Commerçant et assimilé	458	1.5
23 : Chef d'entreprise	109	0.3
31 : Profession libérale	202	0.5
33 : Cadre de la fonction publique	199	0.6
34 : Professeur, Profession scientifique	267	0.8
35 : Profession de l'information des arts et spectacles	70	0.2
37 : Cadre administratif et commercial d'entreprise	463	1.5
38 : Ingénieur et cadre technique d'entreprise	392	1.3
42 : Instituteur et assimilé	196	0.9
43 : Profession de la santé, travail social	169	0.8
44 : Clergé, religieux	11	0.1
45 : Profession intermédiaire administratives de la fonction publique	148	0.7
46 : Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	426	1.7
47 : Technicien	378	1.7
48 : Contremaître et agent de maîtrise	350	1.7
52 : Employé civil et agent de service de la fonction publique	457	2.4
53 : Policier, militaire	189	0.9
54 : Employé administratif d'entreprise	465	2.4
55 : Employé de commerce	222	1.1
56 : Personnel des services directs aux particuliers	271	1.7
62 : Ouvrier qualifié de type industriel	820	4.4
63 : Ouvriers qualifié de type artisanal	669	3.3
64 : Chauffeur	309	1.5
65 : Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et des transports	170	0.9
67 : Ouvrier non qualifié de type industriel	537	3.1
68 : Ouvrier non qualifié de type artisanal	222	1.2
69 : Ouvrier agricole	158	0.6
99 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

Activité actuelle ou passée : les retraités, les chômeurs ayant travaillé sont reclassés dans leur dernière profession
 La variable CS n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par CS1 à CS14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

STATUT

Statut de la profession principale

Liste des modalités:	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3581	13.6
0 : Sans objet ou non déclaré	6421	21.0
1 : Salarié de l'Etat	2072	8.6
2 : Salarié d'une collectivité locale (y.c. HLM, hopitaux publics)	1051	4.4
3 : Salarié d'une entreprise publique ou nationale (y.c. Sécurité Sociale)	770	3.8
4 : Salarié du secteur privé (autre que cas suivant en 5)	8484	38.5
5 : Salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint	321	0.8
6 : Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié	977	1.9
7 : A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.	3503	7.3
8 : Ne sait pas	9	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable STATUT n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par STATUT1 à STATUT14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

NBSAL

Nombre de salariés dans la profession principale

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9814	43.1
0 : Sans objet pou non déclaré	13747	48.2
1 : aucun	2200	4.5
2 : 1 ou 2	552	1.3
3 : 3 à 9	438	1.1
4 : 10 et plus	429	1.7
5 : Ne sait pas	9	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable NBSAL n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NBSAL1 à NBSAL14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

POSIT :

Position professionnelle de l'emploi principal

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8572	24.8
00 : Sans objet ou non déclaré	6420	21.0
01 : Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc)	1612	8.5
02 : Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc)	2035	10.0
03 : Agent de maitrise dirigeant des ouvriers, maitrise administrative ou commerciale	469	2.3
04 : Agent de maitrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maitrise	169	0.8
05 : Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)	562	2.4
06 : Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et personnel de catégorie B de la fonction publique	757	2.9
07 : Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maitrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite de cadres)	1345	4.6
08 : Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique	551	1.9
09 : Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique	4125	18.7
10 : Autre cas	568	2.1
11 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable POSIT n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par POSIT1 à POSIT14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

NATEMP

Nature de l'emploi principal

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	10128	33.3
0 : Sans objet ou non déclaré	6420	21.0
1 : Apprenti sous contrat	67	0.3
2 : Stagiaire en entreprise*	42	0.2
3 : Intérimaire (placé par une agence d'intérim)	97	0.5
4 : Sous contrat à durée déterminée ou avec un autre emploi à durée limitée (contrat saisonnier, pigistes, vacataires...)	650	2.8
5 : Avec un emploi sans limite de durée : à temps complet	8691	37.4
6 : Avec un emploi sans limite de durée : à temps partiel	1004	4.0
7 : Stagiaire en formation **, élève-fonctionnaire.	48	0.2
8 : Ne sait pas	42	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

* non compris les fonctionnaires stagiaires et autres stages d'entrée dans une profession, classés en 5

** Exclusivement en formation. Les stagiaires, partiellement en entreprise, partiellement en formation, sont classés en 2

La variable NATEMP n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NATEMP1 à NATEMP14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

RECHE

Recherche d'un emploi

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	1208	4.3
0 : Sans objet ou non déclaré	6420	21.0
1 : Oui	1499	6.9
2 : Non	18061	67.8
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable RECHE n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NATEMP1 à NATEMP14, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

CS2

Catégorie socioprofessionnelle de l'activité secondaire

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Sans objet ou non déclaré	26871	99.1
10 : Agriculteur	63	0.2
11 : Agriculteur sur petite exploitation	1	0.0
12 : Agriculteur sur moyenne exploitation		
13 : Agriculteur sur grande exploitation		
21 : Artisan	21	0.0
22 : Commerçant et assimilé	13	0.0
23 : Chef d'entreprise	3	0.0
31 : Profession libérale	9	0.0
33 : Cadre de la fonction publique	11	0.0
34 : Professeur, Profession scientifique	24	0.1
35 : Profession de l'information des arts et spectacles	16	0.1
37 : Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	10	0.0
38 : Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	3	0.0
42 : Instituteurs et assimilés	23	0.1
43 : Professions de la santé, travail social	5	0.0
44 : Clergé, religieux	1	0.0
45 : Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	2	0.0
46 : Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise	10	0.0
47 : Techniciens	3	0.0
48 : Contremaître et agents de maîtrise	1	0.0
52 : Employés civils et agents de service de la fonction publique	14	0.0
53 : Policiers et militaires	9	0.0
54 : Employés administratifs d'entreprise	14	0.0
55 : Employés de commerce	6	0.0
56 : Personnels des services directs aux particuliers	26	0.1
62 : Ouvriers qualifiés de type industriel	1	0.0
63 : Ouvriers qualifiés de type artisanal	3	0.0
64 : Chauffeurs	8	0.0
65 : Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et des transports	2	0.0
67 : Ouvriers non qualifiés de type industriel	2	0.0
68 : Ouvriers non qualifiés de type artisanal	5	0.0
69 : Ouvriers agricoles	7	0.0
99 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale
 La variable CS2 n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par CS21 à CS214, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

NBSAL2

Nombre de salariés dans l'activité secondaire

Liste des modalités:	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	45	0.2
0 : Sans objet ou non déclaré	26869	99.1
1 : Aucun	51	0.2
2 : 1 ou 2	27	0.1
3 : 3 à 9	108	0.2
4 : 10 et plus	85	0.3
5 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

La variable NBSAL2 n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par NBSAL21 à NBSAL214, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

STATU2

Statut de l'activité secondaire

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré		
0 : Sans objet ou non déclaré	26869	99.1
1 : Salarié de l'Etat	34	0.1
2 : Salarié d'une collectivité locale (y.c. HLM, hopitaux publics)	40	0.1
3 : Salarié d'une entreprise publique ou nationale (y.c. Sécurité Sociale)	10	0.0
4 : Salarié du secteur privé (autre que cas suivant en 5)	106	0.3
5 : Salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint	4	0.0
6 : Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié	21	0.0
7 : A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.	105	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	27189	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

La variable STATU2 n'existe pas dans le fichier; elle est remplacée par STATU21 à STATU214, car il peut y avoir jusqu'à 14 individus dans le ménage

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

2. Ménage : variables socio-démographiques

Ce chapitre contient des variables sociodémographiques du ménage, de la personne de référence et de son conjoint ainsi que les variables des pages 1 ,7 et 29 du questionnaire 1.

IDENT

Identification du ménage

Cette variable est sur 8 positions . Les deux premières positions sont constituées par le numéro de la région de résidence du ménage(Q1R) les cinq autres par le numéro de questionnaires(Q1Q) et le dernier par le code de logement éclaté(Q1LE)

Q1R

Région de programme

Liste des modalités	Nbr	%
11 : Ile-de-France	1342	19.6
21 : Champagne-Ardenne	231	2.4
22 : Picardie	294	3.2
23 : Haute-Normandie	287	3.1
24 : Centre	408	4.1
25 : Basse-Normandie	263	2.5
26 : Bourgogne	318	3.1
31 : Nord-Pas-de-Calais	574	7.0
41 : Lorraine	300	3.6
42 : Alsace	236	2.8
43 : Franche-Comté	185	1.8
52 : Pays de la Loire	561	5.2
53 : Bretagne	615	5.3
54 : Poitou-Charentes	311	2.6
72 : Aquitaine	558	4.8
73 : Midi-Pyrénées	466	3.9
74 : Limousin	155	1.2
82 : Rhone-Alpes	911	8.5
83 : Auvergne	256	2.3
91 : Languedoc-Roussillon	479	4.0
93 : Provence-Alpes-Cote d'Azur	716	8.5
94 : Corse	64	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q1Q

Numéro de questionnaire

Ce numéro est sur 5 positions . les quatres premières sont un numéro à l'intérieur de la DR Ce numéro commence par un 8 ou un 9 lorsqu'il s'agit de logements neufs . La dernière position du numéro concerne la clé du questionnaire: elle est mise à blanc pour les logements neufs . Cette clé existant pour les logemets tirés de l'échantillon maître est calculée ainsi :

$$\text{Soit } S = (7a + 3b) + (7d + 3e + f + g)$$

a et b étant les chiffres significatifs de la région , d,e,f et g ceux du numéro de questionnaire

La clé est le résultat de la division de S par 10

Q1LE

Numéro de logement éclaté

Liste des modalités	Nbr	%
0 : Sans objet(logement non éclaté)	9465	99.3
1 à 7 : Numéro de logement éclaté		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 1	29	0.3
—> 2	22	0.2
—> 3	4	0.1
—> 4	4	0.1
—> 5	2	0.0
—> 6	2	0.0
—> 7	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q1D

Département de résidence du ménage

Q1C

Commune de résidence du ménage

Ce code commune sur 3 positions permet d'identifier la commune. Il est mis à blanc pour respecter le secret statistique.

Q1STU

Code commune de l'échantillon

Code, sur 3 positions, sert au tirage de la commune dans l'échantillon. La première position de ce code correspond à la strate de commune(variable ST) dont les modalités vont de 1 à 9,décrite ci-après.

ST

Strate de commune de résidence

Liste des modalités	Nbr	%
0 : Commune rurales de cantons entiereemet ruraux	2306	14.7
1 : Commune rurales de cantons partiellement urbains	1432	10.6
2 : Communes d'U.U de moins de 20.000 hab.	1305	15.5
3 : Communes de moins de 5000 logements, d'U.U de 20 000.à 100.000 hab.	280	2.8
4 : Communes de plus de 5000 logements, d'U.U de 20 000.à 100.000 hab.	993	10.8
5 : Communes de moins de 10000 logements, d'U.U de plus de 100.000 hab.	912	10.7
6 : Communes de plus de 10000 logements, d'U.U de plus de 100.000 hab.	1191	17.4
7 : Communes de la grande couronne de Paris	377	5.5
8 : Communes de la petite couronne de Paris	441	6.7
9 : Ville de Paris	293	5.3
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Ce code est la première position du code Q1STU figurant sur la 1ère page du questionnaire 1

TU

Taille Unité urbaine

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Commune rurale	3738	25.3
2 : Unité urbaine de moins de 20.000 hab.	1305	15.5
3 : Unité urbaine de 20 000 à 99.999 hab.	1273	13.6
4 : Unité urbaine de 100 000 hab. et plus	2103	28.1
5 : Aggmomération parisienne hors Paris	818	12.2
6 : Ville de Paris	293	5.3
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Ce code est un regroupement de la variable ST

Q1TU

Taille Unité urbaine

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	1508	7.1
0 : Commune rurale	3177	22.6
1 : Unité urbaine de moins de 5 000 habitants	424	5.2
2 : Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants	481	5.4
3 : Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants	379	5.2
4 : Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants	552	6.5
5 : Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	501	6.1
6 : Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	436	7.0
7 : Unité urbaine de 200 000 habitants et plus	1264	19.1
8 : Agglomération parisienne	808	15.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q1E

Numéro de l'enquêteur

Numéro à quatre positions servant à repérer l'enquêteur

Q1J

Jour de l'interview

Q1M

Mois de l'interview

Q1A

Année de l'interview (1ère visite)

Liste des modalités	Nbr	%
91 : 1991	5063	52.8
92 : 1992	4467	47.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPOIDS

Pondération à appliquer aux ménages

Pour être représentatif de l'ensemble des résidences principales, l'échantillon doit être redressé, à la fois pour tenir compte de ce que le plan de sondage n'est pas uniforme (ses valeurs vont de 1/400 à 1/10.000, les cadres et les indépendants ayant été sureprésentés), et pour corriger les diverses déformations subies par l'échantillon initial, en particulier celles entraînées par les refus. Cette variable de redressement (NPOIDS) est de moyenne 1, et concerne l'échantillon de 9530 ménages. Pour se rapporter au nombre de ménages (22.145.459) existant moment de l'enquête, il faudra appliquer une pondération égale à $(NPOIDS * 22.145.459 / 9530)$

POND

Pondération ménage

Cette pondération est égale à $NPOIDS * 22145459 / 9530$. Lorsqu'on l'applique aux ménages, elle permet d'obtenir un chiffre France entière égal au nombre de ménages recensés dans l'enquête EMPLOI de Mars 1991 (22145459 ménages). Sa moyenne n'est pas égale à 1 mais à 2419, nombre qui représente le poids moyen d'un ménage dans l'enquête

POIDM5

Pondération ménage

Cette pondération est égale à $NPOIDS * 100000$. Elle a été créée pour pouvoir utiliser la procédure "Univariate" du langage informatique SAS avec l'option FREQ.

NBIND

Nombre de personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
01 à 14 : Nombre de personnes du ménage		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	1773	26.6
—> 02	2826	31.3
—> 03	1808	17.3
—> 04	1886	15.6
—> 05	858	6.0
—> 06	243	2.0
—> 07	83	0.7
—> 08	35	0.3
—> 09	5	0.1
—> 10	5	0.0
—> 11	6	0.0
—> 12	1	0.0
—> 14	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NBENF

Nombre d' enfants du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
00 à 99 : Nombre d'enfants		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	4501	55.1
—> 01	1842	18.8
—> 02	1982	16.7
—> 03	862	6.3
—> 04	223	1.9
—> 05	72	0.7
—> 06	31	0.4
—> 07	7	0.1
—> 08	4	0.0
—> 09	4	0.0
—> 10	1	0.0
—> 12	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Il s'agit d'enfants au sens large, sans limite d'âge

NBACTIF

Nombre de personnes actives du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
00 à 99 : Nombre d'actifs		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	00	2575 36.5
—>	01	3225 32.1
—>	02	3356 28.6
—>	03	315 2.4
—>	04	51 0.3
—>		
—>	05	6 0.1
—>	06	2 0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

TYPMEN

Type de ménage

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Personne seule	1773	26.6
2 : Couple sans enfants	2407	26.2
3 : Couple avec un enfant	1492	14.8
4 : Couple avec deux enfants	1772	14.7
5 : Couple avec trois enfants ou plus	1088	8.3
6 : Famille monoparentale	487	6.2
7 : Autres cas	511	3.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Couple s'entend au sens strict: un homme et une femme, sans autre personne(père, mère, parents, amis...) dans le ménage(sauf les enfants)

NOI03PR

Numéro individuel de la personne de référence
(numéro de la ligne du tableau de composition concernant la PR)

Liste des modalités	Nbr	%
01 : 1ère position	9499	99.8
02 : 2ème position	31	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

En général, la personne de référence aurait dû être décrite en 1ère position dans le tableau de composition du ménage, mais cela n'a pas toujours été respecté. Dans 29 cas, les ménages ont décrit le conjoint en premier et dans deux cas, un ascendant de la PR.

SEXEPR

Sexe de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Masculin	7997	76.8
2 : Féminin	1533	23.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MNAISPR

Mois de naissance de la personne de référence

ANAI SPR

Année de naissance de la personne de référence

TAG3PR

Tranches d'âge décennales de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Moins de 30 ans	1015	12.7
2 : De 30 à 39 ans	2323	20.4
3 : De 40 à 49 ans	2019	19.5
4 : De 50 à 59 ans	1557	14.8
5 : De 60 à 69 ans	1676	15.4
6 : 70 ans et plus	940	17.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NATIOPR

Nationalité de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré		
01 : Français de naissance, y compris par réintégration	9019	92.1
02 : Français par naturalisation, mariage, déclaration, ou option à sa majorité	122	1.6
11 : Algérien	40	0.7
12 : Tunisien	14	0.3
13 : Marocain	40	0.7
14 : Ressortissant des autres pays d'Afrique	17	0.3
15 : Cambodgien, Khmer, Laotien, Vietnamien	6	0.1
21 : Italien	43	0.7
22 : Allemand	13	0.1
23 : Belge	10	0.1
24 : Hollandais, Néerlandais	1	0.0
25 : Luxembourgeois	2	0.0
26 : Irlandais		
27 : Danois		
28 : Anglais, Britannique	10	0.1
29 : Grec	3	0.1
31 : Espagnol	34	0.6
32 : Portugais	90	1.4
41 : Suisse	9	0.1
42 : Autrichien	2	0.0
43 : Polonais	9	0.2
44 : Yougoslave	10	0.2
45 : Turc	14	0.2
46 : Norvégien		
47 : Suédois	2	0.0
48 : Autres pays européens	2	0.0
51 : Américain (Etats-Unis), Canadien	3	0.0
52 : Américain (Amérique latine)		
60 : Autres pays ou apatrides	15	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MATRIPR

Etat matrimonial légal de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Célibataire	1530	19.4
2 : Marié(e) ou remarié(e)	6499	58.7
3 : Veuf(ve)	810	13.3
4 : Divorcé(e)	691	8.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

COHABPR

Cohabitation de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Oui	7052	65.2
2 : Non	2478	34.8
3 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

PRESHAPR

Présence habituelle de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	1	0.0
0 : Sans objet (personne absente pour plus de 6 mois pour une raison exceptionnelle : hospitalisation)	7	0.1
1 : Vit ici régulièrement	9400	98.6
2 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine dans un établissement collectif, tel que caserne, internat, foyer, cité universitaire	18	0.2
3 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine dans un autre logement indépendant (dont il est locataire, propriétaire, ou occupant à titre gratuit)	31	0.2
4 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine chez quelqu'un (ami, familial...)	25	0.4
5 : Se déplace pour son travail, habituellement un ou plusieurs jours par semaine (loge à l'hôtel, personnel naviguant, marin-pêcheur..)	48	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ETUDI1PRExistence d'études ou formation
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non renseigné		
1 : Oui	196	2.5
2 : Non	9334	97.5
3 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ETUDI2PR

Reprise d'études ou formation
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9354	97.9
1 : Etudes ou formation après une interruption	64	0.7
2 : Etudes ou formation initiales	112	1.5
3 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NIVETUPR

Niveau des études initiales en cours
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9392	98.1
00 : Sans objet ou non déclaré		
01 : Ecole maternelle		
02 : Etudes primaires du cours préparatoire (CP) au cours moyen 2ème année (CM2)	4	0.1
15 : 6ème, 5ème, 4ème, 3ème d'enseignement général (y compris 4ème et 3ème technologique, mais non compris 4ème et 3ème préparatoire préparant au CAP)	1	0.0
17 : 2ème, 1ères, terminales préparant aux baccalauréats A, B, C, D, D', E	3	0.0
21 : Enseignement spécial : SES, classes-ateliers, autres écoles d'enseignement spécial dont le niveau n'est pas précisé(*) ou classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-apprentissage (CPA), préparation au certificat d'éducation professionnelle. (*) une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus élevé doit être classée avec le niveau correspondant		
23 : Apprentissage conduisant au CAP (ou au CAPA), ou au BEP (ou au BEPA), effectué en relation avec un centre de formation d'apprentis (CFA) Sauf année de pré-apprentissage (classée en 21)	1	0.0
25 : Préparation en 3 ans d'un CAP (ou du CAPA), sauf par l'apprentissage en CFA		
27 : Préparation d'un CAP en 2 ans, ou d'un BEP (ou du BEPA), sauf par l'apprentissage en CFA	3	0.0
29 : Autre enseignement technique ou professionnel court, par exemple, préparation de diplômes sociaux, tels que aide soignante, auxiliaire de puéricultrice, travailleuse familiale	1	0.0
32 : Préparation d'un brevet de technicien (BT ou BTA), ou d'un baccalauréat de technicien (F, G, H)	2	0.1
34 : Préparation d'un baccalauréat professionnel	1	0.0
36 : Autre enseignement technique ou professionnel long (de niveau de baccalauréat de technicien,...) y compris préparation d'un brevet professionnel (BP), d'un diplôme de moniteur-éducateur, d'une capacité en droit y compris préparation d'un brevet de maîtrise	3	0.0
41 : 1er cycle en université (sauf IUT), classes	25	0.4

42 : Préparation d'un DUT dans un IUT ou préparation d'un BTS dans une section de techniciens supérieurs (STS)	10	0.1
43 : Autres formations de techniciens supérieurs ou de niveau équivalent : par exemple dans une école juridique, commerciale ou d'arts appliqués; 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS)	9	0.1
44 : Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	7	0.1
45 : Cycle de formation des instituteurs		
46 : 2ème cycle en université (préparation d'un licence, d'une maîtrise)	30	0.4
47 : 3ème cycle en université (préparation d'un DES, DEA, d'un doctorat, y compris doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste, ... du CAPES, CAPET, de l'agrégation)	28	0.4
48 : Formation dans une école d'ingénieur ou dans une grande école, y compris préparation d'un diplôme d'études comptables supérieures (DECS), du diplôme d'avocat (CAPA), du diplôme d'expert-comptable, 2ème cycle des écoles de notariat.	10	0.2
99 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIEGPR

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement général (primaire, secondaire)
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	433	5.0
00 : Sans diplôme	2751	31.5
02 : Certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO)	3118	32.3
15 : Brevet d'études du 1er cycle (BEPC), brevet des collèges	1423	13.9
16 : Baccalauréat 1ère partie ou probatoire, certificat de fin d'études secondaires (CFES)	83	0.8
17 : Baccalauréat série A à E, ou baccalauréat 2ème partie	1518	13.9
18 : Brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)	155	2.1
19 : Brevet supérieur (BS)	46	0.5
20 : Ne sait pas		
99 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIEPPR

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement technique ou professionnel
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	721	8.5
00 : Aucun diplôme technique ou professionnel	5583	60.4
21 : Certificat d'éducation professionnelle	35	0.4
23 : CAP (ou CAPA), ou BEP (ou BEPA) obtenu par l'apprentissage effectuée en relation avec un CFA, examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA)	1177	11.7
25 : CAP (ou CAPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	797	8.0
27 : BEP (ou BEPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	382	3.5
29 : Autres diplômes de niveau CAP ou BEP : par exemple diplômes sociaux (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, travailleuse familiale), diplômes agricoles (BAA, BPA) sauf CAPA et BEPA classés ci-dessus, compris diplôme de l'AFPA de niveau CAP ou BEP	223	2.0
32 : Brevet de technicien (BT, BTA) ou baccalauréat de technicien séries F, G ou H	318	2.8
34 : Baccalauréat professionnel	74	0.7
36 : Autres diplômes du niveau de bac de technicien y compris brevet professionnel (BP), diplôme de moniteur-éducateur, élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, brevet supérieur d'enseignement commercial (BSEC), capacité en droit brevet de maîtrise, diplôme de l'AFPA du 2ème degré	141	1.2
39 : Brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), brevet d'agent technique agricole	76	0.8
40 : Ne sait pas	1	0.0
99 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIESPR

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement supérieur y compris technique supérieur
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	789	9.3
00 : Aucun diplôme supérieur	7170	76.5
41 : Diplôme universitaire du 1er cycle (sauf DUT) : propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM ...	112	1.1
42 : DUT (diplôme universitaire de technologie), BTS (brevet de technicien supérieur)	206	2.0
43 : Diplôme de niveau technicien supérieur (sauf DUT ou BTS) d'une école juridique, commerciale, d'arts appliqués, y compris 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction, écoles ou instituts de technicien supérieur (marine marchand, radiologie, analyse médicale..) y compris diplôme du CNAM du niveau technicien supérieur	136	1.3
44 : Diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	106	1.3
45 : Certificat d'aptitude pédagogique, certificat de fin d'études normales (CFEN) y compris diplôme de maître d'éducation physique	64	0.7
46 : Diplôme universitaire du 2ème cycle (licence, maîtrise)	261	2.6
47 : Diplôme universitaire du 3ème cycle (DES, DEA, doctorat, y compris médecine, diplôme de chirurgien-dentiste, CAPES, CAPET, agrégation)	349	2.4
48 : Diplôme d'une grande école ou école d'ingénieur, y compris d'études comptables supérieures (DECS), d'avocat (CAPA), d'expert-comptable, de 2ème cycle de notariat, y compris diplôme d'ingénieur du CNAM.	334	2.9
99 : Ne sait pas	3	0.0
—> —> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIPLOPR

Diplôme le plus élevé obtenu par la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
0 : Aucun diplôme	1881	24.1
1 : CEP, DFEO	1957	20.7
2 : CAP, BEP	2035	19.6
3 : BEPC	1018	10.3
4 : Bac technique	410	3.8
5 : Bac général	661	7.2
6 : Supérieur au Bac	1568	14.2
—> —> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Ce code est obtenu à partir des variables DIES, DIEP, DIEG
de la personne de référence. (Cg. spécifications informatiques
tome 1 page 33).

NIVSANPR

Niveau d'études atteint par la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7421	73.6
00 : N'a jamais fait d'études	273	4.0
03 : Avant la dernière année d'études primaires	426	6.2
04 : Dernière année d'études primaires	751	9.3
15 : 1er cycle d'enseignement général (6ème à 3ème), études primaires supérieures	239	2.5
17 : 2ème cycle d'enseignement général (2nde à terminale), préparation d'un brevet supérieur	89	0.9
20 : Enseignement technique ou professionnel court (préparation à un CAP, d'un BEP ou équivalent)	245	2.7
30 : Enseignement technique ou professionnel long (préparation à un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien, à un baccalauréat professionnel, à un brevet d'enseignement agricole, commercial, industriel...)	30	0.2
40 : Enseignement supérieur, y compris technique supérieur	49	0.5
41 : Ne sait pas	2	0.0
99 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

OCCUPPR

Occupation actuelle de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel; aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré; est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, TUC, etc.. (y compris congés de maladie, de maternité, congés annuels, dispenses d'activité, congés de conversion, etc..) Exclure les personnes au service militaire, en disponibilité, en pré-retraite, en invalidité	6377	58.0
2 : Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)	362	5.2
3 : Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré	97	1.4
4 : Militaire du contingent	5	0.1
5 : Retraité (ancien salarié) ou pré-retraité	1475	24.0
6 : Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan ancien commerçant...)	849	5.0
7 : Femme au foyer	82	1.4
8 : Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides).	283	4.8
9 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ACTPAPR

Existence d'une activité exercée dans le passé de la PR

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6329	57.5
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Oui	2947	38.2
2 : Non	252	4.3
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ANCESSPR

Année de cessation d'activité de la personne de référence

CSPR

Catégorie socioprofessionnelle principale de la PR
(actuelle ou passée)

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Inactif n'ayant jamais travaillé	145	2.4
10 : Agriculteur	1349	6.0
11 : Agriculteur sur petite exploitation	36	0.1
12 : Agriculteur sur moyenne exploitation	14	0.1
13 : Agriculteur sur grande exploitation	8	0.0
21 : Artisan	776	4.7
22 : Commerçant et assimilé	419	3.6
23 : Chef d'entreprise	107	0.6
31 : Profession libérale	192	1.2
33 : Cadre de la fonction publique	190	1.6
34 : Professeur, Profession scientifique	243	1.9
35 : Profession de l'information des arts et spectacles	54	0.5
37 : Cadre administratif et commercial d'entreprise	452	3.6
38 : Ingénieur et cadre technique d'entreprise	384	3.2
42 : Instituteur et assimilé	167	2.1
43 : Profession de la santé, travail social	147	1.8
44 : Clergé, religieux	10	0.2
45 : Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	143	1.7
46 : Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	385	4.0
47 : Technicien	345	4.2
48 : Contremaître et agent de maîtrise	338	4.3
52 : Employé civil et agent de service de la fonction publique	391	5.2
53 : Policier, militaire	170	2.2
54 : Employé administratif d'entreprise	359	5.2
55 : Employé de commerce	160	2.1
56 : Personnel des services directs aux particuliers	189	3.7
62 : Ouvrier qualifié de type industriel	734	10.5
63 : Ouvrier qualifié de type artisanal	567	7.5
64 : Chauffeur	271	3.5
65 : Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et des transports	139	2.0
67 : Ouvrier non qualifié de type industriel	415	6.8
68 : Ouvrier non qualifié de type artisanal	137	2.3
69 : Ouvrier agricole	94	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

PCS4PR

Catégorie socioprofessionnelle actuelle de la Personne de référence
(avec retraités isolés)

Liste des modalités	Nbr	%
1 : Agriculteurs exploitants	749	2.8
2 : Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	898	5.6
3 : Professions libérales	161	0.9
4 : Cadres	1031	8.2
5 : Professions intermédiaires	1212	13.3
6 : Employés	906	10.4
7 : Ouvriers	1769	21.5
8 : Retraités	2324	29.1
9 : Inactifs	480	8.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les chômeurs ayant travaillé sont reclassés dans leur dernière profession, mais les inactifs ayant déjà travaillé restent en inactifs.
(Cf. spécifications informatiques tome 1 page 222).

NIVSOC

Niveau social du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
01 : Agriculteurs exploitants(10 à 13)	1407	6.3
02 : Petit indépendant(21,22)	1192	8.3
03 : Gros indépendant(23)	108	0.6
04 : Professions libérales(31)	191	1.2
05 : Cadres(33 à 38)	1325	10.7
06 : Professions intermédiaires(41 à 48)	1638	18.4
07 : Employés(51 à 56)	1276	18.6
08 : Ouvriers qualifiés(61 à 65)	1713	23.4
09 : Ouvriers non qualifiés(611 à 69)	647	10.4
10 : Inactifs n'ayant jamais travaillé	133	2.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les personnes ayant déjà travaillé mais inactives au moment de l'enquête sont remises à leur dernière profession ainsi que les chômeurs ayant déjà travaillé et les retraités.
Lorsque la personne de référence n'a pas de profession (actuelle ou ancienne), on prend (quand elle existe) celle du conjoint (quand il existe); Sinon le niveau social est mis en "inactif n'ayant jamais travaillé". (Cf. spécifications informatiques tome 1 page 223).
Les chiffres entre parenthèses font référence aux modalités de la variable CSPR.

STATUTPR

Statut de la profession principale de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	146	2.4
1 : Salarié de l'Etat	1091	12.7
2 : Salarié d'une collectivité locale (y.c. HLM, hopitaux publics)	413	5.1
3 : Salarié d'une entreprise publique ou nationale (y.c. Sécurité Sociale)	516	6.9
4 : Salarié du secteur privé (autre que cas suivant en 5)	4415	56.1
5 : Salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint	226	1.4
6 : Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié	96	1.2
7 : A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.	2625	14.3
8 : Ne sait pas	2	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NBSALPR

Nombre de salariés dans la profession principale de la PR

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6427	80.6
0 : Sans objet ou non déclaré	6	0.1
1 : aucun	1925	10.5
2 : 1 ou 2	506	3.0
3 : 3 à 9	331	2.4
4 : 10 et plus	329	3.4
5 : Ne sait pas	6	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

POSITPR

Position professionnelle de l'emploi principal de la PR

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3105	20.3
01 : Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc)	696	11.0
02 : Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc)	1518	20.1
03 : Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale	370	4.8
04 : Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise	138	1.5
05 : Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)	430	5.0
06 : Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et personnel de catégorie B de la fonction publique	293	3.7
07 : Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite de cadres)	1112	9.6
08 : Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique	301	2.8
09 : Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique	1254	18.0
10 : Autre cas	311	3.3
11 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NATEMPPR

Nature de l'emploi principal de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3869	33.2
1 : Apprenti sous contrat	8	0.1
2 : Stagiaire en entreprise*	9	0.2
3 : Intérimaire (placé par une agence d'intérim)	43	0.6
4 : Sous contrat à durée déterminée ou avec un autre emploi à durée limitée (contrat saisonnier, pigistes, vacataires...)	213	2.7
5 : Avec un emploi sans limite de durée : à temps complet	5190	60.5
6 : Avec un emploi sans limite de durée : à temps partiel	166	2.2
7 : Stagiaire en formation **, élève-fonctionnaire.	14	0.1
8 : Ne sait pas	18	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

* non compris les fonctionnaires stagiaires et autres stages d'entrée dans une profession, classés en 5

** Exclusivement en formation. Les stagiaires, partiellement en entreprise, partiellement en formation, sont classés en 2

RECHEPR

Recherche d'un emploi par la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	88	1.1
1 : Oui	605	7.7
2 : Non	8837	91.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CS2PR

Catégorie socioprofessionnelle de l'activité secondaire de la PR

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Sans objet ou non déclaré	9275	98.1
10 : Agriculteurs	57	0.4
21 : Artisan	18	0.1
22 : Commerçant et assimilé	9	0.1
23 : Chef d'entreprise	3	0.0
31 : Profession libérale	8	0.1
33 : Cadre de la fonction publique	10	0.0
34 : Professeur, Profession scientifique	21	0.2
35 : Profession de l'information des arts et spectacles	16	0.2
37 : Cadre administratif et commercial d'entreprise	10	0.1
38 : Ingénieur et cadre technique d'entreprise	2	0.0
42 : Instituteur et assimilé	17	0.2
43 : Profession de la santé, travail social	3	0.0
44 : Clergé, religieux	1	0.0
45 : Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	2	0.0
46 : Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	9	0.1
47 : Technicien	2	0.0
48 : Contremaître et agent de maîtrise	1	0.0
52 : Employé civil et agent de service de la fonction publique	8	0.1
53 : Policier, militaire	8	0.0
54 : Employé administratif d'entreprise	9	0.0
55 : Employé de commerce	3	0.0
56 : Personnel des services directs aux particuliers	15	0.2
62 : Ouvrier qualifié de type industriel	1	0.0
63 : Ouvrier qualifié de type artisanal	2	0.0
64 : Chauffeur	8	0.0
65 : Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et des transports	2	0.0
67 : Ouvrier non qualifié de type industriel	1	0.0
68 : Ouvrier non qualifié de type artisanal	2	0.0
69 : Ouvrier agricole	6	0.0
99 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

STATU2PR

Statut de l'activité secondaire de la PR

Liste des modalités	Nbr	%
0 : Sans objet ou non déclaré	9274	98.1
1 : Salarié de l'Etat	27	0.2
2 : Salarié d'une collectivité locale (y.c. HLM, hopitaux publics)	32	0.2
3 : Salarié d'une entreprise publique ou nationale (y.c. Sécurité Sociale)	8	0.0
4 : Salarié du secteur privé (autre que cas suivant en 5)	81	0.7
5 : Salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint	2	0.0
6 : Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié	10	0.0
7 : A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.	96	0.7
8 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

NBSAL2PR

Nombre de salariés dans l'activité secondaire de la PR

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	143	1.2
0 : Sans objet ou non déclaré	9276	98.1
1 : Aucun	88	0.5
2 : 1 ou 2	14	0.1
3 : 3 à 9	4	0.0
4 : 10 et plus	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

NOI03CJ

Numéro individuel du conjoint
(numéro de la ligne du tableau de composition concernant le conjoint)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet(pas de conjoint)	2480	34.8
01 : 1ère position	29	0.2
02 : 2ème position	7019	65.0
03 : 3ème position	1	0.0
04 : 4ème position	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

En général, le conjoint est(quand il existe), la deuxième personne décrite dans le ménage(après la personne de référence qui aurait dû être en 1ère position), mais cela n'a pas toujours été respecté.

SEXECJ

Sexe du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet(pas de conjoint)	2480	34.8
1 : Masculin	0	0.0
2 : Féminin	7050	65.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MNAISCJ

Mois de naissance du conjoint

ANAISCJ

Année de naissance du conjoint

NATIOCJ

Nationalité du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	2481	34.8
01 : Français de naissance, y compris par réintégration	6674	60.1
02 : Français par naturalisation, mariage, déclaration, ou option à sa majorité	116	1.3
11 : Algérien	26	0.4
12 : Tunisien	8	0.2
13 : Marocain	30	0.4
14 : Ressortissant des autres pays d'Afrique	11	0.2
15 : Cambodgien, Khmer, Laotien, Vietnamien	5	0.1
21 : Italien	14	0.2
22 : Allemand	7	0.1
23 : Belge	9	0.1
24 : Hollandais, Néerlandais	3	0.0
25 : Luxembourgeois		
26 : Irlandais		
27 : Danois		
28 : Anglais, Britannique	8	0.1
29 : Grec		
31 : Espagnol	21	0.4
32 : Portugais	71	1.2
41 : Suisse	7	0.0
42 : Autrichien	1	0.0
43 : Polonais	3	0.0
44 : Yougoslave	7	0.1
45 : Turc	13	0.2
46 : Norvégien		
47 : Suédois	1	0.0
48 : Autres pays européens	1	0.0
51 : Américain (Etats-Unis), Canadien	2	0.0
52 : Américain (Amérique latine)	1	0.0
60 : Autres pays ou apatrides	10	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LIENCJ

Lien du conjoint avec la personne de référence du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet(pas de conjoint)	2480	34.8
2 : Conjoint de la personne de référence, marié, où de fait (la femme dans un couple)	7050	65.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MATRICJ

Etat matrimonial légal du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	2481	34.8
1 : Célibataire	459	5.6
2 : Marié(e) ou remarié(e)	6461	58.1
3 : Veuf(ve)	17	0.3
4 : Divorcé(e)	112	1.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

COHABCJ

Cohabitation du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	2480	34.8
1 : Oui	7050	65.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

PRESHACJ

Présence habituelle du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	2481	34.8
0 : Sans objet (personne absente pour plus de 6 mois pour une raison exceptionnelle : hospitalisation)	3	0.1
1 : Vit ici régulièrement	7015	64.9
2 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine dans un établissement collectif, tel que caserne, internat, foyer, cité universitaire	4	0.1
3 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine dans un autre logement indépendant (dont il est locataire, propriétaire, ou occupant à titre gratuit)	20	0.2
4 : Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine chez quelqu'un (ami, famille...)	4	0.1
5 : Se déplace pour son travail, habituellement un ou plusieurs jours par semaine (loge à l'hôtel, personnel naviguant, marin-pêcheur..)	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ETUDI1CJExistence d'études ou formation
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non renseigné	2480	34.8
1 : Oui	109	1.2
2 : Non	6940	64.0
3 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ETUDI2CJReprise d'études ou formation
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9436	99.1
1 : Etudes ou formation après une interruption	55	0.5
2 : Etudes ou formation initiales	39	0.5
3 : Ne sait pas		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NIVETUCJNiveau des études initiales en cours
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9464	99.2
00 : Sans objet ou non déclaré		
01 : Ecole maternelle		
02 : Etudes primaires du cours préparatoire (CP) au cours moyen 2ème année (CM2)	3	0.0
15 : 6ème, 5ème, 4ème, 3ème d'enseignement général (y compris 4ème et 3ème technologique, mais non compris 4ème et 3ème préparatoire préparant au CAP)	1	0.0
17 : 2ème, 1ères, terminales préparant aux baccalauréats A, B, C, D, D', E	2	0.0
21 : Enseignement spécial : SES, classes-ateliers, autres écoles d'enseignement spécial dont le niveau n'est pas précisé(*) ou classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-apprentissage (CPA), préparation au certificat d'éducation professionnelle. (*) une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus élevé doit être classée avec le niveau correspondant		
23 : Apprentissage conduisant au CAP (ou au CAPA), ou au BEP (ou au BEPA), effectué en relation avec un centre de		

formation d'apprentis (CFA)		
Sauf année de pré-apprentissage (classée en 21)		
25 : Préparation en 3 ans d'un CAP (ou du CAPA), sauf par l'apprentissage en CFA		
27 : Préparation d'un CAP en 2 ans, ou d'un BEP (ou du BEPA), sauf par l'apprentissage en CFA	5	0.0
29 : Autre enseignement technique ou professionnel court, par exemple, préparation de diplômes sociaux, tels que aide soignante, auxiliaire de puéricultrice, travailleuse familiale	3	0.0
32 : Préparation d'un brevet de technicien (BT ou BTA), ou d'un baccalauréat de technicien (F, G, H)		
34 : Préparation d'un baccalauréat professionnel	2	0.0
36 : Autre enseignement technique ou professionnel long (de niveau de baccalauréat de technicien,...) y compris préparation d'un brevet professionnel (BP), d'un diplôme de moniteur-éducateur, d'une capacité en droit y compris préparation d'un brevet de maîtrise	3	0.0
41 : 1er cycle en université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles	8	0.1
42 : Préparation d'un DUT dans un IUT ou préparation d'un BTS dans une section de techniciens supérieurs (STS)	7	0.1
43 : Autres formations de techniciens supérieurs ou de niveau équivalent : par exemple dans une école juridique, commerciale ou d'arts appliqués; 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS)	3	0.0
44 : Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	1	0.0
45 : Cycle de formation des instituteurs	2	0.0
46 : 2ème cycle en université (préparation d'un licence, d'une maîtrise)	13	0.2
47 : 3ème cycle en université (préparation d'un DES, DEA, d'un doctorat, y compris doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste,... du CAPES, CAPET, de l'agrégation)	9	0.1
48 : Formation dans une école d'ingénieur ou dans une grande école, y compris préparation d'un diplôme d'études comptables supérieures (DECS), du diplôme d'avocat (CAPA), du diplôme d'expert-comptable, 2ème cycle des écoles de notariat.	4	0.0
99 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIEGCJ

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement général (primaire, secondaire)
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	2758	37.6
00 : Sans diplôme	1843	18.8
02 : Certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO)	2204	20.7
15 : Brevet d'études du 1er cycle (BEPC), brevet des collèges	1300	11.0
16 : Baccalauréat 1ère partie ou probatoire, certificat de fin d'études secondaires (CFES)	65	0.5
17 : Baccalauréat série A à E, ou baccalauréat 2ème partie	1239	10.1
18 : Brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)	95	1.0
19 : Brevet supérieur (BS)	22	0.3
20 : Ne sait pas	1	0.0
99 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIEPCJ

Diplômes les plus élevés obtenus
Enseignement technique ou professionnel
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou sans objet	3056	40.5
00 : Aucun diplôme technique ou professionnel	4582	42.2
21 : Certificat d'éducation professionnelle	25	0.3
23 : CAP (ou CAPA), ou BEP (ou BEPA) obtenu par l'apprentissage effectuée en relation avec un CFA, examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA)	484	4.8
25 : CAP (ou CAPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	568	5.3
27 : BEP (ou BEPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	317	2.7
29 : Autres diplômes de niveau CAP ou BEP : par exemple diplômes sociaux (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, travailleuse familiale), diplômes agricoles (BAA, BPA) sauf CAPA et BEPA classés ci-dessus, compris diplôme de l'AFPA de niveau CAP ou BEP	183	1.5
32 : Brevet de technicien (BT, BTA) ou baccalauréat de technicien séries F, G ou H	180	1.5
34 : Baccalauréat professionnel	51	0.4
36 : Autres diplômes du niveau de bac de technicien y compris brevet professionnel (BP), diplôme de moniteur-éducateur, élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, brevet supérieur d'enseignement commercial (BSEC), capacité en droit brevet de maîtrise, diplôme de l'AFPA du 2ème degré	47	0.4
39 : Brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), brevet d'agent technique agricole	32	0.3
40 : Ne sait pas	3	0.1
99 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DIESCJ

Diplômes les plus élevés obtenus

Enseignement supérieur y compris technique supérieur

Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3121	41.2
00 : Aucun diplôme supérieur	5385	50.3
41 : Diplôme universitaire du 1er cycle (sauf DUT) : propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM ...	96	0.9
42 : DUT (diplôme universitaire de technologie), BTS (brevet de technicien supérieur)	105	0.9
43 : Diplôme de niveau technicien supérieur (sauf DUT ou BTS) d'une école juridique, commerciale, d'arts appliqués, y compris 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction, écoles ou instituts de technicien supérieur (marine marchand, radiologie, analyse médicale..) y compris diplôme du CNAM du niveau technicien supérieur	63	0.6
44 : Diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	243	1.9
45 : Certificat d'aptitude pédagogique, certificat de fin d'études normales (CFEN) y compris diplôme de maître d'éducation physique	91	0.7
46 : Diplôme universitaire du 2ème cycle (licence, maîtrise)	204	1.7
47 : Diplôme universitaire du 3ème cycle (DES, DEA, doctorat, y compris médecine, diplôme de chirurgien-dentiste, CAPES, CAPET, agrégation)	184	1.4
48 : Diplôme d'une grande école ou école d'ingénieur, y compris d'études comptables supérieures (DECS), d'avocat (CAPA), d'expert-comptable, de 2ème cycle de notariat, y compris diplôme d'ingénieur du CNAM.	35	0.4
99 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NIVSANCJ

Niveau d'études atteint par le conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7984	83.1
00 : N'a jamais fait d'études	183	2.4
03 : Avant la dernière année d'études primaires	224	3.0
04 : Dernière année d'études primaires	560	5.9
15 : 1er cycle d'enseignement général (6ème à 3ème), études primaires supérieures	297	2.9
17 : 2ème cycle d'enseignement général (2nde à terminale), préparation d'un brevet supérieur	87	0.9
20 : Enseignement technique ou professionnel court (préparation à un CAP, d'un BEP ou équivalent)	153	1.5
30 : Enseignement technique ou professionnel long (préparation à un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien, à un baccalauréat de technicien, à un baccalauréat professionnel, à un brevet d'enseignement agricole, commercial, industriel...)	17	0.2
40 : Enseignement supérieur, y compris technique supérieur	22	0.2
41 : Ne sait pas	1	0.0
99 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

OCCUPCJ

Occupation actuelle du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2481	34.8
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel; aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré; est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, TUC, etc.. (y compris congés de maladie, de maternité, congés annuels, dispenses d'activité, congés de conversion, etc..) Exclure les personnes au service militaire, en disponibilité, en pré-retraite, en invalidité	3758	31.8
2 : Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)	560	5.8
3 : Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré	41	0.5
4 : Militaire du contingent		
5 : Retraité (ancien salarié) ou pré-retraité	557	7.8
6 : Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan ancien commerçant...)	297	1.6
7 : Femme au foyer	1716	16.4
8 : Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides).	119	1.2
9 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ACTPACJ

Existence d'une activité exercée dans le passé du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6237	66.5
0 : Sans objet	1	0.0
1 : Oui	2526	25.0
2 : Non	764	8.5
3 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ANCESSCJ

Année de cessation d'activité du conjoint

CSCJ

Catégorie socioprofessionnelle principale du conjoint
(actuelle ou passée)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2832	38.5
00 : Inactif n'ayant jamais travaillé	431	4.9
10 : Agriculteur	794	2.9
11 : Agriculteur sur petite exploitation	19	0.0
12 : Agriculteur sur moyenne exploitation	2	0.0
13 : Agriculteur sur grande exploitation	4	0.0
21 : Artisan	218	1.3
22 : Commerçant et assimilé	251	2.0
23 : Chef d'entreprise	16	0.1
31 : Profession libérale	56	0.4
33 : Cadre de la fonction publique	43	0.3
34 : Professeur, Profession scientifique	183	1.4
35 : Profession de l'information des arts et spectacles	28	0.2
37 : Cadre administratif et commercial d'entreprise	84	0.8
38 : Ingénieur et cadre technique d'entreprise	29	0.3
42 : Instituteur et assimilé	269	2.4
43 : Profession de la santé, travail social	301	2.6
44 : Clergé, religieux	2	0.0
45 : Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	95	0.8
46 : Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	257	2.3
47 : Technicien	47	0.4
48 : Contremaître et agent de maîtrise	33	0.4
52 : Employé civil et agent de service de la fonction publique	746	7.8
53 : Policier, militaire	19	0.3
54 : Employé administratif d'entreprise	1011	10.0
55 : Employé de commerce	404	3.9
56 : Personnel des services directs aux particuliers	499	5.8
62 : Ouvrier qualifié de type industriel	175	2.0
63 : Ouvrier qualifié de type artisanal	92	1.2
64 : Chauffeur	11	0.1
65 : Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et des transports	9	0.1
67 : Ouvrier non qualifié de type industriel	432	5.2
68 : Ouvrier non qualifié de type artisanal	97	1.2
69 : Ouvriers agricoles	41	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

STATUTCJ

Statut de la profession principale du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3262	43.5
0 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
1 : Salarié de l'Etat	877	8.4
2 : Salarié d'une collectivité locale (y.c. HLM, hopitaux publics)	568	5.5
3 : Salarié d'une entreprise publique ou nationale (y.c. Sécurité Sociale)	225	2.3
4 : Salarié du secteur privé (autre que cas suivant en 5)	3154	33.3
5 : Salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint	85	0.5
6 : Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié	744	3.3
7 : A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.	609	3.2
8 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NBSALCJ

Nombre de salariés dans la profession principale du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8082	92.0
0 : Sans objet	3	0.0
1 : aucun	982	4.5
2 : 1 ou 2	188	1.1
3 : 3 à 9	120	0.8
4 : 10 et plus	155	1.6
5 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

POSITCJ

Position professionnelle de l'emploi principal du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4842	52.1
00 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
01 : Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc)	617	7.6
02 : Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc)	288	3.4
03 : Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale	80	0.9
04 : Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise	25	0.3
05 : Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)	92	0.8
06 : Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et personnel de catégorie B de la fonction publique	440	3.7
07 : Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite de cadres)	210	2.1
08 : Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique	239	2.0
09 : Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique	2519	25.8
10 : Autre cas	177	1.5
11 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NATEMPCJ

Nature de l'emploi principal du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5535	59.8
0 : Sans objet	1	0.0
1 : Apprenti sous contrat	5	0.0
2 : Stagiaire en entreprise*	10	0.1
3 : Intérimaire (placé par une agence d'intérim)	20	0.2
4 : Sous contrat à durée déterminée ou avec un autre emploi à durée limitée (contrat saisonnier, pigistes, vacataires...)	275	3.0
5 : Avec un emploi sans limite de durée : à temps complet	2866	28.9
6 : Avec un emploi sans limite de durée : à temps partiel	781	7.4
7 : Stagiaire en formation **, élève-fonctionnaire.	16	0.2
8 : Ne sait pas	21	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

* non compris les fonctionnaires stagiaires et autres stages d'entrée dans une profession, classés en 5

** Exclusivement en formation. Les stagiaires, partiellement en entreprise, partiellement en formation, sont classés en 2

RECHECJ

Recherche d'un emploi par le conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2664	36.7
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Oui	531	5.9
2 : Non	6334	57.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CS2CJ

Catégorie socioprofessionnelle de l'activité secondaire du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	60	0.6
00 : Inactif n'ayant jamais travaillé	9420	99.1
10 : Agriculteur	3	0.0
11 : Agriculteur sur petite exploitation	1	0.0
21 : Artisan	2	0.0
22 : Commerçant et assimilé	4	0.0
31 : Profession libérale	1	0.0
33 : Cadre de la fonction publique	1	0.0
34 : Professeur, Profession scientifique	2	0.0
38 : Ingénieur et cadre technique d'entreprise	1	0.0
42 : Instituteur et assimilé	5	0.0
43 : Profession de la santé, travail social	2	0.0
46 : Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	1	0.0
52 : Employé civil et agent de service de la fonction publique	3	0.0
54 : Employé administratif d'entreprise	4	0.0
55 : Employé de commerce	3	0.0
56 : Personnel des services directs aux particuliers	11	0.1
67 : Ouvrier non qualifié de type industriel	1	0.0
68 : Ouvrier non qualifié de type artisanal	3	0.0
69 : Ouvrier agricole	1	0.0
99 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

STATU2CJ

Statut de l'activité secondaire du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	60	0.6
0 : Sans objet ou non déclaré	9419	99.1
1 : Salarié de l'Etat	7	0.0
2 : Salarié d'une collectivité locale (y.c. HLM, hopitaux publics)	5	0.0
3 : Salarié d'une entreprise publique ou nationale (y.c. Sécurité Sociale)	1	0.0
4 : Salarié du secteur privé (autre que cas suivant en 5)	22	0.2
5 : Salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint	1	0.0
6 : Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié	10	0.0
7 : A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.	5	0.0
8 : Ne sait pas ou non déclaré		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

NBSAL2CJ

Nombre de salariés dans l'activité secondaire du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	92	0.9
0 : Sans objet ou non déclaré	9419	99.1
1 : Aucun	10	0.0
2 : 1 ou 2	4	0.0
3 : 3 à 9	5	0.0
4 : 10 et plus		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Les revenus de l'activité secondaire doivent être moins élevés que ceux de l'activité principale

HODO

Enfants vivant hors domicile

Liste des modalités	Nbr	%
00 à 20 : Enfants vivant hors domicile		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	5559	54.8
—> 01	1352	15.4
—> 02	1264	13.8
—> 03	699	7.3
—> 04	333	4.3
—> 05	147	1.9
—> 06	98	1.2
—> 07	34	0.6
—> 08	27	0.5
—> 09	9	0.1
—> 10	3	0.0
—> 11	2	0.0
—> 12	1	0.0
—> 13	2	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

EN11

Sexe du premier enfant hors ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5559	54.8
1 : Homme	1957	22.0
2 : Femme	2014	23.2
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur le sexe de ces enfants: EN11,EN12,EN13,...EN113.
On ne décrit que la première EN11

EN21

Lien du 1er enfant hors ménage avec la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5559	54.8
1 : enfant du couple	3069	33.1
2 : enfant de la personne de référence seule	695	9.4
3 : enfant du conjoint seul	206	2.6
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur le lien de ces enfants: EN21,EN22,EN23,...EN213 .
On ne décrit que la première EN21

EN31

Année de naissance du 1er enfant hors ménage

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur l'année de naissance de ces enfants: EN31,EN32,EN33,...EN313
On ne décrit que la première EN31

EN41

Etat matrimonial du 1er enfant hors ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5581	55.1
1 : Célibataire	1234	12.4
2 : Marié(e)	2504	29.9
3 : Veuf(ve)	29	0.5
4 : Divorcé(e), séparé(e)	171	2.0
5 : Ne sait pas	11	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur l'état matrimonial de ces enfants: EN41,EN42,EN43,...EN413.
On ne décrit que la première EN41

EN51

Nombre d'enfants du premier enfant hors ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5698	56.3
00 à 99 : nombre d'enfants		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	1287	13.3
—> 01	849	9.8
—> 02	1079	12.4
—> 03	466	5.8
—> 04	103	1.5
—> 05	27	0.5
—> 06	6	0.1
—> 08	2	0.0
—> 09	1	0.0
—> 10	3	0.1
—> (Ne sait pas)	99	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur la descendance de ces enfants: EN51,EN52,EN53,...EN513.
On ne décrit que la première EN51

EN61

Diplôme le plus élevé ou équivalent du 1er enfant hors ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5602	55.4
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Sans diplôme	487	7.1
2 : CEP, BEPC, CAP, BEP	1777	21.0
3 : BAC	540	5.8
4 : Supérieur au BAC	1105	10.5
5 : Ne sait pas ou non déclaré	18	0.2
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur le diplôme de ces enfants: EN61,EN62,EN63,...EN613
On ne décrit que la première EN61

EN71

Catégorie socioprofessionnelle du 1er enfant hors ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	5657	55.8
00 : Inactifs	659	8.1

10 : Agriculteurs	164	0.9
11 : Agriculteurs	3	0.0
20 : Artisan, commerçant	3	0.1
21 : Artisan	84	0.9
22 : Commerçants et assimilés	85	0.7
23 : Chefs d'entreprises	5	0.1
30 : Cadre, professions libérales	2	0.0
31 : Professions libérales	70	0.5
33 : Cadres de la fonction publique	34	0.3
34 : Professeurs, Professions scientifiques	112	1.2
35 : Professions de l'information des arts et spectacles	27	0.3
36 : Cadre d'entreprise(37 ou 38)	2	0.0
37 : Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	110	1.2
38 : Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	116	1.2
40 : Profession intermédiaire	2	0.0
41 : Profession intermédiaire	2	0.0
42 : Instituteurs et assimilés	139	1.4
43 : Professions de la santé, travail social	165	1.7
44 : Clergé, religieux	2	0.0
45 : Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	58	0.7
46 : Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise	204	2.0
47 : Techniciens	116	1.2
48 : Contremaître et agents de maîtrise	50	0.5
50 : Employé	1	0.0
51 : Employé de la fonction publique	4	0.1
52 : Employés civils et agents de service de la fonction publique	209	2.7
53 : Policiers et militaires	80	1.0
54 : Employés administratifs d'entreprise	419	5.2
55 : Employés de commerce	109	1.4
56 : Personnels des services directs aux particuliers	126	1.5
60 : Ouvrier	28	0.4
61 : Ouvrier qualifié	5	0.1
62 : Ouvriers qualifiés de type industriel	153	2.1
63 : Ouvriers qualifiés de type artisanal	155	2.0
64 : Chauffeurs	40	0.4
65 : Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et des transports	36	0.5
66 : Ouvrier non qualifié	9	0.1
67 : Ouvriers non qualifiés de type industriel	97	1.4
68 : Ouvriers non qualifiés de type artisanal	32	0.4
69 : Ouvriers agricoles	25	0.2
81 : Chômeurs n'ayant jamais travaillé	6	0.1
83 : Militaires du contingent		
84 : Etudiants, élèves de 15 ans et plus	29	0.2
85 : Personnes sans activité de moins de 60 ans	38	0.6
86 : Personnes sans activité de 60 ans et plus	1	0.0
99 : Ne sait pas	57	0.9
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le maximum d'enfants hors ménage est 13: il y aura donc 13 variables sur la CS de ces enfants: EN71,EN72,EN73,....EN713 .
On ne décrit que la première EN71

NB441

Existence d'un 1er module indépendant

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Non	7446	89.2
01 : Oui	2084	10.8
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NB442

Existence d'un 2ème module indépendant

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Non	9411	99.5
01 : Oui	119	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

INDEP

Nombre d'indépendants déclaré par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	120	1.6
00 à 10 : Nombre d'indépendants		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>		
—>	00	7270 87.3
—>	01	1973 10.3
—>	02	157 0.7
—>	03	10 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

INDEP1

Nombre d'unités exploitations différentes

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7397	89.0
00 à 10 : Nombre d'unités d'exploitation		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>		
—>	00	3 0.0
—>	01	2012 10.5
—>	02	112 0.5
—>	03	4 0.0
—>	06	2 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

INDEP2

Valeur globale de l'ensemble des autres unités
(lorsqu'il y a plus de 2 entreprises)

Il n'y a que 6 ménages possédant plus de 2 entreprises(cf INDEP1)
et seulement 4 d'entre eux ont déclaré une valeur : ces valeurs sont
4.000.000, 1.500.000, 1.200.000, et 350.000

INDEP3

Montant correspondant possédé par le ménage
(de la valeur des entreprises non décrites dans la partie spécif.)

Parmi les 6 ménages concernés(cf INDEP1), seuls 2 ménages ont
répondu à la question en donnant la même valeur que celle de
l'entreprise(1.200.000, et 350.000)

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

3. Ressources du ménage

Ce chapitre contient les variables de ressource du ménage figurant pages 46, 47 et 48 du questionnaire 1.

RE01B01

Traitements salaires de la personne référence

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—>		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	4903	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	4627	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	107837	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	1100000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	120000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	90000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	70000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C01

Nombre de mois correspondant aux traitements salaires de 1990
 Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4529	47.2
00 à 13 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	00	5 0.0
—>	01	45 0.4
—>	02	20 0.4
—>	03	25 0.3
—>	04	18 0.3
—>		
—>	05	15 0.1
—>	06	48 0.5
—>	07	16 0.2
—>	08	33 0.3
—>	09	30 0.3
—>		
—>	10	36 0.5
—>	11	15 0.2
—>	12	4669 49.0
—>	13	3 0.0
99 : Ne sait pas	23	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01D01

Pourcentage par rapport à un temps plein
personne référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4747	49.5
000 à 100 : Pourcentage par rapport à un temps plein		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 000	5	0.0
—> 004	1	0.0
—> 005	2	0.0
—> 008	2	0.0
—> 009	1	0.0
—> 010	5	0.1
—> 012	1	0.0
—> 015	2	0.0
—> 016	2	0.0
—> 020	5	0.1
—> 025	12	0.1
—> 030	5	0.1
—> 033	3	0.0
—> 038	1	0.0
—> 040	4	0.0
—> 050	84	0.9
—> 055	1	0.0
—> 060	7	0.1
—> 063	1	0.0
—> 065	1	0.0
—> 066	1	0.0
—> 067	1	0.0
—> 070	9	0.1
—> 075	15	0.2
—> 080	28	0.3
—> 084	1	0.0
—> 085	1	0.0
—> 090	7	0.1
—> 092	1	0.0
—> 100	4573	48.2
999 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B02

Traitements salaires du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	2959	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	6571	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	75214	
—> VALEUR MAXIMALE	775000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	96000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	70000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	49400	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C02Nombre de mois correspondant aux traitements salaires de 1990
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6510	70.6
00 à 13 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—> 00	5	0.1
—> 01	31	0.2
—> 02	22	0.2
—> 03	36	0.3
—> 04	28	0.3
—> 05	23	0.2
—> 06	66	0.6
—> 07	19	0.2
—> 08	28	0.3
—> 09	29	0.3
—> 10	34	0.3
—> 11	15	0.2
—> 12	2667	26.0
—> 13	2	0.0
99 : Ne sait pas	15	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01D02

Pourcentage par rapport à un temps plein
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6635	71.9
000 à 100 : Pourcentage par rapport à un temps plein		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—> 000	8	0.1
—> 002	1	0.0
—> 005	2	0.0
—> 008	2	0.0
—> 010	15	0.1
—> 012	1	0.0
—> 015	2	0.0
—> 016	1	0.0
—> 020	14	0.1
—> 025	25	0.3
—> 028	1	0.0
—> 030	32	0.2
—> 033	2	0.1
—> 035	2	0.0
—> 038	1	0.0
—> 040	26	0.3
—> 042	4	0.0
—> 045	3	0.0
—> 050	303	2.8
—> 051	1	0.0
—> 055	2	0.0
—> 060	36	0.4
—> 062	1	0.0
—> 063	1	0.0
—> 064	1	0.0
—> 065	3	0.0
—> 066	7	0.1
—> 068	1	0.0
—> 070	28	0.3
—> 072	1	0.0
—> 075	66	0.5
—> 078	1	0.0
—> 080	126	1.1
—> 084	1	0.0
—> 085	4	0.0
—> 086	1	0.0
—> 088	1	0.0
—> 089	1	0.0
—> 090	12	0.2
—> 092	1	0.0
—> 100	2152	21.3
999 : Ne sait pas	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B03

Traitements salaires des autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—>		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	514	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9016	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	61709	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	800000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	80000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	57600	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	25000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C03Nombre de mois correspondant aux traitements salaires de 1990
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8981	95.0
00 à 98 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	9 0.1
—>	02	20 0.2
—>	03	24 0.2
—>	04	18 0.2
—>	05	11 0.1
—>		
—>	06	20 0.2
—>	07	6 0.0
—>	08	11 0.1
—>	09	3 0.1
—>	10	6 0.1
—>		
—>	11	3 0.1
—>	12	388 3.5
—>	13	4 0.0
—>	14	1 0.0
—>	18	3 0.0
—>		
—>	20	1 0.0
—>	24	6 0.1
—>	36	2 0.0
—>	48	1 0.0
99 : He sait pas	12	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01D03

Pourcentage par rapport à un temps plein
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9014	95.3
000 à 100 : Pourcentage par rapport à un temps plein		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	000	1 0.0
—>	010	1 0.0
—>	020	1 0.0
—>	025	4 0.1
—>	035	1 0.0
—>		
—>	040	2 0.0
—>	041	1 0.0
—>	050	42 0.4
—>	055	1 0.0
—>	060	1 0.0
—>		
—>	070	2 0.0
—>	075	7 0.1
—>	080	7 0.0
—>	083	1 0.0
—>	085	1 0.0
—>		
—>	100	443 3.9
999 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B04

Bénéfices reversés aux dirigeants salariés de leur entreprise
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—>		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	58	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9472	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	116222	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	3000000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	71077	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	30000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	10000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C04

Nombre de mois correspondants aux bénéfices reversés en 1990
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9466	99.5
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	1	0.0
—> 02	1	0.0
—> 06	1	0.0
—> 09	1	0.0
—> 12	60	0.5
99 : Ne sait pas		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B05

Bénéfices reversés aux dirigeants salariés de leur entreprise
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N 13		
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES 9517		
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS 9530		
—> MOYENNE EMPIRIQUE 41030		
—> VALEUR MAXIMALE 180000		
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3 50000		
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50) 15000		
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1 15000		
—> VALEUR MINIMALE 1200		
—>		

RE01C05

Nombre de mois correspondants aux bénéfices reversés en 1990
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Ne sait pas ou non déclaré	9515	99.9
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES		
—>	08	1 0.0
—>	12	14 0.1
99 : Ne sait pas		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B06

Bénéfices reversés aux dirigeants salariés de leur entreprise
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	2	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9528	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	32131	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	36584	
—> 3E QUARTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	36584	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	30000	
—> 1E QUARTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	30000	
—> VALEUR MINIMALE	30000	
—>		

RE01C06

Nombre de mois correspondants aux bénéfices reversés en 1990
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES		
—>	12	2 0.0
99 : Ne sait pas		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CQB07

Case de contrôle de RE01B07

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8663	95.8
1 : Il y a 1 chiffre significatif dans RE01B07	3	0.0
2 : Il y a 2 chiffres significatifs dans RE01B07		
3 : " 3 " " "	1	0.0
4 : " 4 " " "	32	0.2
5 : " 5 " " "	485	2.4
6 : " 6 " " "	176	0.9
7 : " 7 " " "	2	0.0
8 : Le revenu déclaré en RE01B07 est la valeur du forfait	52	0.2
9 : L'enquête ne connaît pas la valeur de RE01B07	116	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B07Revenus "au forfait" des indépendants non salariés de leur entreprise
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—>		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	744	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	8786	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	89194	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	1098155	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	98624	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	60000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	30227	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C07

Nombre de mois correspondants aux revenus "au forfait" de 1990
 Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8706	96.0
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	5	0.1
—> 01	6	0.0
—> 03	1	0.0
—> 04	2	0.0
—> 05	2	0.0
—> 06	8	0.1
—> 07	1	0.0
—> 08	2	0.0
—> 09	4	0.0
—> 10	1	0.0
—> 11	2	0.0
—> 12	774	3.7
99 : Ne sait pas	16	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CQB08

Case de contrôle de RE01B08

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9312	99.0
1 : Il y a 1 chiffre significatif dans RE01B08	4	0.0
2 : Il y a 2 chiffres significatifs dans RE01B08		
3 : " 3 " " "	1	0.0
4 : " 4 " " "	20	0.1
5 : " 5 " " "	119	0.6
6 : " 6 " " "	29	0.2
7 : " 7 " " "		
8 : Le revenu déclaré en RE01B08 est la valeur du forfait	15	0.1
9 : L'enquête ne connaît pas la valeur de RE01B08	30	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B08

Revenus "au forfait" des indépendants non salariés de leur entreprise
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—>		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	184	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9346	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	65053	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	300000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	87000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	40000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	20000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C08

Nombre de mois correspondants aux revenus "au forfait" de 1990
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Ne sait pas ou non déclaré	9329	99.0
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—> 00	1	0.0
—> 01	1	0.0
—> 02	2	0.0
—> 03	1	0.0
—> 04	2	0.0
—>		
—> 06	1	0.0
—> 09	1	0.0
—> 10	1	0.0
—> 12	190	0.9
99 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B09

Revenus "au forfait" des indépendants non salariés de leur entreprise
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE :		
—>		
NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	62	
NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9468	
NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
MOYENNE EMPIRIQUE	51643	
—>		
VALEUR MAXIMALE	230000	
3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	60000	
MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	54000	
1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	20000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

CQB09

Case de contrôle de RE01B09

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9455	99.8
1 : Il y a 1 chiffre significatif dans RE01B09	2	0.0
2 : Il y a 2 chiffres significatifs dans RE01B09		
3 : " 3 " " "		
4 : " 4 " " "	2	0.0
5 : " 5 " " "	44	0.1
6 : " 6 " " "	10	0.0
7 : " 7 " " "		
8 : Le revenu déclaré en RE01B09 est la valeur du forfait	8	0.0
9 : L'enquêté ne connaît pas la valeur de RE01B09	9	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01C09

Nombre de mois correspondant aux revenus "au forfait" de 1990
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9460	99.8
00 à 98 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	1	0.0
—> 04	1	0.0
—> 12	65	0.2
99 : Ne sait pas	3	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B10

Revenus "au bénéfice réel" des indépendants non salariés de leur entrep.
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N 708		
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES 8822		
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS 9530		
—> MOYENNE EMPIRIQUE 117480		
—> VALEUR MAXIMALE 915797		
—> 3E QUARTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3 224714		
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50) 128000		
—> 1E QUARTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1 72000		
—> VALEUR MINIMALE 0		
—>		

RE01C10

Nombre de mois correspondants aux revenus au "bénéfice réel" de 1990
 Personne référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8777	96.3
00 à 12 : Nombre de mois.		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	3	0.0
—> 02	2	0.0
—> 03	1	0.0
—> 04	1	0.0
—> 06	7	0.0
—> 07	1	0.0
—> 08	2	0.0
—> 09	1	0.0
—> 10	1	0.0
—> 11	6	0.0
—> 12	723	3.5
99 : Ne sait pas	5	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B11

Revenus "au bénéfice réel" des indépendants non salariés de leur entrep.
 Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	153	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9377	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	145366	
—> VALEUR MAXIMALE	840000	
—> 3E QUARTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	200000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	100000	
—> 1E QUARTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	42000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C11

Nombre de mois correspondants aux revenus au "bénéfice réel" de 1990
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9363	99.1
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 02	2	0.0
—> 03	1	0.0
—> 04	1	0.0
—> 05	1	0.0
—> 06	4	0.0
—> 08	1	0.0
—> 09	2	0.0
—> 12	152	0.8
99 : Ne sait pas	3	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B12

Revenus "au bénéfice réel" des indépendants non salariés de leur entrep.
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	22	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9508	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	55525	
—> VALEUR MAXIMALE	300000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	72000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	48000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	34000	
—> VALEUR MINIMALE	0	

RE01C12

Nombre de mois correspondants aux revenus au "bénéfice réel" de 1990
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9500	99.9
00 à 98 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	1	0.0
—> 06	1	0.0
—> 12	26	0.1
99 : Ne sait pas	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B13

Pensions retraites personne référence

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	2524	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	7006	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	67961	
—> VALEUR MAXIMALE	888800	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	84000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	60000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	36000	
—> VALEUR MINIMALE	0	

RE01C13

Nombre de mois correspondant aux pensions retraites de 1990
Personne référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6989	67.4
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	2	0.0
—> 01	19	0.2
—> 02	3	0.0
—> 03	40	0.2
—> 04	8	0.0
—> 05	3	0.0
—> 06	13	0.1
—> 07	2	0.0
—> 08	3	0.0
—> 09	2	0.0
—> 10	5	0.0
—> 11	1	0.0
—> 12	2420	31.7
99 : Ne sait pas	20	0.2
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B14

Pensions retraites du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	962	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	8568	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	39702	
—> VALEUR MAXIMALE	240000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	53100	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	34800	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	16000	
—> VALEUR MINIMALE	0	

RE01C14

Nombre de mois correspondant aux pensions retraites de 1990
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8558	89.0
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	2	0.0
—> 01	13	0.1
—> 03	20	0.2
—> 04	2	0.0
—> 05	3	0.0
—> 06	3	0.0
—> 08	1	0.0
—> 09	1	0.0
—> 10	1	0.0
—> 11	1	0.0
—> 12	915	10.6
99 : Ne sait pas	10	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B15

Pensions retraites des autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	354	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9176	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	38840	
—> VALEUR MAXIMALE	200000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	40000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	35000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	24000	
—> VALEUR MINIMALE	0	

RE01C15

Nombre de mois correspondant aux pensions retraites de 1990
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9158	97.2
00 à 98 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 00	3	0.0
—> 01	4	0.0
—> 03	6	0.1
—> 10	1	0.0
—> 11	1	0.0
—> 12	350	2.6
—> 24	3	0.0
99 : Ne sait pas	4	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B16

Indemnités de chômage de la personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	291	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9239	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—> MOYENNE EMPIRIQUE	33674	
—> VALEUR MAXIMALE	240000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	42000	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	28800	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	20000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C16

Nombre de mois correspondant aux indemnités de chômage en 1990
 Personne référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9237	95.6
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—>	00	2 0.0
—>	01	13 0.1
—>	02	11 0.1
—>	03	14 0.2
—>	04	15 0.2
—>		
—>	05	7 0.1
—>	06	24 0.3
—>	07	9 0.1
—>	08	9 0.1
—>	09	8 0.2
—>		
—>	10	5 0.1
—>	11	2 0.0
—>	12	172 2.8
99 : Ne sait pas	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B17

Indemnités de chômage du conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	207	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9323	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	27198	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	110000	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	36730	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	24000	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	14700	
—> VALEUR MINIMALE	800	
—>		

RE01C17

Nombre de mois correspondant aux indemnités de chômage en 1990
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9325	97.8
00 à 12 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—> 00	1	0.0
—> 01	7	0.1
—> 02	8	0.1
—> 03	13	0.1
—> 04	9	0.1
—> 05	9	0.1
—> 06	13	0.1
—> 07	8	0.1
—> 08	6	0.0
—> 09	8	0.1
—> 10	9	0.1
—> 11	1	0.0
—> 12	112	1.3
99 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE01B18

Indemnités de chômage des autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
—>		
—>		
—> RESUME STATISTIQUE		
—>		
—> NOMBRE D'OBSERVATIONS RENSEIGNEES N	68	
—> NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	9462	
—> NOMBRE TOTAL D'OBSERVATIONS	9530	
—>		
—> MOYENNE EMPIRIQUE	30773	
—>		
—> VALEUR MAXIMALE	96500	
—> 3E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.75) Q3	38400	
—> MEDIANE (QUANTILE D'ORDRE 0.50)	22200	
—> 1E QUANTILE (QUANTILE D'ORDRE 0.25) Q1	16000	
—> VALEUR MINIMALE	0	
—>		

RE01C18

Nombre de mois correspondant aux indemnités de chômage en 1990
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9463	99.0
00 à 98 : Nombre de mois		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—>	01	1 0.0
—>	02	2 0.0
—>	03	3 0.0
—>	04	4 0.0
—>	05	2 0.0
—>		
—>	06	8 0.1
—>	07	1 0.0
—>	08	2 0.0
—>	09	1 0.0
—>	10	1 0.0
—>		
—>	12	40 0.6
—>	22	1 0.0
99 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE02A

Fluctuation du revenu d'activité au cours des 5 dernières années
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	46	0.6
0 : Sans objet(pas de revenu d'activité)	644	8.5
1 : Comparable	2421	27.8
2 : Plus élevé	2923	28.8
3 : Moins élevé	3477	34.0
4 : Ne sait pas	19	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE02B

Fluctuation du revenu d'activité au cours des 5 dernières années
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou pas de conjoint	2105	28.3
0 : Sans objet(pas de revenu d'activité ou pas de conjoint)	2929	29.4
1 : Comparable	1340	13.3
2 : Plus élevé	1535	13.9
3 : Moins élevé	1610	14.9
4 : Ne sait pas	11	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE02C

Fluctuation du revenu d'activité au cours des 5 dernières années
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou pas d'autres personnes dans ménage	5519	61.6
0 : Sans objet(pas de revenu d'activité)ou pas d'autres	3243	32.2
1 : Comparable	278	2.0
2 : Plus élevé	282	2.4
3 : Moins élevé	203	1.7
4 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE03A

Prévisions sur l'évolution du revenu pour les 5 ans à venir
Personne de référence

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou pas de revenu d'activité	135	1.6
0 : Sans objet(pas de revenu d'activité))	584	6.9
1 : Comparable	3500	38.5
2 : Plus élevé	2934	30.8
3 : Moins élevé	2077	19.2
4 : Ne sait pas	300	3.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE03B

Prévisions sur l'évolution du revenu pour les 5 ans à venir
Conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou pas de conjoint	2221	29.5
0 : Sans objet(pas de revenu activité)ou pas de conjoint	2609	26.5
1 : Comparable	1928	18.4
2 : Plus élevé	1626	15.3
3 : Moins élevé	998	8.9
4 : Ne sait pas	148	1.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE03C

Prévisions sur l'évolution du revenu pour les 5 ans à venir
Autres personnes du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré ou pas d'autres personnes du ménage	5653	63.0
0 : Sans objet(pas de revenu d'activité) ou pas d'autres	2848	28.5
1 : Comparable	363	2.7
2 : Plus élevé	497	4.6
3 : Moins élevé	115	0.8
4 : Ne sait pas	54	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE04A

Loyers fermages perçus en 1990 par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	134	1.4
1 : Oui	1452	10.7
2 : Non	7937	87.8
3 : Ne sait pas	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE04B

Dividendes, revenus des actifs financiers perçus en 1990 par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	147	1.5
1 : Oui	2775	26.2
2 : Non	6599	72.1
3 : Ne sait pas	9	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE04C

Prestations familiales perçues en 1990 par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	118	1.3
1 : Oui	3008	25.8
2 : Non	6399	72.9
3 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE04D

Pensions alimentaires perçues en 1990 par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	175	1.8
1 : Oui	258	3.0
2 : Non	9092	95.2
3 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE04E

Indemnités diverses perçues en 1990 par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	181	1.8
1 : Oui	525	5.2
2 : Non	8820	93.0
3 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE05A

Revenu global du ménage en 1990

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	127	1.6
01 : moins de 30 000 F	255	3.3
02 : de 30 000 F à moins de 50 000 F	720	9.4
03 : de 50 000 F à moins de 75 000 F	1222	14.8
04 : de 75 000 F à moins de 100 000 F	1194	14.1
05 : de 100 000 F à moins de 130 000 F	1443	15.3
06 : de 130 000 F à moins de 200 000 F	2219	22.3
07 : de 200 000 F à moins de 300 000 F	1316	11.3
08 : de 300 000 F à moins de 500 000 F	629	4.6
09 : 500 000 F et plus	217	1.4
10 : ne sait pas	188	1.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE05B

Revenu global du ménage en 1989

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	286	3.6
01 : moins de 30 000 F	325	4.3
02 : de 30 000 F à moins de 50 000 F	775	9.9
03 : de 50 000 F à moins de 75 000 F	1320	15.9
04 : de 75 000 F à moins de 100 000 F	1299	14.8
05 : de 100 000 F à moins de 130 000 F	1511	15.6
06 : de 130 000 F à moins de 200 000 F	2042	19.7
07 : de 200 000 F à moins de 300 000 F	1105	9.4
08 : de 300 000 F à moins de 500 000 F	489	3.6
09 : 500 000 F et plus	169	1.1
10 : ne sait pas	208	2.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9525	100.

RE06

Revenus du ménage provenant des avoirs fonciers en 1990

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	143	1.7
0 : Sans objet(pas d'avoirs fonciers)	7815	86.6
1 : Moins de 1 000 F	139	1.7
2 : De 1 000 F à moins de 5 000 F	240	1.9
3 : De 5 000 F à moins de 20 000 F	467	3.2
4 : De 20 000 F à moins de 60 000 F	477	3.4
5 : De 60 000 F à moins de 150 000 F	157	0.9
6 : 150 000 F et plus	44	0.2
7 : Ne sait pas ou non déclaré	48	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE07

Patrimoine global du ménage(déclaré lors de l'enquête)

Liste des modalités	Nbr	%
01 : moins de 20 000 F	616	10.3
02 : de 20 000 F à moins de 50 000 F	702	10.7
03 : de 50 000 F à moins de 100 000 F	699	9.4
04 : de 100 000 F à moins de 300 000 F	904	12.0
05 : de 300 000 F à moins de 500 000 F	1021	11.3
06 : de 500 000 F à moins de 1 000 000 F	2510	22.5
07 : de 1 000 000 F à moins de 1 500 000 F	1135	8.5
08 : de 1 500 000 F à moins de 2 000 000 F	588	4.2
09 : de 2 000 000 F à moins de 2 500 000 F	341	2.3
10 : de 2 500 000 F à moins de 3 000 000 F	191	1.3
11 : 3 000 000 F et plus	362	2.4
12 : ne sait pas ou non déclaré	461	5.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE07CC2

Patrimoine global du ménage (corrigé à partir des différents éléments possédés par le ménage)

Liste des modalités	Nbr	%
01 : moins de 20 000 F	569	9.6
02 : de 20 000 F à moins de 50 000 F	648	10.0
03 : de 50 000 F à moins de 100 000 F	651	9.2
04 : de 100 000 F à moins de 300 000 F	916	12.4
05 : de 300 000 F à moins de 500 000 F	994	11.7
06 : de 500 000 F à moins de 1 000 000 F	2564	23.0
07 : de 1 000 000 F à moins de 1 500 000 F	1183	8.7
08 : de 1 500 000 F à moins de 2 000 000 F	608	4.3
09 : de 2 000 000 F à moins de 2 500 000 F	361	2.4
10 : de 2 500 000 F à moins de 3 000 000 F	202	1.3
11 : 3 000 000 F et plus	433	2.8
12 : ne sait pas ou non déclaré	401	4.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE08

Opinion sur la variation du patrimoine au cours de l'an passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	111	1.3
1 : A augmenté	2093	21.2
2 : A diminué	1789	17.1
3 : Est restée stable	5436	59.2
4 : Ne sait pas ou non déclaré	101	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100,

RE09

Travaux indispensables non réalisés au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	58	0.8
0 : Sans objet(pas de travaux prévus)	7	0.1
1 : Oui	2069	18.2
2 : Non	7339	80.2
3 : Ne sait pas ou non déclaré	57	0.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RE10

Argent "mis de côté" au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	41	0.5
1 : Oui	3504	37.5
2 : Non	5970	61.8
3 : Ne sait pas	15	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

INTER

Personne ayant répondu au questionnaire 1

Liste des modalités	Nbr	%
: non déclaré	95	1.2
1 : La personne de référence seule	4328	50.5
2 : le conjoint seul	2458	21.7
3 : les deux	2649	26.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

4. Page 10bis : Taux de possession

Ce chapitre contient les variables primaires de la page 10bis concernant les taux de possession des différents actifs. On y a joint des variables de synthèse concernant la possession par le ménage des principaux actifs.

Q10BP01

Livret A personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	4192	42.4
1 : oui	5338	57.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE01

Livret A enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7066	79.3
1 : oui	2464	20.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA01

Livret A autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9337	98.7
1 : oui	193	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LIVA

Possession d' au moins un livret A par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	3535	36.9
1 : oui	5995	63.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP01 à Q10BA01

Q10BP02

Livret bleu personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8864	93.3
1 : oui	666	6.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE02

Livret bleu enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9282	98.1
1 : oui	248	1.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA02

Livret bleu autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9505	99.8
1 : oui	25	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LIVB

Possession d'au moins un livret Bleu par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8762	92.5
1 : oui	768	7.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP02 à Q10BA02

LIVAB

Possession au moins d'un livret A ou d'un livret Bleu par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	3100	32.6
1 : oui	6430	67.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BP03

Livret B personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9387	97.9
1 : oui	143	2.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE03

Livret B enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9519	99.9
1 : oui	11	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA03

Livret B autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9528	100.0
1 : oui	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LIVS

Possession d'au moins un livret B ou livret supplémentaire par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9374	97.7
1 : oui	156	2.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP03 à Q10BA03

Q10BP04

Livret épargne banque personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8783	93.6
1 : oui	747	6.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE04

Livret épargne banque enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9313	98.2
1 : oui	217	1.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA04

Livret épargne banque autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9498	99.9
1 : oui	32	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LIVE

Possession d'au moins un livret d'épargne à la banque par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8630	92.3
1 : oui	900	7.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP04 à Q10BA04

LIVSE

Possession au moins d'un livret bancaire par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8493	90.1
1 : oui	1037	9.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BP05

Codevi personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7385	79.7
1 : oui	2145	20.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE05

Codevi enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9420	99.1
1 : oui	110	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA05

Codevi autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9478	99.7
1 : oui	52	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CODE

Possession d'au moins un Codévi par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7323	79.2
1 : oui	2207	20.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP05 à Q10BA05

Q10BP06

Livret d'épargne populaire personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9073	94.3
1 : oui	457	5.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE06

Livret d'épargne populaire enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9511	99.8
1 : oui	19	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA06

Livret d'épargne populaire autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9506	99.9
1 : oui	24	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LEP

Possession d'au moins un Livret d'épargne populaire(LEP) par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9041	94.1
1 : oui	489	5.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP06 à Q10BA06

DEFISC

Possession au moins d'un livret d'épargne défiscalisé par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	2335	25.7
1 : oui	7195	74.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Ménages possédant des livrets A ou Bleu, ou des CODEV ou un LEP

LIVEP

Possession de livrets d'épargne par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : oui	2056	22.8
1 : non	7474	77.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP01 à Q10BA06

Q10BP07

Plan d'épargne-logement personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7234	78.3
1 : oui	2296	21.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE07

Plan d'épargne-logement enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9123	97.0
1 : oui	407	3.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA07

Plan d'épargne-logement autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9500	99.8
1 : oui	30	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

PEL

Possession d'au moins un Plan d'épargne-logement(PEL) par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7012	76.6
1 : oui	2518	23.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP07 à Q10BA07

Q10BP08

Compte d'épargne-logement (CEL) personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7734	85.3
1 : oui	1796	14.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE08

Compte épargne-logement enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9322	98.4
1 : oui	208	1.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA08

Compte épargne-logement autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9507	99.9
1 : oui	23	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CEL

Possession d'au moins un Compte d'épargne-logement par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7633	84.4
1 : oui	1897	15.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP08 à Q10BA08

EPALO

Possession d'épargne-logement par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	5854	66.9
1 : oui	3676	33.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP07 à Q10BP08

Q10BP09

Obligations personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8827	93.8
1 : oui	703	6.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE09

Obligations enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9518	99.8
1 : oui	12	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA09

Obligations autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9515	99.9
1 : oui	15	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

OBLI

Possession d'au moins une Obligation par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8812	93.7
1 : oui	718	6.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP09 à Q10BA09

Q10BP10

Sicav de court terme personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8367	90.5
1 : oui	1163	9.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE10

Sicav de court terme enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9480	99.6
1 : oui	50	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA10

Sicav de court terme autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9519	100.0
1 : oui	11	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

SICAT

Possession d'au moins une Sicav de court terme par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8345	90.4
1 : oui	1185	9.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP10 à Q10BA10

Q10BP11

Autres Sicav personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8717	92.3
1 : oui	813	7.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE11

Autres Sicav enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9502	99.8
1 : oui	28	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA11

Autres Sicav autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9520	99.9
1 : oui	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

SICAL

Possession d'au moins d'une autre SICAV par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8700	92.2
1 : oui	830	7.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP11 à Q10BA11

SICAV

Possession au moins d'une Sicav par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7601	82.7
1 : oui	1929	17.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Ménages possédant des actions cotées ou non cotées

Q10BP12

Fonds communs placement personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9139	96.4
1 : oui	391	3.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE12

Fonds communs placement enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9522	99.9
1 : oui	8	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA12

Fonds communs placement autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9523	99.9
1 : oui	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

FCP

Possession d'au moins un Fond commun de placement par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9132	96.4
1 : oui	398	3.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP12 à Q10BA12

Q10BP13

Actions cotées personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8742	92.4
1 : oui	788	7.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE13

Actions cotées enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9498	99.7
1 : oui	32	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA13

Actions cotées autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9523	99.9
1 : oui	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ACTCO

Possession d'au moins une action cotée par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8728	92.3
1 : oui	802	7.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP13 à Q10BA13

Q10BP14

Parts de SCPI personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9398	99.0
1 : oui	132	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE14

Parts de SCPI enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9530	100.
1 : oui		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA14

Parts de SCPI autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9528	100.0
1 : oui	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

SCPI

Possession d'au moins une Part de SCPI par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9398	99.0
1 : oui	132	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP14 à Q10BA14

Q10BP15

Actions non cotées personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9398	98.7
1 : oui	132	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE15

Actions non cotées enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9524	100.0
1 : oui	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA15

Actions non cotées autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9529	100.0
1 : oui	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ACTNC

Possession d'au moins une Action non cotée dont le dirigeant n'est pas un membre de la famille par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9395	98.7
1 : oui	135	1.3
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP15 à Q10BA15

ACTION

Possession au moins d'une Action par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8636	91.5
1 : oui	894	8.5
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Ménages possédant des actions cotées ou non cotées

VALMO

Possession de valeurs mobilières par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	6963	76.4
1 : oui	2567	23.6
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

variable calculée à partir des variables q10bp09 à q10ba15

Q10BP16

Bons du trésor personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9397	98.6
1 : oui	133	1.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE16

Bons du trésor enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9528	100.0
1 : oui	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA16

Bons du trésor autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9522	100.0
1 : oui	8	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BONT

Possession d'au moins un Bon du trésor par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9389	98.6
1 : oui	141	1.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP16 à Q10BA16

Q10BP17

Autres bons personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9422	98.9
1 : oui	108	1.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE17

Autres bons enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9528	100.0
1 : oui	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA17

Autres bons autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9525	100.0
1 : oui	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BONO

Possession d'au moins un Bon(autre que du trésor) par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9416	98.9
1 : oui	114	1.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP17 à Q10BA17

BONS

Possession d'au moins un Bon par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9277	97.5
1 : oui	253	2.5
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP16 à Q10BA17

Q10BP18

Assurance-vie personne de référence ou conjoint
(décès, vie, mixte)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	6588	72.9
1 : oui	2942	27.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE18

Assurance-vie enfant
(Décès, vie, mixte)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9459	99.3
1 : oui	71	0.7
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA18

Assurance-vie autre personne
(décès, vie, mixte)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9502	99.8
1 : oui	28	0.2
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

AVI

Possession d'au moins une assurance-vie(décès, vie, mixte) par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	6545	72.5
1 : oui	2985	27.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP18 à Q10BA18

Q10BP19

Retraite complémentaire volontaire personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8694	93.9
1 : oui	836	6.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE19

Retraite complémentaire volontaire enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9518	99.9
1 : oui	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA19

Retraite complémentaire volontaire autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9522	100.0
1 : oui	8	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

RCV

Possession d'au moins une retraite complémentaire par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8680	93.8
1 : oui	850	6.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP19 à Q10BA19

Q10BP20

PEP ou PER personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8009	85.9
1 : oui	1521	14.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE20

PEP ou PER enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9490	99.6
1 : oui	40	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA20

PEP ou PER autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9503	99.8
1 : oui	27	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

PEP

Possession d'au moins un PER ou d'un PEP par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7972	85.6
1 : oui	1558	14.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP20 à Q10BA20

ASVI

Possession d'au moins une assurance-vie(ensemblé) par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	5206	60.5
1 : oui	4324	39.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP18 à Q10BA20

Q10BP21

Compte à terme personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9418	99.0
1 : oui	112	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE21

Compte à terme enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9526	100.0
1 : oui	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA21

Compte à terme autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9529	100.0
1 : oui	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CONT

Possession d'au moins un compte à terme par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9413	99.0
1 : oui	117	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP21 à Q10BA21

Q10BP22

Produit pour jeunes personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9508	99.8
1 : oui	22	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE22

Produit pour jeunes enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9385	98.7
1 : oui	145	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA22

Produit pour jeunes autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9529	100.0
1 : oui	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

PJEV

Possession d'au moins une Produit pour les jeunes par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9362	98.5
1 : oui	168	1.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP22 à Q10BA22

Q10BP23

Livret épargne entreprise personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9458	99.5
1 : oui	72	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE23

Livret épargne entreprise enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9528	100.0
1 : oui	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA23

Livret épargne entreprise autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9530	100.
1 : oui		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LEE

Possession d'au moins un Livret d'Epargne Entreprise par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9456	99.5
1 : oui	74	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP23 à Q10BA23

Q10BP24

Bons investissement personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9408	99.0
1 : oui	122	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE24

Bons investissement enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9525	99.9
1 : oui	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA24

Bons investissement autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9530	100.
1 : oui		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BINV

Possession d'au moins un Bon d'Investissement ou de Capitalisation par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9403	99.0
1 : oui	127	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP24 à Q10BA24

Q10BP25

Compte courant bloqué personne de référence ou conjoint

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9238	96.9
1 : oui	292	3.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BE25

Compte courant bloqué enfant

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9524	99.9
1 : oui	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10BA25

Compte courant bloqué autre personne

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9530	100.
1 : oui		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CCB

Possession d'au moins un compte courant bloqué par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9235	96.9
1 : oui	295	3.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP25 à Q10BA25

DIVER

Possession d'au moins un Produit Divers(Ensemble) par le ménage

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8803	93.4
1 : oui	727	6.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP21 à Q10BA25

Q10B26

Résidence principale

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	3307	45.5
1 : oui	6223	54.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B27

Autres logements occupés de temps à autre

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8575	90.5
1 : oui	955	9.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B28

Autres logements jamais occupés

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7886	87.0
1 : oui	1644	13.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

IMMOPossession d'au moins un Logement par le ménage
(résidence principale, secondaire ou logement de rapport)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	2775	38.9
1 : oui	6755	61.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP26 à Q10BA28

Q10B29

Terres ou terrains exploités professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8646	96.8
1 : oui	884	3.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B30

Terres ou terrains non exploités professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7994	88.1
1 : oui	1536	11.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

TERRE

Possession d'au moins un terrain par le ménage
(exploité ou non par le ménage)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7278	85.6
1 : oui	2252	14.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP29 à Q10BA30

Q10B31

Bâtiments, locaux utilisés professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8064	93.7
1 : oui	1466	6.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B32

Biens incorporels utilisés professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8962	96.7
1 : oui	568	3.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B33

Matériel utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	7614	90.5
1 : oui	1916	9.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B34

Cheptel utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8811	97.4
1 : oui	718	2.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9529	100.0

Q10B35

Stock utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8280	93.9
1 : oui	1250	6.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B36

Fonds de commerce utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9127	97.5
1 : oui	403	2.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B37

Bâtiments, locaux non utilisés professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8992	97.0
1 : oui	538	3.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B38

Biens incorporels non utilisés professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9486	99.7
1 : oui	44	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B39

Matériel non utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9344	99.3
1 : oui	186	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B40

Cheptel non utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9497	99.9
1 : oui	33	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B41

Stock non utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9500	99.9
1 : oui	30	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B42

Fonds de commerce non utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9500	99.8
1 : oui	30	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ACTPROPossession d'au moins un actif professionnel par le ménage
(exploité ou non par le ménage)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	6943	86.6
1 : oui	2587	13.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP31 à Q10BA42

Q10B43

Remboursements emprunts liés activité professionnelle

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	8117	92.1
1 : oui	1413	7.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B44

Remboursements d'emprunts non liés à l'activité professionnelle

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	4908	58.9
1 : oui	4622	41.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

DETTEExistence de remboursements d'emprunts
(liés ou non à l'activité professionnelle)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	4219	55.0
1 : oui	5311	45.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP43 à Q10BA44

Q10B45

Créances liées à l'activité professionnelle

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9377	99.1
1 : oui	153	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Q10B46

Créances non professionnelles

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9351	98.2
1 : oui	179	1.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CREAN

Possession de créances par le ménage(argent qu'il a prêté et qui ne lui a pas été encore rendu)

Liste des modalités	Nbr	%
0 : non	9207	97.3
1 : oui	323	2.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Variable calculée à partir des variables Q10BP45 à Q10BA46

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

**5. Comptes-chèques, Non possession
générale et Divers**

Ce chapitre contient les variables décrivant les comptes chèques et la non possession générale des ménages. Il concerne les variables des pages 9 à 11 du questionnaire 1.

CC1A

Nombre de comptes-chèques personne référence seule

Liste des modalités	Nbr	%
: Non déclaré	1766	16.7
0 à 7 : nombre de comptes-chèques		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 0	3315	32.0
—> 1	3613	43.0
—> 2	665	6.7
—> 3	116	1.0
—> 4	34	0.4
—> 5	7	0.0
—> 6	2	0.0
—> 7	2	0.0
8 : 8 ou plus	1	0.0
9 : Ne sait pas	9	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC1B

Nombre de comptes-chèques conjoint seul

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3953	46.7
0 à 8 : nombre de comptes-chèques		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 0	3811	36.4
—> 1	1587	15.4
—> 2	147	1.3
—> 3	23	0.2
—> 4	4	0.0
9 : Ne sait pas	5	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC1C

Nombre de comptes-chèques compte-joint

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2617	35.4
0 à 7 : nombre de comptes-chèques		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	0	1066 13.1
—>	1	4067 37.9
—>	2	1452 11.3
—>	3	263 1.9
—>	4	44 0.3
—>		
—>	5	12 0.1
—>	6	4 0.0
9 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC1D

Nombre de comptes-chèques enfant

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5416	61.7
0 à 7 : nombre de comptes-chèques		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	0	2907 27.8
—>	1	897 8.0
—>	2	231 2.0
—>	3	54 0.3
—>	4	16 0.1
—>		
—>	5	2 0.0
—>	6	1 0.0
9 : Ne sait pas	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC1E

Nombre de comptes-chèques autre personne ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7598	81.7
0 à 7 : nombre de comptes-chèques		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 0	1598	16.3
—> 1	283	1.8
—> 2	40	0.2
—> 3	5	0.0
—> 4	1	0.0
9 : Ne sait pas	5	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC1F

Nombre de comptes-chèques autres cas

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7692	82.6
0 à 7 : nombre de comptes-chèques		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 0	1633	16.4
—> 1	149	0.8
—> 2	38	0.2
—> 3	9	0.0
—> 4	5	0.0
—> 6	1	0.0
9 : Ne sait pas	3	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC211

Titulaire du premier compte-chèque décrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	202	3.7
1 : Personne de référence seule	4482	52.1
2 : Conjoint seul	380	3.4
3 : Compte-joint, personne de référence et son conjoint	4429	40.2
4 : Enfants	11	0.3
5 : Autres personnes du ménage	6	0.1
6 : Autre cas	19	0.2
7 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC221

Etablissement financier où est ouvert le 1er compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	221	3.9
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	1540	20.1
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	624	7.5
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	3333	25.8
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	667	6.7
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	667	7.9
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	50	0.6
06 : Crédit du Nord	102	1.2
07 : Crédit Lyonnais	674	8.3
08 : Société Générale (ou Sogenal)	609	7.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	244	2.6
10 : Banque Populaire	111	1.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	48	0.6
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	6	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	79	0.9
15 : Banque étrangère	65	0.7
16 : Compagnie d'Assurance étrangère		
17 : Autre établissement étranger	4	0.1
18 : Ne sait pas	2	0.0
20 : Autres banques françaises	484	4.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC231

Mode de gestion du 1er compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	226	3.9
0 : Sans objet ou non déclaré	6	0.1
1 : A la fois des versements directs par l'employeur ou des organismes (salaires, retraites, prestations sociales) et des prélèvements automatiques de certains paiements (EDF, remboursement d'emprunts, impôts, loyers...).	6482	66.4
2 : Seulement des versements directs et pas de prélèvements automatiques.	1572	18.5
3 : Seulement des prélèvements automatiques et pas de versements directs.	573	4.8
4 : Ni versement direct, ni prélèvement automatique.	665	6.3
5 : Ne sait pas	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24A1

Premier numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage ayant procuration sur le 1er compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8252	88.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	252 2.3
—>	02	977 9.2
—>	03	34 0.3
—>	04	9 0.1
—>	05	4 0.0
—>		
—>	06	1 0.0
—>	07	1 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24B1

Deuxième numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 1er compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9428	98.9
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01 6	0.1
—>	02 75	0.8
—>	03 19	0.1
—>	04 1	0.0
—>	06 1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC251

Le 1er compte-chèque est utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	217	3.8
0 : Sans objet ou non déclaré	25	0.3
1 : non, pas du tout	7754	87.1
2 : Oui, exclusivement	748	4.9
3 : Oui, non exclusivement	784	3.8
4 : Ne sait pas	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC261

Le 1er compte-chèque est rémunéré

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	215	3.8
0 : Sans objet ou non déclaré	11	0.1
1 : Oui	639	6.7
2 : Non	8663	89.3
3 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le de dernier caractère de la variable.

CC212

Titulaire du 2ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4188	53.6
1 : Personne de référence seule	1096	11.3
2 : Conjoint seul	1001	9.6
3 : Compte-joint, personne de référence et son conjoint	2437	18.5
4 : Enfants	551	5.3
5 : Autres personnes du ménage	189	1.3
6 : Autre cas	67	0.4
7 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC222

Etablissement financier où est ouvert le 2ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4190	53.6
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	646	6.8
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	453	4.4
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	1674	10.9
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	445	3.7
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	403	4.0
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	41	0.4
06 : Crédit du Nord	42	0.5
07 : Crédit Lyonnais	465	4.9
08 : Société Générale (ou Sogenal)	361	3.3
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	187	1.8
10 : Banque Populaire	98	0.8
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	50	0.5
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	4	0.1
14 : Divers français	55	0.6
15 : Banque étrangère	50	0.5
17 : Autre établissement étranger	8	0.1
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	357	3.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques : un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC232

Mode de gestion du 2ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4206	53.8
0 : Sans objet ou non déclaré	7	0.1
1 : A la fois des versements directs par l'employeur ou des organismes (salaires, retraites, prestations sociales) et des prélèvements automatiques de certains paiements (EDF, remboursement d'emprunts, impôts, loyers...).	2765	22.9
2 : Seulement des versements directs et pas de prélèvements automatiques.	1278	12.5
3 : Seulement des prélèvements automatiques et pas de versements directs.	444	3.4
4 : Ni versement direct, ni prélèvement automatique.	826	7.2
5 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24A2

Premier numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 2ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8606	91.6
00 : Sans objet ou non déclaré	41	0.3
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	573 5.4
—>	02	291 2.6
—>	03	12 0.1
—>	04	5 0.1
—>	05	1 0.0
—>	06	1 0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 7 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24B2

Deuxième numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 2ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9416	99.1
00 : Sans objet ou non déclaré	22	0.1
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	6 0.1
—>	02	75 0.7
—>	03	10 0.0
—>	04	1 0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC252

Le 2ème compte-chèque est utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4197	53.7
0 : Sans objet ou non déclaré	14	0.2
1 : non, pas du tout	4478	41.2
2 : Oui, exclusivement	498	3.1
3 : Oui, non exclusivement	342	1.8
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC262

Le 2ème compte-chèques est rémunéré

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4206	53.8
0 : Sans	9	0.0
1 : Oui	377	3.2
2 : Non	4936	42.9
3 : Ne sait pas	2	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le Numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC213

Titulaire du 3ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7393	83.0
1 : Personne de référence seule	255	2.3
2 : Conjoint seul	307	2.6
3 : Compte-joint, personne de référence et son conjoint	835	6.5
4 : Enfants	540	4.6
5 : Autres personnes du ménage	102	0.6
6 : Autre cas	98	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC223

Etablissement financier où est ouvert le 3ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7397	83.0
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	265	2.5
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	182	1.6
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	626	3.7
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	169	1.3
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	168	1.6
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	20	0.2
06 : Crédit du Nord	17	0.2
07 : Crédit Lyonnais	187	1.8
08 : Société Générale (ou Sogenal)	143	1.2
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	81	0.6
10 : Banque Populaire	49	0.5
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	25	0.2
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	2	0.0
14 : Divers français	27	0.2
15 : Banque étrangère	27	0.2
17 : Autre établissement étranger	1	0.0
20 : Autres banques françaises	144	1.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques : un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC233

Mode de gestion du 3ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7406	83.0
0 : Sans objet ou non déclaré	3	0.0
1 : A la fois des versements directs par l'employeur ou des organismes (salaires, retraites, prestations sociales) et des prélèvements automatiques de certains paiements (EDF, remboursement d'emprunts, impôts, loyers...).	885	6.7
2 : Seulement des versements directs et pas de prélèvements automatiques.	553	4.6
3 : Seulement des prélèvements automatiques et pas de versements directs.	192	1.6
4 : Ni versement direct, ni prélèvement automatique.	487	4.0
5 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24A3

Premier numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 3ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9108	96.4
00 : Sans objet ou non déclaré	14	0.1
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	248	2.3
—> 02	144	1.1
—> 03	10	0.0
—> 04	1	0.0
—> 05	2	0.0
—> 07	2	0.0
99 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24B3

Deuxième numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 3ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9436	99.1
00 : Sans objet ou non déclaré	7	0.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	8	0.1
—> 02	72	0.8
—> 03	6	0.0
99 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC253

Le 3ème compte-chèque est utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7402	83.0
0 : Sans objet ou non déclaré	6	0.1
1 : non, pas du tout	1777	14.9
2 : Oui, exclusivement	261	1.5
3 : Oui, non exclusivement	83	0.4
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC263

Le 3ème compte-chèques est rémunéré

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7404	83.1
0 : Sans	2	0.0
1 : Oui	130	1.1
2 : Non	1993	15.9
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le Numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC214

Titulaire du 4ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8176	94.4
1 : Personne de référence seule	80	0.7
2 : Conjoint seul	118	1.0
3 : Compte-joint, personne de référence et son conjoint	224	1.6
4 : Enfants	302	2.0
5 : Autres personnes du ménage	40	0.2
6 : Autre cas	50	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC224

Etablissement financier où est ouvert le 4ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8718	94.4
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	93	0.7
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	53	0.4
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	218	1.2
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	69	0.4
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	63	0.4
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	10	0.1
06 : Crédit du Nord	15	0.1
07 : Crédit Lyonnais	67	0.6
08 : Société Générale (ou Sogenal)	72	0.4
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	33	0.2
10 : Banque Populaire	19	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	14	0.1
14 : Divers français	8	0.1
15 : Banque étrangère	20	0.1
16 : Compagnie d'Assurance étrangère	1	0.0
17 : Autre établissement étranger	1	0.0
20 : Autres banques françaises	56	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques : un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC234

Mode de gestion du 4ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8723	94.5
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : A la fois des versements directs par l'employeur ou des organismes (salaires, retraites, prestations sociales) et des prélèvements automatiques de certains paiements (EDF, remboursement d'emprunts, impôts, loyers...).	291	1.9
2 : Seulement des versements directs et pas de prélèvements automatiques.	217	1.4
3 : Seulement des prélèvements automatiques et pas de versements directs.	79	0.6
4 : Ni versement direct, ni prélèvement automatique.	216	1.7
5 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24A4

Premier numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 4ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9339	98.6
00 : Sans objet ou non déclaré	3	0.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	119 0.9
—>	02	65 0.4
—>	03	3 0.0
—>	04	1 0.0
99 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24B4

Deuxième numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 4ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9485	99.7
00 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	3 0.0
—>	02	38 0.3
—>	03	2 0.0
—>	05	1 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC254

Le 4ème compte-chèque est utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8719	94.4
0 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
1 : non, pas du tout	655	4.7
2 : Oui, exclusivement	120	0.7
3 : Oui, non exclusivement	33	0.2
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC264

Le 4ème compte-chèques est rémunéré

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8722	94.5
0 : Sans	2	0.0
1 : Oui	42	0.3
2 : Non	763	5.2
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le Numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC215

Titulaire du 5ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9207	97.9
1 : Personne de référence seule	28	0.2
2 : Conjoint seul	34	0.3
3 : Compte-joint, personne de référence et son conjoint	80	0.6
4 : Enfants	126	0.7
5 : Autres personnes du ménage	18	0.0
6 : Autre cas	37	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC225

Etablissement financier où est ouvert le 5ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9209	97.9
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	34	0.2
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	23	0.2
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	98	0.6
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	24	0.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	29	0.2
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	4	0.0
06 : Crédit du Nord	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	25	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	25	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	11	0.1
10 : Banque Populaire	7	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	2	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	5	0.1
15 : Banque étrangère	3	0.0
20 : Autres banques françaises	28	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9524	100.0

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques : un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC235

Mode de gestion du 5ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9213	97.9
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : A la fois des versements directs par l'employeur ou des organismes (salaires, retraites, prestations sociales) et des prélèvements automatiques de certains paiements (EDF, remboursement d'emprunts, impôts, loyers...).	105	0.6
2 : Seulement des versements directs et pas de prélèvements automatiques.	88	0.6
3 : Seulement des prélèvements automatiques et pas de versements directs.	30	0.1
4 : Ni versement direct, ni prélèvement automatique.	93	0.7
5 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24A5

Premier numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 5ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9446	99.5
00 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	46 0.3
—>	02	31 0.2
—>	03	3 0.0
—>	04	2 0.0
99 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24B5

Deuxième numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 5ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9512	99.9
00 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	1 0.0
—>	02	14 0.1
—>	03	1 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1 . Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC255

Le 5ème compte-chèque est utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9208	97.9
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : non, pas du tout	248	1.7
2 : Oui, exclusivement	63	0.4
3 : Oui, non exclusivement	10	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC265

Le 5ème compte-chèques est rémunéré

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9210	97.9
0 : Sans	1	0.0
1 : Oui	20	0.2
2 : Non	299	1.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le Numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC216

Titulaire du 6ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9401	99.3
1 : Personne de référence seule	10	0.1
2 : Conjoint seul	18	0.1
3 : Compte-joint, personne de référence et son conjoint	26	0.2
4 : Enfants	49	0.3
5 : Autres personnes du ménage	12	0.0
6 : Autre cas	14	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC226

Etablissement financier où est ouvert le 6ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100,
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques : un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC236

Mode de gestion du 6ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9403	99.3
1 : A la fois des versements directs par l'employeur ou des organismes (salaires, retraites, prestations sociales) et des prélèvements automatiques de certains paiements (EDF, remboursement d'emprunts, impôts, loyers...).	40	0.2
2 : Seulement des versements directs et pas de prélèvements automatiques.	30	0.1
3 : Seulement des prélèvements automatiques et pas de versements directs.	13	0.1
4 : Ni versement direct, ni prélèvement automatique.	44	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC24A6

Premier numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage ayant procuration sur le 6ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9490	99.8
0 : Sans objet ou non déclaré	40	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable
 Cette variable est mal saisie, sur un caractère au lieu de deux

CC24B6

Deuxième numéro d'ordre individuel d'un membre du ménage
ayant procuration sur le 6ème compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9521	100.
00 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
01 à 12 : Numéro d'ordre individuel		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—>	01	1 0.0
—>	02	4 0.0
—>	03	1 0.0
—>	07	1 0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC256

Le 6ème compte-chèque est utilisé professionnellement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9402	99.3
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : non, pas du tout	103	0.6
2 : Oui, exclusivement	22	0.1
3 : Oui, non exclusivement	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

CC266

Le 6ème compte-chèques est rémunéré

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9403	99.3
0 : Sans	1	0.0
1 : Oui	6	0.0
2 : Non	120	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 comptes-chèques: un par ligne dans le tableau de la page 9 du questionnaire 1. Le Numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

CC3

Montant global disponible sur l'ensemble des comptes-chèques du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	293	4.6
0 : Sans objet ou non déclaré	9	0.1
1 : Solde débiteur (compte à découvert)	362	3.8
2 : De 0 à moins de 5 000 F	2927	34.7
3 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	2457	26.0
4 : De 10 000 F à moins de 20 000 F	1720	16.5
5 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	1055	8.2
6 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	312	2.3
7 : 100 000 F et plus	174	1.3
8 : Ne sait pas	221	2.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CC4

Comptes-chèques rémunérés à l'étranger

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	301	4.7
0 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
1 : Oui	112	1.1
2 : Non	9105	94.1
3 : Ne sait pas	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG11

Première raison non possession actuelle d'actifs financiers

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8592	87.8
1 : On préfère dépenser notre argent	126	1.7
2 : On préfère d'autres formes de placement (immobilier, entreprise individuelle,...) parce que les produits financiers ne nous inspirent pas confiance	40	0.4
3 : On préfère d'autres formes de placement, parce qu'ils nous semblent plus intéressants, plus rentables que les produits financiers.	22	0.3
4 : On connaît, peu, ou mal, ces produits.	46	0.6
5 : On n'a pas les moyens, on ne peut pas épargner.	701	9.3
6 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG12

Deuxième raison non possession actuelle d'actifs financiers

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9418	98.6
2 : On préfère d'autres formes de placement (immobilier, entreprise individuelle,...) parce que les produits financiers ne nous inspirent pas confiance.	5	0.0
3 : On préfère d'autres formes de placement, parce qu'ils nous semblent plus intéressants, plus rentables que les produits financiers.	2	0.0
4 : On connaît, peu, ou mal, ces produits.	8	0.1
5 : On n'a pas les moyens, on ne peut pas épargner.	97	1.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG2

Possession d'un ou plusieurs placements dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8593	87.7
1 : Oui	379	4.5
2 : Non	538	7.6
3 : Ne sait pas	20	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG31

Possession d'un livret d'épargne dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9159	95.6
1 : Oui	242	3.1
2 : Non	128	1.3
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG31A

Nombre d'années de possession du livret d'épargne dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9317	97.4
00 à 98 : Nombre d'années de possession du livret		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	8	0.1
—> 02	16	0.2
—> 03	14	0.2
—> 04	9	0.1
—> 05	21	0.3
—> 06	4	0.0
—> 07	7	0.1
—> 08	6	0.0
—> 09	2	0.0
—> 10	40	0.6
—> 12	2	0.0
—> 13	1	0.0
—> 15	20	0.2
—> 16	2	0.0
—> 17	1	0.0
—> 18	2	0.0
—> 20	22	0.3
—> 21	1	0.0
—> 25	2	0.0
—> 26	1	0.0
—> 28	1	0.0
—> 30	4	0.0
—> 34	1	0.0
—> 40	2	0.0
99 : ne sait pas	24	0.4
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG32

Possession d'un plan ou livret d'épargne-logement dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9171	95.7
1 : Oui	137	1.2
2 : Non	221	3.0
3 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG32A

Nombre d'années de possession du plan ou livret d'épargne-logement dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9408	99.0
00 à 98 : Nombre d'années de possession du livret		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	7	0.1
—> 02	13	0.1
—> 03	18	0.1
—> 04	9	0.1
—> 05	35	0.2
—> 06	9	0.1
—> 07	3	0.1
—> 08	5	0.1
—> 10	6	0.0
—> 12	2	0.0
—> 15	3	0.0
—> 16	1	0.0
—> 20	2	0.0
99 : Ne sait pas	9	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG33

Possession d'obligations, SICAV, FCP dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9177	95.8
1 : Oui	31	0.3
2 : Non	321	4.0
3 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG33A

Nombre d'années de possession d'obligations SICAV,FCP dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9500	99.8
00 à 98 : Nombre d'années de possession d'obligations		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—> 01	3	0.0
—> 02	4	0.0
—> 03	6	0.0
—> 04	1	0.0
—> 05	3	0.0
—> 06	1	0.0
—> 07	1	0.0
—> 10	6	0.1
—> 15	1	0.0
—> 25	1	0.0
99 : ne sait pas	3	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG34

Possession d'actions dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9177	95.8
1 : Oui	17	0.1
2 : Non	335	4.1
3 : Ne sait pas	1	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG34A

Nombre d'années de possession d'actions dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9513	99.9
00 à 98 : Nombre d'années de possession d'actions		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	2 0.0
—>	02	2 0.0
—>	03	4 0.0
—>	04	2 0.0
—>	05	1 0.0
—>		
—>	10	2 0.0
—>	15	1 0.0
99 : ne sait pas	3	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG35

Possession de bons dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9176	95.8
1 : Oui	12	0.2
2 : Non	341	4.0
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG35A

Nombre d'années de possession de bons dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9519	99.9
00 à 98 : Nombre d'années de possession de bons		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	02	1 0.0
—>	04	1 0.0
—>	05	4 0.0
—>	06	1 0.0
—>	20	1 0.0
—>		
—>	30	1 0.0
99 : ne sait pas	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG36

Possession d'un compte à terme dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9176	95.8
1 : Oui	2	0.0
2 : Non	351	4.2
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG36A

Nombre d'années de possession d'un compte à terme dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
00 à 98 : Nombre d'années de possession d'un compte à terme		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	05	1 0.0
—>	10	1 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG37

Possession d'une assurance-vie dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9171	95.7
1 : Oui	91	1.0
2 : Non	267	3.2
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NPG37A

Nombre d'années de possession d'une assurance-vie dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9443	99.0
00 à 98 : Nombre d'années de possession d'une assurance-vie		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—> 01	5	0.0
—> 02	3	0.1
—> 03	7	0.1
—> 04	4	0.1
—> 05	9	0.1
—> 06	3	0.0
—> 07	4	0.0
—> 10	22	0.2
—> 12	1	0.0
—> 15	4	0.0
—> 18	1	0.0
—> 20	5	0.1
—> 23	1	0.0
—> 25	4	0.0
—> 26	1	0.0
—> 30	3	0.0
—> 33	1	0.0
99 : ne sait pas	9	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CD1

Montant détenu sur compte à terme

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9404	98.9
1 : Moins de 1 000 F	5	0.0
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	19	0.2
3 : De 10 000 F à moins de 50 000 F	47	0.5
4 : De 50 000 F à moins de 200 000 F	32	0.3
5 : De 200 000 F à moins de 400 000 F	9	0.0
6 : 400 000 F et plus	11	0.1
7 : Ne sait pas	3	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100,

CD2

Certitude que le compte à terme n'est pas un compte-chèque

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet(pas de compte à terme) ou non déclaré	9444	99.2
1 : Oui	60	0.6
2 : Non	26	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

CD3

Montant détenu sur ensemble produits divers

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8994	95.1
1 : Moins de 1 000 F	62	0.5
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	195	1.9
3 : De 10 000 F à moins de 50 000 F	177	1.7
4 : De 50 000 F à moins de 200 000 F	60	0.7
5 : De 200 000 F à moins de 400 000 F	6	0.0
6 : 400 000 F et plus	10	0.1
7 : Ne sait pas	21	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

6. Description des livrets d'épargne

Ce chapitre contient les variables décrivant les Livrets d'épargne Il concerne les variables des pages 12 à 14 du questionnaire 1.

NBLE

Nombre de livrets d'épargne décrits dans le tableau page 12 quest. 1

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Sans objet ou non déclaré	2056	22.8
01 à 06 : Nombre de livrets d'épargne		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—> 01	2406	29.1
—> 02	2123	22.9
—> 03	1289	12.2
—> 04	941	7.9
—> 05	377	2.8
—> 06	338	2.2
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage ne pouvait décrire dans les 6 lignes du tableau que 6 livrets au plus. il y a cependant des ménages qui en ont plus (voir la variable LE12 ci-après)

LE1111

Nature du 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	2056	22.8
1 : Livret A	5794	61.4
2 : 1er livret au Crédit Mutuel (ou livret bleu)	473	4.7
3 : Livret B ou supplémentaire	17	0.1
4 : Livret ou compte d'épargne à la banque	449	4.3
5 : CODEVI	629	5.4
6 : Livret d'épargne populaire (LEP)	112	1.3
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1. le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1121

Titulaire du 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	2056	22.8
1 : Personne de référence seule	5732	62.0
2 : Son conjoint	960	8.6
3 : Un enfant, et lui seul peut (ou pourra) en disposer	402	3.5
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	230	1.9
5 : Autre personne du ménage	45	0.4
6 : Autre cas	105	0.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1131

Etablissement financier où est ouvert le 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2067	23.0
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	2257	24.7
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	3416	35.8
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	742	5.4
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	515	5.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	103	1.2
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	5	0.1
06 : Crédit du Nord	12	0.1
07 : Crédit Lyonnais	115	1.5
08 : Société Générale (ou Sogenal)	118	1.3
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	39	0.4
10 : Banque populaire	23	0.2
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	5	0.1
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	3	0.0
14 : Divers français	12	0.1
15 : Banques étrangères	10	0.1
18 : Ne sait pas	3	0.0
20 : Autres banques françaises	85	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1141

Date d'ouverture du 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	2071	22.9
1 : A la naissance ou dans la petite enfance	1124	10.4
2 : Moins d'un an	222	2.2
3 : De 1 à 2 ans	351	3.3
4 : De 3 à 7 ans	1176	10.9
5 : De 8 à 15 ans	1424	14.8
6 : Plus de 15 ans	3152	35.3
7 : Ne sait pas	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1151

Montant détenu sur le 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	2062	22.8
1 : Moins de 1 000 F	1902	18.4
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	2420	23.8
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	1542	16.5
4 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	599	6.6
5 : De 50 000 F à moins de 70 000 F	352	3.9
6 : 70 000 F à moins de 90 000 F	248	2.9
7 : 90 000 F et plus	178	2.4
8 : Ne sait pas	227	2.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1161

Mode d'imposition des revenus du 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	2074	22.9
1 : Non imposables	7109	73.7
2 : Imposables, et vous percevez des intérêts nets d'impôts	208	2.0
3 : Imposables, et vous les ajoutez à votre déclarations de revenus	126	1.2
4 : Ne sait pas	13	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1171

Revenus du 1er livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	2071	22.9
1 : moins de 100 F	2195	21.1
2 : De 100 F à moins de 700 F	2655	26.6
3 : De 700 F à moins de 2 000 F	1364	15.1
4 : De 2 000 F à moins de 4 000 F	633	7.0
5 : De 4 000 F à moins de 7 000 F	133	1.7
6 : 7 000 F et plus	23	0.3
7 : Ne sait pas	456	5.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1112

Nature du 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	4462	51.9
1 : Livret A	3241	29.9
2 : 1er livret au Crédit Mutuel (ou livret bleu)	357	3.3
3 : Livret B ou supplémentaire	82	1.4
4 : Livret ou compte d'épargne à la banque	307	2.4
5 : CODEVI	906	8.9
6 : Livret d'épargne populaire (LEP)	175	2.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1122

Titulaire du 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	4462	51.9
1 : Personne de référence seule	1143	12.7
2 : Son conjoint	2480	23.3
3 : Un enfant, et lui seul peut (ou pourra) en disposer	835	7.3
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	481	3.7
5 : Autre personne du ménage	104	0.8
6 : Autre cas	25	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1132

Etablissement financier où est ouvert le 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4492	52.2
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	1271	12.2
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	2145	21.2
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	676	4.7
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	416	3.9
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	118	1.5
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	6	0.1
06 : Crédit du Nord	11	0.2
07 : Crédit Lyonnais	101	1.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	113	1.2
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	55	0.6
10 : Banque populaire	22	0.2
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	11	0.1
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	3	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française		
14 : Divers français	8	0.1
15 : Banques étrangères	8	0.1
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	73	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1142

Date d'ouverture du 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	4494	52.2
1 : A la naissance ou dans la petite enfance	1091	9.0
2 : Moins d'un an	174	1.9
3 : De 1 à 2 ans	308	2.8
4 : De 3 à 7 ans	1071	10.4
5 : De 8 à 15 ans	859	8.9
6 : Plus de 15 ans	1527	14.7
7 : Ne sait pas	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1152

Montant détenu sur le 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	4465	51.9
1 : Moins de 1 000 F	1355	11.7
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	1760	16.2
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	1049	10.7
4 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	306	3.4
5 : De 50 000 F à moins de 70 000 F	165	1.4
6 : 70 000 F à moins de 90 000 F	149	1.6
7 : 90 000 F et plus	109	1.2
8 : Ne sait pas	172	1.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1162

Mode d'imposition des revenus du 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	4503	52.3
1 : Non imposables	4760	45.0
2 : Imposables, et vous percevez des intérêts nets d'impôts	141	1.5
3 : Imposables, et vous les ajoutez à votre déclarations de revenus	120	1.2
4 : Ne sait pas	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1172

Revenus du 2ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	4475	52.0
1 : moins de 100 F	1601	13.9
2 : De 100 F à moins de 700 F	1912	18.1
3 : De 700 F à moins de 2 000 F	775	8.1
4 : De 2 000 F à moins de 4 000 F	352	3.3
5 : De 4 000 F à moins de 7 000 F	77	1.0
6 : 7 000 F et plus	20	0.2
7 : Ne sait pas	318	3.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1113

Nature du 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	6585	74.9
1 : Livret A	1702	13.4
2 : 1er livret au Crédit Mutuel (ou livret bleu)	208	1.7
3 : Livret B ou supplémentaire	43	0.6
4 : Livret ou compte d'épargne à la banque	218	1.6
5 : CODEVI	652	6.3
6 : Livret d'épargne populaire (LEP)	122	1.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1123

Titulaire du 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	6585	74.9
1 : Personne de référence seule	684	7.0
2 : Son conjoint	368	3.4
3 : Un enfant, et lui seul peut (ou pourra) en disposer	1161	9.6
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	618	4.6
5 : Autre personne du ménage	82	0.4
6 : Autre cas	32	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1133

Etablissement financier où est ouvert le 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6638	75.4
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	666	5.6
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	1201	10.5
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	453	2.9
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	251	2.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	71	0.8
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	5	0.0
06 : Crédit du Nord	7	0.1
07 : Crédit Lyonnais	67	0.9
08 : Société Générale (ou Sogenal)	69	0.8
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	35	0.4
10 : Banque populaire	11	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	8	0.1
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française		
14 : Divers français	3	0.0
15 : Banques étrangères	6	0.0
18 : Ne sait pas		
20 : Autres banques françaises	38	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1143

Date d'ouverture du 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	6638	75.4
1 : A la naissance ou dans la petite enfance	1159	8.9
2 : Moins d'un an	100	0.9
3 : De 1 à 2 ans	205	2.0
4 : De 3 à 7 ans	690	6.1
5 : De 8 à 15 ans	426	3.9
6 : Plus de 15 ans	307	2.7
7 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1153

Montant détenu sur le 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	6585	74.9
1 : Moins de 1 000 F	853	7.2
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	1202	10.1
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	555	4.9
4 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	106	1.0
5 : De 50 000 F à moins de 70 000 F	41	0.4
6 : 70 000 F à moins de 90 000 F	30	0.1
7 : 90 000 F et plus	25	0.2
8 : Ne sait pas	133	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1163

Mode d'imposition des revenus du 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	6644	75.4
1 : Non imposables	2704	22.9
2 : Imposables, et vous percevez des intérêts nets d'impôts	91	1.0
3 : Imposables, et vous les ajoutez à votre déclarations de revenus	85	0.6
4 : Ne sait pas	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1173

Revenus du 3ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	6596	74.9
1 : moins de 100 F	1071	8.7
2 : De 100 F à moins de 700 F	1214	10.8
3 : De 700 F à moins de 2 000 F	318	2.6
4 : De 2 000 F à moins de 4 000 F	82	0.7
5 : De 4 000 F à moins de 7 000 F	26	0.2
6 : 7 000 F et plus	4	0.1
7 : Ne sait pas	219	2.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1114

Nature du 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	7874	87.1
1 : Livret A	846	6.0
2 : 1er livret au Crédit Mutuel (ou livret bleu)	116	1.0
3 : Livret B ou supplémentaire	19	0.2
4 : Livret ou compte d'épargne à la banque	131	0.9
5 : CODEVI	476	3.9
6 : Livret d'épargne populaire (LEP)	68	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1124

Titulaire du 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	7874	87.1
1 : Personne de référence seule	286	2.6
2 : Son conjoint	371	3.3
3 : Un enfant, et lui seul peut (ou pourra) en disposer	568	4.2
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	371	2.5
5 : Autre personne du ménage	45	0.3
6 : Autre cas	15	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1134

Etablissement financier où est ouvert le 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7906	87.4
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	370	2.6
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	612	5.1
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	278	1.5
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	152	1.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	32	0.4
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	4	0.0
06 : Crédit du Nord	9	0.1
07 : Crédit Lyonnais	49	0.6
08 : Société Générale (ou Sogenal)	42	0.4
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	27	0.2
10 : Banque populaire	10	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	4	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
14 : Divers français	3	0.0
15 : Banques étrangères	1	0.0
20 : Autres banques françaises	30	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1144

Date d'ouverture du 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	7906	87.4
1 : A la naissance ou dans la petite enfance	627	4.4
2 : Moins d'un an	74	0.6
3 : De 1 à 2 ans	119	1.1
4 : De 3 à 7 ans	413	3.3
5 : De 8 à 15 ans	246	2.0
6 : Plus de 15 ans	140	1.3
7 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1154

Montant détenu sur le 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	7876	87.1
1 : Moins de 1 000 F	522	3.7
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	646	5.0
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	313	2.6
4 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	50	0.5
5 : De 50 000 F à moins de 70 000 F	13	0.1
6 : 70 000 F à moins de 90 000 F	7	0.0
7 : 90 000 F et plus	18	0.2
8 : Ne sait pas	85	0.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1164

Mode d'imposition des revenus du 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	7911	87.4
1 : Non imposables	1522	11.8
2 : Imposables, et vous percevez des intérêts nets d'impôts	46	0.5
3 : Imposables, et vous les ajoutez à votre déclarations de revenus	48	0.3
4 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1174

Revenus du 4ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	7882	87.2
1 : moins de 100 F	625	4.4
2 : De 100 F à moins de 700 F	687	5.4
3 : De 700 F à moins de 2 000 F	154	1.4
4 : De 2 000 F à moins de 4 000 F	33	0.3
5 : De 4 000 F à moins de 7 000 F	8	0.1
6 : 7 000 F et plus	3	0.0
7 : Ne sait pas	138	1.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1115

Nature du 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	8815	95.0
1 : Livret A	304	1.8
2 : 1er livret au Crédit Mutuel (ou livret bleu)	49	0.2
3 : Livret B ou supplémentaire	10	0.1
4 : Livret ou compte d'épargne à la banque	59	0.4
5 : CODEVI	244	2.1
6 : Livret d'épargne populaire (LEP)	49	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1125

Titulaire du 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	8815	95.0
1 : Personne de référence seule	166	1.3
2 : Son conjoint	160	1.4
3 : Un enfant, et lui seul peut (ou pourra) en disposer	215	1.3
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	138	0.8
5 : Autre personne du ménage	28	0.1
6 : Autre cas	8	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1135

Etablissement financier où est ouvert le 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8836	95.2
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	154	0.9
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	224	1.6
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	154	0.8
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	63	0.4
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	21	0.2
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	1	0.0
06 : Crédit du Nord	6	0.1
07 : Crédit Lyonnais	30	0.4
08 : Société Générale (ou Sogenal)	16	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	9	0.1
10 : Banque populaire	6	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France	1	0.0
CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)		
14 : Divers français	2	0.0
20 : Autres banques françaises	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1145

Date d'ouverture du 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	8836	95.2
1 : A la naissance ou dans la petite enfance	233	1.3
2 : Moins d'un an	22	0.1
3 : De 1 à 2 ans	61	0.5
4 : De 3 à 7 ans	196	1.6
5 : De 8 à 15 ans	120	0.9
6 : Plus de 15 ans	59	0.4
7 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1155

Montant détenu sur le 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	8815	95.0
1 : Moins de 1 000 F	235	1.4
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	251	1.7
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	144	1.1
4 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	20	0.1
5 : De 50 000 F à moins de 70 000 F	8	0.0
6 : 70 000 F à moins de 90 000 F	4	0.0
7 : 90 000 F et plus	11	0.1
8 : Ne sait pas	42	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1165

Mode d'imposition des revenus du 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	8837	95.2
1 : Non imposables	652	4.5
2 : Imposables, et vous percevez des intérêts nets d'impôts	15	0.1
3 : Imposables, et vous les ajoutez à votre déclarations de revenus	24	0.2
4 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1175

Revenus du 5ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	8816	95.0
1 : moins de 100 F	279	1.8
2 : De 100 F à moins de 700 F	278	2.0
3 : De 700 F à moins de 2 000 F	61	0.5
4 : De 2 000 F à moins de 4 000 F	15	0.1
5 : De 4 000 F à moins de 7 000 F	6	0.1
6 : 7 000 F et plus	1	0.0
7 : Ne sait pas	74	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1116

Nature du 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	9192	97.8
1 : Livret A	112	0.7
2 : 1er livret au Crédit Mutuel (ou livret bleu)	30	0.1
3 : Livret B ou supplémentaire	3	0.0
4 : Livret ou compte d'épargne à la banque	29	0.1
5 : CODEVI	126	0.8
6 : Livret d'épargne populaire (LEP)	38	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1126

Titulaire du 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	9192	97.8
1 : Personne de référence seule	63	0.4
2 : Son conjoint	100	0.8
3 : Un enfant, et lui seul peut (ou pourra) en disposer	97	0.6
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	55	0.3
5 : Autre personne du ménage	19	0.1
6 : Autre cas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1136

Etablissement financier où est ouvert le 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9201	97.8
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	61	0.4
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	89	0.7
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	81	0.3
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	44	0.3
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	10	0.1
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	2	0.0
06 : Crédit du Nord	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	14	0.2
08 : Société Générale (ou Sogenal)	11	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	4	0.0
10 : Banque populaire	4	0.0
14 : Divers français	1	0.0
20 : Autres banques françaises	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1146

Date d'ouverture du 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	9202	97.8
1 : A la naissance ou dans la petite enfance	86	0.4
2 : Moins d'un an	13	0.1
3 : De 1 à 2 ans	30	0.3
4 : De 3 à 7 ans	107	0.7
5 : De 8 à 15 ans	62	0.4
6 : Plus de 15 ans	28	0.2
7 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1156

Montant détenu sur le 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	9192	97.8
1 : Moins de 1 000 F	100	0.6
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	113	0.6
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	76	0.6
4 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	19	0.2
5 : De 50 000 F à moins de 70 000 F	4	0.0
6 : 70 000 F à moins de 90 000 F		
7 : 90 000 F et plus	5	0.1
8 : Ne sait pas	21	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1166

Mode d'imposition des revenus du 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	9203	97.8
1 : Non imposables	304	2.1
2 : Imposables, et vous percevez des intérêts nets d'impôts	9	0.1
3 : Imposables, et vous les ajoutez à votre déclarations de revenus	12	0.0
4 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1 .Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE1176

Revenus du 6ème livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou livret non décrit	9192	97.8
1 : moins de 100 F	114	0.7
2 : De 100 F à moins de 700 F	133	0.7
3 : De 700 F à moins de 2 000 F	34	0.4
4 : De 2 000 F à moins de 4 000 F	12	0.1
5 : De 4 000 F à moins de 7 000 F	5	0.1
7 : Ne sait pas	40	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 12 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable.

LE12

Nombre total de livrets pour l'ensemble du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8912	93.9
00 à 20 : Total des livrets		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	00	2 0.0
—>	01	161 2.0
—>	02	161 1.9
—>	03	79 0.7
—>	04	58 0.5
—>	05	23 0.1
—>		
—>	06	13 0.1
—>	07	67 0.4
—>	08	39 0.3
—>	09	6 0.0
—>	10	6 0.0
—>		
—>	11	2 0.0
—>	16	1 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 6 livrets, mais il peut en avoir plus (jusqu'à 16)

LE13

Montant global détenu sur l'ensemble des livrets épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	8935	93.5
1 : Moins de 1 000 F	67	0.7
2 : De 1 000 F à moins de 10 000 F	135	1.4
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	95	0.9
4 : De 30 000 F à moins de 80 000 F	98	1.0
5 : De 80 000 F à moins de 130 000 F	35	0.4
6 : De 130 000 F à moins de 180 000 F	23	0.3
7 : 180 000 F et plus	24	0.2
8 : Ne sait pas	115	1.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Cette question n'est posée théoriquement qu'aux ménages n'ayant pas donné tous les montants correspondant à leurs livrets.

LE21

Possesseurs de livrets d'épargne :
Dépôts effectués au cours des 12 mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2080	23.2
1 : Oui	4239	44.4
2 : Non	3203	32.4
3 : Ne sait pas	8	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE221

Possesseurs de livrets d'épargne :

Première provenance de l'argent déposé au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	5341	56.2
1 : Don et héritage (le produit ou l'argent a été reçu en héritage, don, donation, cadeau)	614	5.4
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	97	1.1
3 : Argent provenant d'emprunt	25	0.3
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	68	0.9
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels..)	107	0.5
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	2956	31.7
7 : Autres (gain, loto...)	317	3.9
8 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE222

Possesseurs de livrets d'épargne :

Deuxième provenance de l'argent déposé au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9150	96.3
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	12	0.1
3 : Argent provenant d'emprunt	3	0.0
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	12	0.1
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels..)	10	0.0
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	279	2.8
7 : Autres (gain, loto...)	64	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE223

Possesseurs de livrets d'épargne :

Troisième provenance de l'argent déposé au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9501	99.8
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	3	0.0
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	1	0.0
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	19	0.2
7 : Autres (gain, loto...)	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE224

Possesseurs de livrets d'épargne :

Quatrième provenance de l'argent déposé au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9525	100.
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	3	0.0
7 : Autres (gain, loto...)	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE23

Possesseurs de livrets d'épargne :

Retraits effectués au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2083	23.2
1 : Oui	4124	43.9
2 : Non	3318	32.9
3 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE241

Possesseurs de livrets d'épargne :
 Première utilisation de l'argent retiré au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5424	56.3
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau	149	1.9
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	275	2.8
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	326	2.8
4 : Paiement de dépenses courantes	3086	33.5
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	260	2.5
6 : Ne sait pas	9	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE242

Possesseurs de livrets d'épargne :
 Deuxième utilisation de l'argent retiré au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9221	97.0
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	12	0.1
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	14	0.1
4 : Paiement de dépenses courantes	212	2.1
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	71	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE243

Possesseurs de livrets d'épargne :
 Troisième utilisation de l'argent retiré au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9508	99.9
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers		
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	2	0.0
4 : Paiement de dépenses courantes	12	0.1
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	8	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE244

Possesseurs de livrets d'épargne :

Quatrième utilisation de l'argent retiré au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
4 : Paiement de dépenses courantes	1	0.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE25

Possesseurs de livrets d'épargne :

Variation du montant global déposé au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	2095	23.2
1 : A augmenté	1849	19.2
2 : A diminué	1932	19.9
3 : Est resté stable	3636	37.4
4 : Ne sait pas	16	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE31

Non possesseurs ayant eu des livrets dans le passé

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8333	88.4
1 : Oui et on en avait encore il y a un an	41	0.4
2 : Oui et on n'en avait déjà plus il y a un an	516	4.9
3 : Non	630	6.2
4 : Ne sait pas	10	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE32

Non possesseurs de livrets d'épargne

Motif principal de non possession de livret d'épargne

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8894	93.7
1 : Il ne rapporte pas assez	82	0.6
2 : Il ne permet pas de maintenir son capital	13	0.1
3 : Il ne convient pas à vos besoins	132	1.3
4 : Vous le connaissez peu ou mal	31	0.4
5 : Vous n'épargnez pas assez pour avoir à la fois un livret et d'autres placements	291	2.9
6 : Autres raisons (y.c ne sait pas)	87	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE331

Non possesseurs de livrets d'épargne

Première utilisation de la liquidation au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9489	99.6
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	1	0.0
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	14	0.1
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	4	0.0
4 : Paiement de dépenses courantes	19	0.2
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE332

Non possesseurs de livrets d'épargne

Deuxième utilisation de la liquidation au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9527	100.
4 : Paiement de dépenses courantes	2	0.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE341

Non possesseurs de livrets d'épargne
Première raison de non garde des livrets

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8987	94.8
1 : Ce livret avait été ouvert par les parents (ou d'autres personnes, ou par un organisme), on ne l'avait pas choisi, et il a été fermé à la première occasion	69	0.6
2 : On ne trouvait plus ce produit intéressant, et on a préféré d'autres formes de placements, plus rentables	147	1.4
3 : On n'avait plus assez d'argent pour le placer à la fois sur un livret et sur d'autres produits financiers	51	0.5
4 : On a eu besoin d'argent et on a liquidé ce placement	226	2.2
5 : Autres raisons	50	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

LE342

Non possesseurs de livrets d'épargne
Première raison de non garde des livrets

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9491	99.7
1 : Ce livret avait été ouvert par les parents (ou d'autres personnes, ou par un organisme), on ne l'avait pas choisi, et il a été fermé à la première occasion		
2 : On ne trouvait plus ce produit intéressant, et on a préféré d'autres formes de placements, plus rentables	6	0.1
3 : On n'avait plus assez d'argent pour le placer à la fois sur un livret et sur d'autres produits financiers	3	0.0
4 : On a eu besoin d'argent et on a liquidé ce placement	23	0.1
5 : Autres raisons	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

**7. Description des Plans et comptes
d'épargne-logement**

Ce chapitre contient les variables décrivant les produits d'épargne logement. Il concerne les variables des pages 15 à 18 du questionnaire 1.

NBEL

Nombre de produits d'épargne-logement (plans ou comptes)

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Sans objet ou non déclaré	5855	67.0
01 à 08 : Nombre de plans ou de comptes d'épargne-logement		
—> VALEURS TROUVEES —>		
—>	01	2274 21.5
—>	02	1006 9.0
—>	03	250 1.7
—>	04	104 0.6
—>	05	19 0.1
—>		
—>	06	13 0.1
—>	07	5 0.0
—>	08	4 0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO1111

Nature du 1er produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5855	67.0
1 : Plan d'épargne-logement	2463	23.0
2 : Plan reconverti en compte ou livret	84	0.5
3 : Compte ou livret	1128	9.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1121

Titulaire du 1er produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5855	67.0
1 : La personne de référence	2691	24.8
2 : Son conjoint	638	5.8
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	184	1.4
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	53	0.5
5 : Une autre personne du ménage	17	0.1
6 : Autres cas	92	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1131

Etablissement financier où est le 1er produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5867	67.1
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	248	2.6
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	480	5.3
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	1444	10.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	235	2.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	327	3.6
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	13	0.2
06 : Crédit du Nord	24	0.2
07 : Crédit Lyonnais	291	3.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	234	2.5
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	110	1.1
10 : Banque Populaire	50	0.4
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	5	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	4	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française		
14 : Divers français	20	0.2
15 : Banque étrangère	5	0.1
18 : Ne sait pas	2	0.0
20 : Autres banques françaises	171	1.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1141

Date ouverture du 1er produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1151

Montant détenu sur le 1er produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5855	67.0
1 : Moins de 5 000 F	851	7.1
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	564	5.1
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	1006	9.2
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	628	6.0
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	328	3.0
6 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	171	1.5
7 : 200 000 F et plus	22	0.2
8 : Ne sait pas	105	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1161

Dépôts supplémentaires sur le 1er produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5870	67.1
0 : Sans objet ou non déclaré	551	4.4
1 : Souvent	167	1.7
2 : Exceptionnellement	754	6.8
3 : Jamais	2183	20.0
4 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1112

Nature du 2ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8129	88.4
1 : Plan d'épargne-logement	639	5.4
2 : Plan reconverti en compte ou livret	38	0.2
3 : Compte ou livret	724	6.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1122

Titulaire du 2ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8129	88.4
1 : La personne de référence	408	3.5
2 : Son conjoint	695	5.7
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	181	1.3
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	75	0.6
5 : Une autre personne du ménage	23	0.2
6 : Autres cas	19	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1132

Etablissement financier où est le 2ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8133	88.5
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	80	0.8
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	152	1.8
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	594	3.6
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	83	0.6
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	129	1.2
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	9	0.1
06 : Crédit du Nord	7	0.1
07 : Crédit Lyonnais	130	1.2
08 : Société Générale (ou Sogenal)	92	1.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	29	0.4
10 : Banque Populaire	21	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	5	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
14 : Divers français	4	0.0
20 : Autres banques françaises	61	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1142

Date ouverture du 2ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1152

Montant détenu sur le 2ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8129	88.4
1 : Moins de 5 000 F	380	3.0
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	234	2.1
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	372	3.1
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	207	1.6
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	115	0.9
6 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	44	0.4
7 : 200 000 F et plus	3	0.0
8 : Ne sait pas	46	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1162

Dépôts supplémentaires sur le 2ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8138	88.5
0 : Sans objet ou non déclaré	264	1.9
1 : Souvent	101	0.7
2 : Exceptionnellement	296	2.8
3 : Jamais	728	6.0
4 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1113

Nature du 3ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9135	97.5
1 : Plan d'épargne-logement	153	1.0
2 : Plan reconverti en compte ou livret	9	0.0
3 : Compte ou livret	233	1.5
4 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1123

Titulaire du 3ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9135	97.5
1 : La personne de référence	105	0.7
2 : Son conjoint	100	0.7
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	103	0.6
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	71	0.5
5 : Une autre personne du ménage	11	0.0
6 : Autres cas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1133

Etablissement financier où est le 3ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9136	97.5
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	18	0.1
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	41	0.4
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	172	0.9
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	21	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	36	0.2
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	2	0.0
06 : Crédit du Nord	5	0.0
07 : Crédit Lyonnais	33	0.3
08 : Société Générale (ou Sogenal)	28	0.2
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	9	0.0
10 : Banque Populaire	9	0.1
14 : Divers français	1	0.0
20 : Autres banques françaises	19	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1143

Date ouverture du 3ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1153

Montant détenu sur le 3ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9135	97.5
1 : Moins de 5 000 F	110	0.6
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	71	0.6
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	110	0.6
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	47	0.3
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	34	0.2
6 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	8	0.0
8 : Ne sait pas	15	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1163

Dépôts supplémentaires sur le 3ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9137	97.5
0 : Sans objet ou non déclaré	84	0.5
1 : Souvent	37	0.3
2 : Exceptionnellement	65	0.5
3 : Jamais	207	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1114

Nature du 4ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9385	99.2
1 : Plan d'épargne-logement	40	0.2
2 : Plan reconverti en compte ou livret	3	0.0
3 : Compte ou livret	102	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1124

Titulaire du 4ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9385	99.2
1 : La personne de référence	16	0.1
2 : Son conjoint	53	0.3
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	41	0.2
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	32	0.2
5 : Une autre personne du ménage	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1134

Etablissement financier où est le 4ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9386	99.2
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	8	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	13	0.2
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	58	0.2
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	6	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	21	0.1
06 : Crédit du Nord	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	15	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	8	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	3	0.0
10 : Banque Populaire	2	0.0
14 : Divers français	1	0.0
20 : Autres banques françaises	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1144

Date ouverture du 4ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1154

Montant détenu sur le 4ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9385	99.2
1 : Moins de 5 000 F	43	0.2
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	23	0.2
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	37	0.2
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	15	0.1
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	14	0.1
6 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	3	0.0
8 : Ne sait pas	10	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1164

ats supplémentaires sur le 4ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9386	99.2
: Sans objet ou non déclaré	33	0.2
: Souvent	13	0.1
: Exceptionnellement	27	0.2
: Jamais	70	0.4
: Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1115

Nature du 5ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9489	99.8
1 : Plan d'épargne-logement	18	0.1
3 : Compte ou livret	23	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1125

Titulaire du 5ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9489	99.8
1 : La personne de référence	5	0.0
2 : Son conjoint	3	0.0
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	20	0.1
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	12	0.1
5 : Une autre personne du ménage	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1135

Etablissement financier où est le 5ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9490	99.8
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	3	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	2	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	17	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	1	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	8	0.0
05 : CCF (Crédit Commercial de France)		
06 : Crédit du Nord		
07 : Crédit Lyonnais	4	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	3	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	1	0.0
20 : Autres banques françaises	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1145

Date ouverture du 5ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1155

Montant détenu sur le 5ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9489	99.8
1 : Moins de 5 000 F	11	0.0
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	5	0.0
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	12	0.1
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	6	0.0
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	2	0.0
6 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	1	0.0
8 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1165

Dépôts supplémentaires sur le 5ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9490	99.8
0 : Sans objet ou non déclaré	15	0.1
1 : Souvent	1	0.0
2 : Exceptionnellement	8	0.1
3 : Jamais	16	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1116

Nature du 6ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9508	99.9
1 : Plan d'épargne-logement	8	0.0
3 : Compte ou livret	14	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1126

Titulaire du 6ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9508	99.9
1 : La personne de référence	1	0.0
2 : Son conjoint	3	0.0
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	11	0.0
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	7	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1136

Etablissement financier où est le 6ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9509	99.9
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	2	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	1	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	10	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	3	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	1	0.0
20 : Autres banques françaises	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1146

Date ouverture du 6ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1156

Montant détenu sur le 6ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9508	99.9
1 : Moins de 5 000 F	9	0.0
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	2	0.0
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	4	0.0
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	3	0.0
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	1	0.0
8 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1166

Dépôts supplémentaires sur le 6ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9509	99.9
0 : Sans objet ou non déclaré	7	0.0
1 : Souvent	1	0.0
2 : Exceptionnellement	2	0.0
3 : Jamais	11	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1117

Nature du 7ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9521	100.
1 : Plan d'épargne-logement	2	0.0
3 : Compte ou livret	7	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1127

Titulaire du 7ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9521	100.
2 : Son conjoint	1	0.0
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	5	0.0
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1137

Etablissement financier où est le 7ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9522	100.
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	4	0.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	1	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	1	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1147

Date ouverture du 7ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1157

Montant détenu sur le 7ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9521	100.
1 : Moins de 5 000 F	2	0.0
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	2	0.0
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	2	0.0
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	2	0.0
8 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1167

Dépôts supplémentaires sur le 7ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9522	100.0
0 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
3 : Jamais	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1118

Nature du 8ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9526	100.0
3 : Compte ou livret	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1128

Titulaire du 8ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9526	100.
3 : Un enfant et lui seul peut (ou pourra) en disposer	3	0.0
4 : Un enfant, et ce livret est à la disposition de l'ensemble du ménage	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1138

Etablissement financier où est le 8ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9527	100.
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	1	0.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	1	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1148

Date ouverture du 8ème produit d'épargne-logement

Cette variable est sur 4 caractères: les 2 premiers concernent le mois (valeur: 01 à 12 et 99(NSP)), et les deux derniers l'année(valeur 58 à 92 et 99(NSP))

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1158

Montant détenu sur le 8ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9526	100.
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	1	0.0
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	1	0.0
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	1	0.0
8 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO1168

Dépôts supplémentaires sur le 8ème produit d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9527	100.0
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
3 : Jamais	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 livrets : un par ligne dans le tableau de la page 15 du quest 1; le numéro de la ligne est le dernier caractère du nom de la variable .

ELO12

Montants déposés sur ensemble épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9191	96.9
1 : Moins de 5 000 F	53	0.4
2 : De 5 000 F à moins de 10 000 F	58	0.6
3 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	69	0.6
4 : De 30 000 F à moins de 60 000 F	48	0.4
5 : De 60 000 F à moins de 100 000 F	28	0.3
6 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	23	0.1
7 : Plus de 200 000 F	7	0.1
8 : Ne sait pas	53	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Cette question n'est posée qu'aux ménages qui ont mis "ne sait pas" à l'un des montants correspondant à leurs livrets d'épargne.

ELO21

Possesseurs d'épargne-logement:
Dépôts au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5881	67.2
1 : Oui	1362	12.5
2 : Non	2283	20.3
3 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO221

Possesseurs d'épargne-logement:

Première provenance de l'argent des dépôts des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8190	87.7
1 : Don et héritage (le produit ou l'argent a été reçu en héritage, don, donation, cadeau)	77	0.7
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	25	0.2
3 : Argent provenant d'emprunt	8	0.1
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	48	0.5
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	33	0.2
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	1079	10.1
7 : Autres (gain loto...)	67	0.5
8 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO222

Possesseurs d'épargne-logement:

Deuxième provenance de l'argent des dépôts des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9462	99.4
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	2	0.0
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	5	0.0
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	4	0.0
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	49	0.5
7 : Autres (gain loto...)	8	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO223

Possesseurs d'épargne-logement:

Troisième provenance de l'argent des dépôts des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	1	0.0
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	1	0.0
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	4	0.0
7 : Autres (gain loto...)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO23

Possesseurs d'épargne-logement:

Liquidation d'un plan au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5878	67.1
1 : Oui	255	2.2
2 : Non	3396	30.7
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO241

Possesseurs d'épargne-logement:

Première utilisation de la liquidation au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9275	97.8
1 : Achat d'un logement	60	0.6
2 : Réinvestissement dans un produit d'épargne-logement	41	0.4
3 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	28	0.3
4 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	43	0.3
5 : Paiement de dépenses courantes	48	0.4
6 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	10	0.0
7 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu)	24	0.2
8 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO242

Possesseurs d'épargne-logement:

Deuxième utilisation de la liquidation au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9517	99.9
2 : Réinvestissement dans un produit d'épargne-logement	1	0.0
3 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	3	0.0
4 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	3	0.1
5 : Paiement de dépenses courantes	2	0.0
6 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	1	0.0
7 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu)	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO243

Possesseurs d'épargne-logement:

Troisième utilisation de la liquidation au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
5 : Paiement de dépenses courantes	1	0.0
7 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO25

Possesseurs d'épargne-logement:

Retraits sur certains produits épargne-logement les 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5881	67.1
1 : Oui	776	6.5
2 : Non	2869	26.4
3 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO261

Possesseurs d'épargne-logement:

Première utilisation des retraits au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8760	93.6
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	13	0.1
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	38	0.2
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	132	1.1
4 : Paiement de dépenses courantes	513	4.3
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	73	0.7
6 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO262

Possesseurs d'épargne-logement:

Deuxième utilisation des retraits au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9491	99.7
4 : Paiement de dépenses courantes	29	0.2
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO27

Possesseurs d'épargne-logement:

Evolution du montant de l'ensemble des produits d'épargne-logement au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5886	67.2
1 : A augmenté	2016	19.9
2 : A diminué	481	4.0
3 : Est resté stable	1140	8.8
4 : Ne sait pas	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO28

Possesseurs d'épargne-logement :
Intention de demande de prêt

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5893	67.4
1 : Oui, certainement	1292	11.2
2 : Oui, peut-être	1165	10.0
3 : Non, sans doute pas	566	4.9
4 : Non, certainement pas	559	5.9
5 : Ne sait pas	55	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO31

Non possesseurs d'épargne-logement :
Dans le passé possession d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4556	44.4
1 : Oui et on en avait encore il y a un an	170	1.7
2 : Oui et on n'en avait déjà plus il y a un an	1418	12.9
3 : Non	3364	40.8
4 : Ne sait pas	21	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO32

Non possesseurs d'épargne-logement :
Raisons de non possession d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6163	59.3
1 : Cela ne rapporte pas assez	66	0.7
2 : Cela ne permet pas de maintenir son capital	19	0.2
3 : Cela ne convient pas à vos besoins	986	11.7
4 : Vous connaissez peu ou mal l'épargne-logement	350	4.1
5 : Vous n'épargnez pas suffisamment pour avoir à la fois de l'épargne-logement et d'autres placements	1499	18.5
6 : Autres raisons (y.c ne sait pas)	447	5.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO331

Non possesseurs d'épargne-logement :
 Première utilisation de la liquidation d'épargne-logement
 au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9357	98.2
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	7	0.1
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	30	0.3
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	73	0.7
4 : Paiement de dépenses courantes	41	0.5
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	22	0.3
6 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO332

Non possesseurs d'épargne-logement:
 Deuxième utilisation de la liquidation d'épargne-logement
 au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9521	100.
4 : Paiement de dépenses courantes	7	0.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO341

Non possesseurs d'épargne-logement :

Premier motif de non possession d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7964	85.7
0 : Le prêt souhaité a été obtenu; ensuite on n'épargnait plus ou on a préféré d'autres placements	853	7.0
1 : Le prêt souhaité a été refusé, et on n'a pas ouvert de nouveau livret (ou plan)	24	0.2
2 : On a dû abandonner (ou différer) les projets immobiliers, on n'a pas demandé de prêt et on n'a pas ouvert de nouveau livret ou plan	91	1.2
3 : On n'a jamais eu l'intention de demander un prêt; ce produit n'était pas satisfaisant; à échéance on a préféré d'autres placements	107	1.0
4 : Autres cas	104	1.1
5 : Les projets immobiliers ont été abandonnés (ou différés), et le placement liquidé	34	0.4
6 : On a eu besoin d'argent	291	2.7
7 : On a préféré d'autres placements plus intéressants	35	0.4
8 : Autres cas	26	0.2
9 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ELO342

Non possesseurs d'épargne-logement:

Deuxième motif de non possession d'épargne-logement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9457	99.1
2 : On a dû abandonner (ou différer) les projets immobiliers, on n'a pas demandé de prêt et on n'a pas ouvert de nouveau livret ou plan	2	0.0
3 : On n'a jamais eu l'intention de demander un prêt; ce produit n'était pas satisfaisant; à échéance on a préféré d'autres placements	4	0.1
4 : Autres cas	10	0.1
5 : Les projets immobiliers ont été abandonnés (ou différés), et le placement liquidé	3	0.0
6 : On a eu besoin d'argent	27	0.3
7 : On a préféré d'autres placements plus intéressants	15	0.2
8 : Autres cas	12	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

8. Description des valeurs mobilières

Ce chapitre contient les variables décrivant les valeurs mobilières. Il concerne les variables des pages 19 à 22 du questionnaire 1.

MOB1111

Nombre de ménages possédant des Obligations, emprunts d'état

Liste des modalités	Nbr	%
: Non possession d'Obligations ou non déclaré	8812	93.7
1 : Possession d'Obligations	718	6.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A1

Etablissements financiers des Obligations(1ère réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8836	93.9
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	28	0.3
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	57	0.6
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	283	2.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	32	0.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	71	0.8
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	8	0.1
06 : Crédit du Nord	9	0.1
07 : Crédit Lyonnais	41	0.4
08 : Société Générale (ou Sogenal)	43	0.5
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	36	0.3
10 : Banque populaire	3	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	19	0.3
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	4	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française	11	0.1
14 : Divers français	12	0.1
15 : Banques étrangères	3	0.0
18 : Ne sait pas	3	0.0
20 : Autres banques françaises	31	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B1

Etablissements financiers des Obligations(2ème réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9456	99.4
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	3	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	9	0.1
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	14	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	7	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	9	0.0
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	1	0.0
06 : Crédit du Nord	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	5	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	5	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	6	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	3	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française	2	0.0
14 : Divers français	1	0.0
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1131

Ménages ayant des Obligations par participation d'entreprise

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8831	93.8
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Oui, intégralement	20	0.2
2 : Oui, en partie	20	0.2
3 : Non	657	5.8
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1141

Existence de revenus des Obligations
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8831	93.8
1 : Oui pour toutes	549	4.8
2 : Oui pour certaines	73	0.7
3 : Non	75	0.7
4 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1151

Choix de l'imposition des revenus des Obligations

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8830	93.8
0 : Sans objet (capitalisation)	70	0.7
1 : Choisi le prélèvement forfaitaire (ou libératoire) : on touche des intérêts nets d'impôts	326	2.7
2 : Préféré ajouter les intérêts à la déclaration	260	2.4
3 : Choisi une formule mixte entre les deux	41	0.4
4 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1161

Montant détenu sur les Obligations

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8823	93.7
1 : Moins de 10 000 F	70	0.7
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	151	1.6
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	97	0.8
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	137	1.2
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	100	0.7
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	40	0.3
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	10	0.0
8 : 1 500 000 F et plus	4	0.0
9 : Ne sait pas	98	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1112

Nombre de ménages possédant des Sicav de court terme

Liste des modalités	Nbr	%
: Non possession de Sicav de court terme ou non déclaré	8346	90.4
2 : Possession de Sicav de court terme	1184	9.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A2

Etablissements financiers des Sicav de court terme(1ère réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8411	90.9
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	90	1.1
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	168	1.4
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	362	2.4
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	76	0.6
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	73	0.8
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	13	0.1
06 : Crédit du Nord	12	0.1
07 : Crédit Lyonnais	61	0.5
08 : Société Générale (ou Sogenal)	75	0.6
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	44	0.3
10 : Banque populaire	5	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	22	0.3
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	11	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française	8	0.1
14 : Divers français	14	0.1
15 : Banque étrangère	6	0.0
16 : Compagnie d'Assurance étrangère		
17 : Autre établissement étranger		
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	76	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B2

Etablissements financiers des Sicav de court terme(2ème réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9387	98.9
BP : Banque populaire		
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	14	0.1
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	19	0.1
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	26	0.2
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	10	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	14	0.1
05 : CCF (Crédit Commercial de France)		
06 : Crédit du Nord	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	10	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	10	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	9	0.1
10 : Banque populaire	2	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	5	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	6	0.0
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	14	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1142Existence de revenus des Sicav de court terme
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8427	91.0
1 : Oui pour toutes	458	3.8
2 : Oui pour certaines	51	0.5
3 : Non	582	4.5
4 : Ne sait pas	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1152

Choix de l'imposition des revenus des Sicav de court terme

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8420	91.1
0 : Sans objet (capitalisation)	485	3.9
1 : Choisi le prélèvement forfaitaire (ou libératoire) : on touche des intérêts nets d'impôts	364	2.9
2 : Préféré ajouter les intérêts à la déclaration	215	1.8
3 : Choisi une formule mixte entre les deux	35	0.2
4 : Ne sait pas	11	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1162

Montant détenu sur les Sicav de court terme

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8399	90.9
1 : Moins de 10 000 F	111	1.0
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	215	2.0
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	165	1.5
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	203	1.5
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	189	1.3
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	106	0.7
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	10	0.1
8 : 1 500 000 F et plus	8	0.1
9 : Ne sait pas	124	0.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1113

Nombre de ménages possédant des Autres Sicav

Liste des modalités	Nbr	%
: Non possession d'autres Sicav ou non déclaré	8703	92.2
3 : Possession d'autres Sicav	827	7.8
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A3

Etablissements financiers des autres Sicav (1ère réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8819	93.0
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	89	1.2
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	58	0.6
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	191	1.3
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	26	0.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	79	0.8
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	10	0.1
06 : Crédit du Nord	16	0.2
07 : Crédit Lyonnais	67	0.9
08 : Société Générale (ou Sogenal)	50	0.5
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	18	0.2
10 : Banque populaire	2	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	10	0.2
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	14	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française	7	0.1
14 : Divers français	13	0.1
15 : Banque étrangère	2	0.0
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	58	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B3

Etablissements financiers des autres Sicav (2ème réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9470	99.5
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	7	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	7	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	7	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	5	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	5	0.0
06 : Crédit du Nord	3	0.0
07 : Crédit Lyonnais	5	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	8	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	3	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	3	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	2	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	2	0.0
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1133

Ménages ayant des autres Sicav par participation d'entreprise

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8982	94.7
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Oui, intégralement	15	0.2
2 : Oui, en partie	14	0.1
3 : Non	515	5.0
4 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1143Existence de revenus des autres Sicav
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8812	92.9
1 : Oui pour toutes	467	4.6
2 : Oui pour certaines	65	0.7
3 : Non	181	1.8
4 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1153

Choix de l'imposition des revenus des autres Sicav

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8822	93.0
0 : Sans objet (capitalisation)	163	1.5
1 : Choisi le prélèvement forfaitaire (ou libératoire) : on touche des intérêts nets d'impôts	271	2.6
2 : Préféré ajouter les intérêts à la déclaration	230	2.4
3 : Choisi une formule mixte entre les deux	33	0.3
4 : Ne sait pas	11	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1163

Montant détenu sur les autres Sicav

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8803	92.9
1 : Moins de 10 000 F	85	1.0
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	142	1.4
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	131	1.5
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	141	1.3
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	98	0.7
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	25	0.1
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	4	0.1
8 : 1 500 000 F et plus	5	0.1
9 : Ne sait pas	96	0.9
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1114

Nombre de ménages possédant des Fonds communs de placement

Liste des modalités	Nbr	%
: Non possession de FCP ou non déclaré	9132	96.4
4 : Possession de FCP	398	3.6
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A4

Etablissements financiers des Fonds communs de placement (1ère réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9144	96.5
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	17	0.2
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	4	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	46	0.3
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	33	0.3
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	13	0.1
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	13	0.1
06 : Crédit du Nord	4	0.0
07 : Crédit Lyonnais	30	0.3
08 : Société Générale (ou Sogenal)	42	0.4
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	19	0.2
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	7	0.1
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	10	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française	14	0.2
14 : Divers français	63	0.6
15 : Banque étrangère	7	0.1
20 : Autres banques françaises	64	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B4

Etablissements financiers des Fonds communs de placement (2ème réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9511	99.8
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	1	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	1	0.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	2	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	1	0.0
06 : Crédit du Nord	1	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	2	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	3	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	1	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
14 : Divers français	5	0.1
20 : Autres banques françaises	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1134

Ménages ayant des Fonds communs de placement par participation

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9149	96.5
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Oui, intégralement	88	0.8
2 : Oui, en partie	47	0.5
3 : Non	244	2.1
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1144Existence de revenus des onds communs de placement
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9142	96.5
1 : Oui pour toutes	172	1.5
2 : Oui pour certaines	17	0.1
3 : Non	195	1.9
4 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1154

Choix de l'imposition des revenus des Fonds communs de placement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9146	96.5
0 : Sans objet (capitalisation)	167	1.7
1 : Choisi le prélèvement forfaitaire (ou libératoire) : on touche des intérêts nets d'impôts	124	1.1
2 : Préféré ajouter les intérêts à la déclaration	70	0.5
3 : Choisi une formule mixte entre les deux	18	0.1
4 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1164

Montant détenu sur les Fonds communs de placement

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9139	96.5
1 : Moins de 10 000 F	51	0.5
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	96	0.9
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	56	0.6
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	67	0.5
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	39	0.3
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	16	0.2
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	4	0.0
8 : 1 500 000 F et plus	2	0.0
9 : Ne sait pas	60	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1115

Nombre de ménages possédant des Actions cotées

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8728	92.3
5 : Actions cotées	802	7.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A5

Etablissements financiers des Actions cotées (1ère réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8755	92.5
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	31	0.4
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	35	0.3
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	157	1.2
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	35	0.3
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	97	1.1
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	21	0.1
06 : Crédit du Nord	8	0.1
07 : Crédit Lyonnais	67	0.7
08 : Société Générale (ou Sogenal)	110	1.2
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	41	0.4
10 : Banque populaire	8	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	15	0.1
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	11	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française	27	0.3
14 : Divers français	36	0.4
15 : Banque étrangère	10	0.1
17 : Autre établissement étranger	1	0.0
18 : Ne sait pas	2	0.0
20 : Autres banques françaises	63	0.6
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B5

Etablissements financiers des Actions cotées (2ème réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9458	99.4
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	4	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	3	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	11	0.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	3	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	5	0.0
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	1	0.0
06 : Crédit du Nord	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	7	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	11	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	5	0.1
10 : Banque populaire	1	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	3	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	2	0.0
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	4	0.1
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	8	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1135

Ménages ayant des Actions cotées par participation d'entreprise

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8765	92.6
0 : Sans objet ou non déclaré	1	0.0
1 : Oui, intégralement	42	0.4
2 : Oui, en partie	63	0.8
3 : Non	656	6.2
4 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1145Existence de revenus des Actions cotées
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8753	92.5
1 : Oui pour toutes	479	4.5
2 : Oui pour certaines	70	0.7
3 : Non	222	2.3
4 : Ne sait pas	6	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1165

Montant détenu sur les Actions cotées

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8741	92.4
1 : Moins de 10 000 F	218	2.3
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	188	2.0
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	87	0.7
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	83	0.6
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	49	0.5
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	42	0.4
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	9	0.1
8 : 1 500 000 F et plus	7	0.1
9 : Ne sait pas	106	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1116

Nombre de ménages possédant des parts de SCPI

Liste des modalités	Nbr	%
: Non possession de parts de SCPI ou non déclaré	9398	99.0
6 : Possession de parts de SCPI	132	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A6Etablissements financiers des parts de SCPI (1ère réponse)
(Sociétés Civiles de Placement Immobilier)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9406	99.1
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	3	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	2	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	19	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	9	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	9	0.1
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	3	0.0
06 : Crédit du Nord	6	0.0
07 : Crédit Lyonnais	7	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	6	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	6	0.1
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	11	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française	2	0.0
14 : Divers français	21	0.1
15 : Banque étrangère	2	0.0
18 : Ne sait pas	2	0.0
20 : Autres banques françaises	15	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B6

Etablissements financiers des parts de SCPI (2ème réponse)
(Sociétés Civiles de Placement Immobilier)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9521	100.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	1	0.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	2	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
14 : Divers français	1	0.0
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1146

Existence de revenus des parts de SCPI
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9410	99.1
1 : Oui pour toutes	88	0.6
2 : Oui pour certaines	9	0.1
3 : Non	21	0.2
4 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1156

Choix de l'imposition des revenus des parts de SCPI
(Sociétés Civiles de Placement Immobilier)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9412	99.1
0 : Sans objet (capitalisation)	23	0.3
1 : Choisi le prélèvement forfaitaire (ou libératoire) : on touche des intérêts nets d'impôts	35	0.3
2 : Préféré ajouter les intérêts à la déclaration	50	0.3
3 : Choisi une formule mixte entre les deux	6	0.0
4 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1166

Montant détenu sur les parts de SCPI
(Sociétés Civiles de Placement Immobilier)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9402	99.0
1 : Moins de 10 000 F	15	0.1
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	16	0.1
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	14	0.1
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	18	0.1
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	24	0.1
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	7	0.1
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	3	0.0
8 : 1 500 000 F et plus	1	0.0
9 : Ne sait pas	30	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1117

Nombre de ménages possédant des Actions non cotées d'une société
dont le dirigeant n'est pas un membre du ménage

Liste des modalités	Nbr	%
: Non possession d'actions non cotées ou non déclaré	9395	98.7
7 : Possession d'actions non cotées	135	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112A7

Etablissements financiers des Actions non cotées (1ère réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9402	98.8
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	8	0.1
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	1	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	18	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	7	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	3	0.0
06 : Crédit du Nord	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	6	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	7	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	6	0.1
10 : Banque populaire	3	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	1	0.0
12 : Société d'Assurance française y compris Mutuelle	2	0.0
14 : Divers français	49	0.5
15 : Banque étrangère	3	0.0
18 : Ne sait pas	1	0.0
20 : Autres banques françaises	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB112B7

Etablissements financiers des Actions non cotées (2ème réponse)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9526	100.
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	2	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1137

Ménages ayant des Actions non cotées par participation d'entreprise

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9401	98.8
0 : Sans objet ou non déclaré		
1 : Oui, intégralement	38	0.4
2 : Oui, en partie	8	0.1
3 : Non	82	0.7
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1147

Existence de revenus des Actions non cotées
(par mois, trimestre, semestre, année)

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9399	98.8
1 : Oui pour toutes	59	0.6
2 : Oui pour certaines	10	0.0
3 : Non	60	0.6
4 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB1167

Montant détenu sur les Actions non cotées

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9398	98.7
1 : Moins de 10 000 F	39	0.4
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	25	0.2
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	10	0.1
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	14	0.1
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	7	0.1
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	9	0.1
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	3	0.0
8 : 1 500 000 F et plus	3	0.0
9 : Ne sait pas	22	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB12

Possesseurs de valeurs mobilières
Montant détenu en valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9277	97.8
1 : Moins de 10 000 F	13	0.1
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	17	0.2
3 : De 30 000 F à moins de 50 000 F	20	0.2
4 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	19	0.1
5 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	20	0.2
6 : De 250 000 F à moins de 750 000 F	36	0.3
7 : De 750 000 F à moins de 1 500 000 F	5	0.0
8 : 1 500 000 F et plus	7	0.1
9 : Ne sait pas	116	1.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Cette variable n'est à renseigner que si les ménages n'ont pas renseigné au moins un montant de leurs valeurs mobilières.

MOB13

Possesseurs de valeurs mobilières
Revenus des valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6985	76.9
1 : Moins de 1 000 F	466	4.9
2 : De 1 000 F à moins de 5 000 F	595	5.8
3 : De 5 000 F à moins de 20 000 F	406	3.4
4 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	166	1.4
5 : De 50 000 F à moins de 200 000 F	52	0.4
6 : 200 000 F et plus	19	0.1
7 : Ne sait pas	801	7.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB201A

Possesseurs de valeurs mobilières :
La personne de référence détient un ou plusieurs portefeuilles

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7046	77.2
1 : Oui	1409	13.9
2 : Non	1073	8.9
3 : Ne sait pas	2	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB201B

Possesseurs de valeurs mobilières :
Le conjoint détient un ou plusieurs portefeuilles

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7161	78.5
1 : Oui	440	3.5
2 : Non	1925	18.0
3 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB201C

Possesseurs de valeurs mobilières :
La personne de référence et son conjoint détiennent un(des) portefeuille

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7133	78.1
1 : Oui	876	7.3
2 : Non	1517	14.6
3 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB201D

Possesseurs de valeurs mobilières :
Une autre personne du ménage détient un ou plusieurs portefeuilles

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7204	78.7
1 : Oui	154	1.1
2 : Non	2168	20.2
3 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB202

Possesseurs de valeurs mobilières :
Choix des valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7078	77.4
1 : Par le détenteur qui a donné des ordres d'achat après avoir choisi les valeurs	512	4.8
2 : Par le détenteur qui a donné des ordres d'achat en suivant les conseils de son entourage	179	1.9
3 : Par le détenteur qui a donné des ordres d'achat en suivant les conseils de son banquier	865	7.8
4 : Par le banquier à qui on a confié la gestion du portefeuille	640	5.6
5 : Cela dépend des cas	89	0.9
6 : Sans objet : toutes les valeurs mobilières détenues ont été reçues en don, héritage ou suite à une participation	162	1.5
7 : Ne sait pas	5	0.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB203

Possesseurs de valeurs mobilières :
Possession de valeurs il y a un an

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6995	76.7
1 : Oui	2213	20.2
2 : Non	322	3.0
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB204

Possesseurs de valeurs mobilières :
Acquisition de valeurs au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7325	79.8
1 : Oui	764	6.7
2 : Non	1438	13.4
3 : Ne sait pas	3	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB2051

Possesseurs de valeurs mobilières :

Première provenance des acquisitions des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8453	90.3
1 : Don et héritage (le produit ou l'argent a été reçu en héritage, don, donation, cadeau)	97	0.8
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	239	2.3
3 : Argent provenant d'emprunt	15	0.1
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	156	1.3
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	75	0.5
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	426	4.2
7 : Autres (gain loto...)	62	0.4
8 : Ne sait pas	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB2052

Possesseurs de valeurs mobilières :

Deuxième provenance des acquisitions des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9361	98.7
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	7	0.0
3 : Argent provenant d'emprunt		
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	31	0.3
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	11	0.1
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	110	0.9
7 : Autres (gain loto...)	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB2053

Possesseurs de valeurs mobilières :
Troisième provenance des acquisitions des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9513	99.9
3 : Argent provenant d'emprunt		
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	2	0.0
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	3	0.0
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB206

Possesseurs de valeurs mobilières
Vente ou cession de valeurs mobilières au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	6995	76.7
1 : Oui	625	5.2
2 : Non	1906	18.0
3 : Ne sait pas	4	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB2071

Possesseurs de valeurs mobilières
Première utilisation des ventes au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8907	94.8
1 : Don, le produit ou l'argent a été donné (don, donation, cadeau)	15	0.1
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	255	2.2
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	89	0.6
4 : Paiement de dépenses courantes	228	2.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu,...)	36	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB2072

Possesseurs de valeurs mobilières

Deuxième utilisation des ventes au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9471	99.5
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	5	0.0
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	8	0.1
4 : Paiement de dépenses courantes	41	0.3
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu,...)	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB2073

Possesseurs de valeurs mobilières

Troisième utilisation des ventes au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9525	100.
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	1	0.0
4 : Paiement de dépenses courantes	2	0.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu,...)	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB208

Possesseurs de valeurs mobilières

Variation des plus-values au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7018	76.9
1 : Généré des plus-values boursières	976	8.5
2 : Généré des moins-values boursières	339	3.4
3 : Sont restées stables	1132	10.5
4 : Ne sait pas	65	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB209

Possesseurs de valeurs mobilières

Variation du portefeuille global au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7010	76.8
1 : A augmenté	954	8.9
2 : A diminué	483	4.2
3 : Est resté stable	1058	9.8
4 : Ne sait pas	25	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB210

Possesseurs de valeurs mobilières

Mode d'acquisition des premières valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7006	76.8
1 : Achetées	2290	20.9
2 : Reçues en héritage ou donation	228	2.2
3 : Ne sait pas	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB211

Possesseurs de valeurs mobilières

Occasion d'acquisition des valeurs

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7238	79.0
1 : De la loi MONORY ou de la création du CEA	505	4.8
2 : Des privatisations	213	1.6
3 : Autres cas	1543	14.2
4 : Ne sait pas	31	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB31

Non possesseurs de valeurs mobilières
Possession dans le passé de valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	3445	34.9
1 : Oui et on en avait encore il y a un an	134	1.2
2 : Oui et on n'en avait déjà plus il y a un an	584	5.7
3 : Non	5308	57.6
4 : Ne sait pas	59	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB32

Non possesseurs de valeurs mobilières
Raisons de non possession de valeurs

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	4222	42.4
1 : Elles ne rapportent pas assez	25	0.2
2 : Elles ne permettent pas de maintenir son capital	21	0.3
3 : Elles ne conviennent pas à vos besoins	591	6.1
4 : Vous les connaissez peu ou mal	766	8.4
5 : Vous n'épargnez pas assez pour avoir à la fois des valeurs mobilières et d'autres placements	3478	37.5
6 : Autres raisons (y.c ne sait pas)	427	4.9
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB331

Non possesseurs de valeurs mobilières
lière utilisation de la liquidation des valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9395	98.8
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	1	0.0
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	29	0.4
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	48	0.3
4 : Paiement de dépenses courantes	40	0.3
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	15	0.1
6 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB332

Non possesseurs de valeurs mobilières
2ème utilisation de la liquidation des valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9525	100.0
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	1	0.0
4 : Paiement de dépenses courantes	3	0.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB341

Non possesseurs de valeurs mobilières
Première raison de non possession de valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8830	93.3
1 : On n'avait pas choisi ce type de placement (héritage...) et on s'en dessaisi à la première occasion	18	0.2
2 : Le portefeuille avait perdu de sa valeur (ou on craignait qu'il en perde), et on a préféré le liquider	73	0.7
3 : Les intérêts ou les dividendes reçus n'étaient pas aussi élevés qu'on l'attendait	35	0.4
4 : La fiscalité (ou la législation) a cessé d'être intéressante	17	0.1
5 : Une bonne gestion s'est avérée compliquée, et on n'avait pas le temps (ou l'envie) de s'en occuper	20	0.2
6 : On a eu besoin d'argent, et on a liquidé ce placement	442	3.9
7 : On en achète et on en vend, on n'en pas actuellement	17	0.3
8 : Autres cas	77	0.9
9 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

MOB342

Non possesseurs de valeurs mobilières

Deuxième raison de non possession de valeurs mobilières

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9454	99.2
1 : On n'avait pas choisi ce type de placement (héritage...) et on s'en dessaisi à la première occasion		
2 : Le portefeuille avait perdu de sa valeur (ou on craignait qu'il en perde), et on a préféré le liquider	3	0.0
3 : Les intérêts ou les dividendes reçus n'étaient pas aussi élevés qu'on l'attendait	6	0.1
4 : La fiscalité (ou la législation) a cessé d'être intéressante	4	0.0
5 : Une bonne gestion s'est avérée compliquée, et on n'avait pas le temps (ou l'envie) de s'en occuper	8	0.1
6 : On a eu besoin d'argent, et on a liquidé ce placement	32	0.2
7 : On en achète et on en vend, on n'en pas actuellement	5	0.0
8 : Autres cas	18	0.3
9 : Ne sait pas		
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

**Enquête Actifs Financiers
1991-92**

Dictionnaire des codes

9. Description des bons et de l'assurance-vie

Ce chapitre contient les variables décrivant les bons et les produits d'assurance-vie. Il concerne les variables des pages 23 à 28 du questionnaire 1.

BCT111

Etablissements financiers des bons : 1ère réponse possible

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9276	97.9
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	34	0.5
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	106	0.7
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	12	0.1
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	5	0.0
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	1	0.0
06 : Crédit du Nord	3	0.0
07 : Crédit Lyonnais	9	0.1
08 : Société Générale (ou Sogenal)	1	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	4	0.0
10 : Banque Populaire	1	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	17	0.3
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	17	0.1
13 : Société de Bourse (agents de change) française		
14 : Divers français	5	0.0
15 : Banque étrangère	1	0.0
18 : Ne sait pas	3	0.1
20 : Autres banques françaises	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT112

Etablissements financiers des bons : 2ème réponse possible

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9511	99.8
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	8	0.0
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	2	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	1	0.0
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	1	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	3	0.1
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	1	0.0
14 : Divers français	1	0.0
16 : Compagnie d'assurance étrangère	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT113

Etablissements financiers des bons : 3ème réponse possible

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9527	100.
10 : Banque Populaire	1	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT12

Montant détenu en bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9282	97.6
1 : Moins de 10 000 F	53	0.5
2 : De 10 000 F à moins de 30 000 F	70	0.8
3 : De 30 000 F à moins de 100 000 F	80	0.7
4 : De 100 000 F à moins de 250 000 F	23	0.1
5 : 250 000 F et plus	9	0.1
6 : Ne sait pas	12	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT13

Genre d'imposition des revenus des bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9280	97.6
1 : Choisi le prélèvement forfaitaire (ou libératoire), (les intérêts perçus sont nets d'impôts)	132	1.3
2 : Préféré ajouter les intérêts à la déclaration de revenus	92	0.9
3 : Retenu la première solution pour certains bons, et la seconde pour d'autres	12	0.0
4 : Ne sait pas	12	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT21

Possesseurs de bons
Possession de bons il y a un an

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9275	97.5
1 : Oui	241	2.4
2 : Non	14	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT22

Possesseurs de bons
Acquisition de bons au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9291	97.6
1 : Oui	39	0.4
2 : Non	200	2.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT231

Possesseurs de bons
1ère provenance des acquisitions des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9477	99.5
1 : Don et héritage (le produit ou l'argent a été reçu en héritage, don, donation, cadeau)	12	0.1
2 : Réinvestissement et capitalisation de dividendes ou d'intérêts	13	0.2
3 : Argent provenant d'emprunt	1	0.0
4 : Argent provenant de la vente d'autres actifs financiers	1	0.0
5 : Argent provenant de la vente d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels...)	4	0.0
6 : Apport d'économies nouvelles réalisées sur les revenus	21	0.2
7 : Autres (gain loto...)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT24

Possesseurs de bons

Vente de bons au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9277	97.5
1 : Oui	39	0.3
2 : Non	214	2.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT251

Possesseurs de bons

1ère utilisation de la vente au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9491	99.7
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	1	0.0
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	23	0.2
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	4	0.0
4 : Paiement de dépenses courantes	11	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT26

Possesseurs de bons

Variation de l'ensemble des bons au cours des 12 derniers mois

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9277	97.5
1 : A augmenté	80	0.7
2 : A diminué	33	0.4
3 : Est resté stable	135	1.4
4 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT31

Non possesseurs de bons
Dans le passé possession de bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	1146	14.1
1 : Oui et on en avait encore il y a un an	47	0.4
2 : Oui et on n'en avait déjà plus il y a un an	504	4.7
3 : Non	7758	80.0
4 : Ne sait pas	75	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT32

Non possesseurs de bons
Raisons de non possession de bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	1766	19.9
1 : Il ne rapporte pas assez	230	2.0
2 : Il ne permet pas de maintenir son capital	39	0.5
3 : Il ne convient pas à vos besoins	1075	10.5
4 : Vous le connaissez peu ou mal	1555	16.1
5 : Vous n'épargnez pas suffisamment pour avoir à la fois des bons et d'autres placements	4242	44.3
6 : Autres raisons (y.c ne sait pas)	623	6.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT331

Non possesseurs de bons
1ère utilisation du produit de la liquidation des bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9483	99.6
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	1	0.0
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	18	0.2
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	8	0.1
4 : Paiement de dépenses courantes	14	0.1
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	5	0.1
6 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT332

Non possesseurs de bons

2ème utilisation du produit de la liquidation des bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9525	100.0
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	3	0.0
4 : Paiement de dépenses courantes	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT341

Non possesseurs de bons

Première raison de non possession de bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	8990	95.0
1 : On n'avait pas choisi ce type de placement (héritage...) et on s'en dessaisi à la première occasion	54	0.5
2 : Le portefeuille avait perdu de sa valeur (ou on craignait qu'il en perde), et on a préféré le liquider	29	0.4
3 : Les intérêts ou les dividendes reçus n'étaient pas aussi élevés qu'on l'attendait	66	0.5
4 : La fiscalité (ou la législation) a cessé d'être intéressante	44	0.4
5 : Une bonne gestion s'est avérée compliquée, et on n'avait pas le temps (ou l'envie) de s'en occuper	9	0.1
6 : On a eu besoin d'argent, et on a liquidé ce placement	253	2.4
7 : On en achète et on en vend, on n'en pas actuellement	11	0.1
8 : Autres cas	74	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

BCT342

Non possesseurs de bons

Deuxième raison de non possession de bons

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9464	99.4
2 : Le portefeuille avait perdu de sa valeur (ou on craignait qu'il en perde), et on a préféré le liquider	2	0.0
3 : Les intérêts ou les dividendes reçus n'étaient pas aussi élevés qu'on l'attendait	3	0.0
4 : La fiscalité (ou la législation) a cessé d'être intéressante	17	0.2
5 : Une bonne gestion s'est avérée compliquée, et on n'avait pas le temps (ou l'envie) de s'en occuper	4	0.0
6 : On a eu besoin d'argent, et on a liquidé ce placement	23	0.2
7 : On en achète et on en vend, on n'en pas actuellement	7	0.1
8 : Autres cas	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

NBASS

Nombre de contrats d'assurance-vie

(décrits dans le tableau des pages 26 et 27 du quest. 1.)

Liste des modalités	Nbr	%
00 : Sans objet	5208	
01 à 08 : Nombre de contrats d'assurance-vie		
—> VALEURS TROUVEES —————>		
—>	01	2582 63.5
—>	02	1177 25.4
—>	03	354 7.3
—>	04	153 2.9
—>	05	40 0.6
—>		
—>	06	9 0.2
—>	07	5 0.0
—>	08	2 0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du quest. 1.

ASS1011

Personnes ayant souscrit le 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5208	60.5
1 : La personne de référence	3310	30.5
2 : Le conjoint	460	3.9
3 : Les deux	486	4.5
4 : Une autre personne du ménage	66	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1021

Nature du premier contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5209	60.5
1 : assurance-vie en cas de décès	1291	12.2
2 : assurance-vie en cas de vie	322	3.0
3 : assurance-vie mixte	1298	11.6
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	415	3.1
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	926	8.9
6 : Autre épargne longue pour préparer la retraite	69	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1031

Modalités de souscription du 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5221	60.7
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	923	8.4
2 : s'est adressé au guichet d'une Caisse d'Epargne	135	1.9
3 : s'est adressé à un guichet postal, à une perception	240	2.5
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	1047	9.0
5 : a écrit à une compagnie ou mutuelle	424	4.3
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	1177	10.1
7 : autres cas	358	3.1
8 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1041

Etablissements financiers où le premier contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5254	61.1
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	230	2.7
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	164	2.2
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	458	2.7
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	140	1.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	129	1.3
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	8	0.1
06 : Crédit du Nord	21	0.2
07 : Crédit Lyonnais	84	1.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	83	1.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	48	0.5
10 : Banques populaires	23	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	65	0.6
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	2370	21.2
13 : Société de Bourse (agents de change) française	6	0.1
14 : Divers français	192	1.7
15 : Banque étrangère	19	0.2
16 : Compagnie d'assurance étrangère	104	0.9
17 : Autre établissement étranger	15	0.2
18 : Ne sait pas	8	0.0
20 : Autres banques françaises	109	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A1

Premier motif de souscription du 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5232	60.8
1 : Protéger sa famille	2080	18.0
2 : Se constituer un complément de retraite	1096	9.4
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	436	4.7
4 : Faire un placement	418	4.2
5 : Préparer sa succession	80	1.0
6 : Autres motifs	185	1.8
7 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B1

Deuxième motif de souscription du 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7709	83.2
0 : Sans objet ou non déclaré	8	0.1
1 : Protéger sa famille	204	1.8
2 : Se constituer un complément de retraite	505	4.1
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	464	4.4
4 : Faire un placement	376	3.5
5 : Préparer sa succession	134	1.5
6 : Autres motifs	125	1.3
7 : Ne sait pas	5	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1061

Année de souscription du 1er contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1071

Droit à une déduction fiscale pour le 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5246	60.9
0 : Sans objet ou non déclaré	4	0.1
1 : Oui	3078	28.1
2 : Non	1161	10.5
3 : Ne sait pas	41	0.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1081

Modalités de versement sur le 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5235	60.9
0 : Sans objet ou non déclaré	10	0.1
1 : Seulement une prime unique à la souscription	470	4.6
2 : Versement d'une prime une fois par an	1153	10.0
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	2636	24.3
4 : Ne sait pas	26	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1091

Montant des versements du 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5226	60.8
0 : Pas de versement	408	3.9
1 : Moins de 300 F	190	1.8
2 : De 300 F à moins de 1 000 F	614	5.6
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	596	5.7
4 : de 2 000 F à moins de 3 000 F	557	5.2
5 : de 3 000 F à moins de 4 000 F	505	4.2
6 : de 4 000 F à moins de 10 000 F	1007	9.2
7 : 10 000 F et plus	331	2.9
8 : Ne sait pas	96	0.7
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A1

Valeur de rachat du 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	5236	60.9
0 : Rien, le placement ne peut être liquidé	1202	11.1
1 : Moins de 20 000 F	932	9.2
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	572	5.4
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	338	2.8
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	154	1.3
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	72	0.5
6 : 300 000 F et plus	60	0.4
7 : Ne sait pas	964	8.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110B1

Montant placé sur le 1er contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7324	80.0
0 : Sans objet ou non déclaré	3	0.0
1 : Moins de 20 000 F	696	6.3
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	368	3.3
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	202	1.7
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	88	0.7
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	33	0.2
6 : 300 000 F et plus	43	0.4
7 : Ne sait pas	773	7.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1012

Personnes ayant souscrit le 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7790	85.6
1 : La personne de référence	794	6.6
2 : Le conjoint	792	6.4
3 : Les deux	80	0.7
4 : Une autre personne du ménage	73	0.7
5 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1022

Nature du second contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7790	85.6
1 : assurance-vie en cas de décès	309	2.9
2 : assurance-vie en cas de vie	110	0.8
3 : assurance-vie mixte	301	2.6
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	365	2.4
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	606	5.3
6 : Autre épargne longue pour préparer la retraite	48	0.3
7 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1032

Modalités de souscription du 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7827	86.0
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	405	3.1
2 : s'est adressé au guichet d'une Caisse Epargne	69	0.9
3 : s'est adressé à un guichet postal, à une perception	98	1.1
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	407	3.3
5 : a écrit à une compagnie ou mutuelle	171	1.4
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	425	3.0
7 : autres cas	127	1.1
8 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1042

Etablissements financiers où le second contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7836	86.1
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	91	1.1
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	76	1.1
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	233	1.2
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	68	0.7
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	56	0.5
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	4	0.0
06 : Crédit du Nord	4	0.1
07 : Crédit Lyonnais	38	0.4
08 : Société Générale (ou Sogenal)	34	0.3
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	20	0.2
10 : Banques populaires	8	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	29	0.2
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	868	6.9
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	71	0.6
15 : Banque étrangère	7	0.0
16 : Compagnie d'assurance étrangère	30	0.2
17 : Autre établissement étranger	8	0.1
18 : Ne sait pas	3	0.0
20 : Autres banques françaises	45	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A2

Premier motif de souscription du 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7832	86.0
0 : Sans objet ou non déclaré		
1 : Protéger sa famille	568	5.1
2 : Se constituer un complément de retraite	672	4.8
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	165	1.4
4 : Faire un placement	210	2.0
5 : Préparer sa succession	23	0.2
6 : Autres motifs	60	0.5
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B2

Deuxième motif de souscription du 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8795	94.1
1 : Protéger sa famille	63	0.4
2 : Se constituer un complément de retraite	203	1.8
3 : Bénéficier d'un avantage fiscal	219	1.5
4 : Faire un placement	165	1.3
5 : Préparer sa succession	43	0.5
6 : Autres motifs	41	0.4
7 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1062

Année de souscription du 2ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1072

Droit à une déduction fiscale pour le 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7839	86.1
1 : Oui	1171	9.5
2 : Non	508	4.3
3 : Ne sait pas	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1082

Modalités de versement sur le 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7842	86.1
0 : Sans objet ou non déclaré	2	0.0
1 : Seulement une prime unique à la souscription	256	2.4
2 : Versement d'une prime une fois par an	424	3.2
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	999	8.3
4 : Ne sait pas	7	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1092

Montant des versements du 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7832	86.0
0 : Pas de versement	185	1.8
1 : Moins de 300 F	63	0.6
2 : De 300 F à moins de 1 000 F	223	2.0
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	234	2.1
4 : de 2 000 F à moins de 3 000 F	202	1.5
5 : de 3 000 F à moins de 4 000 F	226	1.6
6 : de 4 000 F à moins de 10 000 F	371	3.0
7 : 10 000 F et plus	161	1.2
8 : Ne sait pas	33	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A2

Valeur de rachat du 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	7802	85.7
0 : Rien, le placement ne peut être liquidé	432	3.6
1 : Moins de 20 000 F	432	4.0
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	209	1.8
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	124	0.9
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	61	0.5
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	18	0.1
6 : 300 000 F et plus	18	0.1
7 : Ne sait pas	434	3.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110B2

Montant placé sur le 2ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8640	92.9
0 : Sans objet ou non déclaré	3	0.0
1 : Moins de 20 000 F	291	2.2
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	134	1.0
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	61	0.5
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	25	0.1
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	8	0.0
6 : 300 000 F et plus	11	0.1
7 : Ne sait pas	357	3.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1013

Personnes ayant souscrit le 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8967	95.6
1 : La personne de référence	298	2.3
2 : Le conjoint	177	1.3
3 : Les deux	37	0.3
4 : Une autre personne du ménage	51	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1023

Nature du troisième contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8967	95.6
1 : assurance-vie en cas de décès	56	0.4
2 : assurance-vie en cas de vie	42	0.4
3 : assurance-vie mixte	60	0.5
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	116	0.8
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	275	2.1
6 : Autre épargne longue pour préparer la retraite	14	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1033

Modalités de souscription du 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8997	96.0
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	169	1.3
2 : s'est adressé au guichet d'une Caisse Epargne	28	0.2
3 : s'est adressé à un guichet postal, à une perception	40	0.4
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	102	0.7
5 : a écrit à une compagnie ou mutuelle	42	0.3
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	120	1.0
7 : autres cas	32	0.2
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1043

Etablissements financiers où le troisième contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9000	96.0
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	37	0.5
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	29	0.2
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	87	0.4
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	33	0.2
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	22	0.2
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	16	0.2
08 : Société Générale (ou Sogenal)	14	0.2
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	7	0.1
10 : Banques populaires	5	0.1
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	11	0.1
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	222	1.7
13 : Société de Bourse (agents de change) française	1	0.0
14 : Divers français	16	0.1
16 : Compagnie d'assurance étrangère	10	0.1
20 : Autres banques françaises	18	0.1
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A3

Premier motif de souscription du 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8999	96.0
1 : Protéger sa famille	94	0.9
2 : Se constituer un complément de retraite	223	1.4
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	66	0.5
4 : Faire un placement	117	1.0
5 : Préparer sa succession	3	0.0
6 : Autres motifs	28	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B3

Deuxième motif de souscription du 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9341	98.6
1 : Protéger sa famille	13	0.1
2 : Se constituer un complément de retraite	39	0.3
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	63	0.4
4 : Faire un placement	51	0.4
5 : Préparer sa succession	10	0.1
6 : Autres motifs	13	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1063

Année de souscription du 3ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1073

Droit à une déduction fiscale pour le 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9003	96.0
1 : Oui	342	2.6
2 : Non	183	1.4
3 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1083

Modalités de versement sur le 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8999	96.0
1 : Seulement une prime unique à la souscription	104	0.8
2 : Versement d'une prime une fois par an	130	1.0
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	292	2.2
4 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1093

Montant des versements du 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8999	96.0
0 : Pas de versement	75	0.5
1 : Moins de 300 F	16	0.2
2 : De 300 F à moins de 1 000 F	62	0.4
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	60	0.5
4 : de 2 000 F à moins de 3 000 F	51	0.4
5 : de 3 000 F à moins de 4 000 F	67	0.5
6 : de 4 000 F à moins de 10 000 F	128	1.0
7 : 10 000 F et plus	57	0.4
8 : Ne sait pas	15	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A3

Valeur de rachat du 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	8971	95.6
0 : Rien, le placement ne peut être liquidé	124	0.8
1 : Moins de 20 000 F	151	1.2
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	56	0.5
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	32	0.3
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	25	0.2
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	7	0.0
6 : 300 000 F et plus	11	0.1
7 : Ne sait pas	153	1.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110B3

Montant placé sur le 3ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9247	97.9
1 : Moins de 20 000 F	81	0.6
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	42	0.3
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	10	0.0
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	8	0.1
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	6	0.0
6 : 300 000 F et plus	1	0.0
7 : Ne sait pas	135	1.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1014

Personnes ayant souscrit le 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9321	98.5
1 : La personne de référence	75	0.5
2 : Le conjoint	105	0.7
3 : Les deux	12	0.1
4 : Une autre personne du ménage	17	0.2
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1024

Nature du quatrième contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9321	98.5
1 : assurance-vie en cas de décès	21	0.2
2 : assurance-vie en cas de vie	15	0.1
3 : assurance-vie mixte	21	0.1
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	47	0.3
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	98	0.8
6 : Autre épargne longue pour préparer la retraite	7	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1034

Modalités de souscription du 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9339	98.7
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	65	0.4
2 : s'est adressé au guichet d'une Caisse Epargne	6	0.0
3 : s'est adressé à un guichet postal, à une perception	14	0.2
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	42	0.3
5 : a écrit à une compagnie ou mutuelle	14	0.1
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	45	0.2
7 : autres cas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1044

Etablissements financiers où le quatrième contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9340	98.7
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	12	0.3
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	9	0.1
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	40	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	8	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	4	0.0
05 : CCF (Crédit Commercial de France)	1	0.0
06 : Crédit du Nord	1	0.0
07 : Crédit Lyonnais	4	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	8	0.1
09 : Banques du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial)	4	0.0
10 : Banques populaires	3	0.0
11 : Perception - Comptable du Trésor - Banque de France CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)	1	0.0
12 : Société d'assurance-vie française y compris Mutuelle	79	0.5
14 : Divers français	4	0.0
17 : Autre établissement étranger	2	0.0
20 : Autres banques françaises	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A4

Premier motif de souscription du 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9339	98.7
1 : Protéger sa famille	36	0.2
2 : Se constituer un complément de retraite	79	0.5
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	26	0.2
4 : Faire un placement	36	0.2
5 : Préparer sa succession	4	0.0
6 : Autres motifs	10	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B4

Deuxième motif de souscription du 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9460	99.5
1 : Protéger sa famille	5	0.0
2 : Se constituer un complément de retraite	10	0.1
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	28	0.2
4 : Faire un placement	18	0.1
5 : Préparer sa succession	4	0.0
6 : Autres motifs	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1064

Année de souscription du 4ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1074

Droit à une déduction fiscale pour le 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9341	98.7
1 : Oui	124	0.9
2 : Non	64	0.4
3 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1084

Modalités de versement sur le 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9340	98.7
1 : Seulement une prime unique à la souscription	50	0.3
2 : Versement d'une prime une fois par an	48	0.4
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	91	0.6
4 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1094

Montant des versements du 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9340	98.7
1 : Moins de 300 F	50	0.3
2 : De 300 F à moins de 1 000 F	48	0.4
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	91	0.6
4 : de 2 000 F à moins de 3 000 F	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A4

Valeur de rachat du 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9323	98.5
0 : Rien, le placement ne peut être liquidé	40	0.2
1 : Moins de 20 000 F	58	0.5
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	21	0.1
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	15	0.1
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	10	0.1
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	2	0.0
6 : 300 000 F et plus	6	0.1
7 : Ne sait pas	55	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.
Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable		

ASS110B4

Montant placé sur le 4ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9433	99.4
1 : Moins de 20 000 F	26	0.1
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	6	0.0
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	3	0.0
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	5	0.0
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	2	0.0
7 : Ne sait pas	55	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1015

Personnes ayant souscrit le 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9474	99.7
1 : La personne de référence	25	0.1
2 : Le conjoint	22	0.1
3 : Les deux	5	0.1
4 : Une autre personne du ménage	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1025

Nature du cinquième contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9474	99.7
1 : assurance-vie en cas de décès	5	0.0
2 : assurance-vie en cas de vie	8	0.1
3 : assurance-vie mixte	4	0.0
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	7	0.0
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	31	0.2
6 : Autre épargne longue pour préparer la retraite	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1035

Modalités de souscription du 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9479	99.7
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	23	0.1
2 : s'est adressé au guichet d'une Caisse Epargne	4	0.0
3 : s'est adressé à un guichet postal, à une perception	1	0.0
4 : s'est adressé à un agent d'assurance-vie	9	0.1
5 : a écrit à une compagnie ou mutuelle	3	0.0
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	10	0.0
7 : autres cas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1045

Etablissements financiers où le cinquième contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9479	99.7
00 : Poste : CCP et CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	1	0.0
01 : Ecureuil : CEP (Caisse d'Epargne et de Prévoyance)	5	0.0
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	12	0.1
03 : Crédit Mutuel ou CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts)	2	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	2	0.0
07 : Crédit Lyonnais	3	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	2	0.0
10 : Banques populaires	1	0.0
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	19	0.1
16 : Compagnie d'assurance étrangère	1	0.0
20 : Autres banques françaises	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A5

Premier motif de souscription du 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9479	99.7
1 : Protéger sa famille	11	0.0
2 : Se constituer un complément de retraite	15	0.1
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	10	0.1
4 : Faire un placement	8	0.0
5 : Préparer sa succession	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B5

Deuxième motif de souscription du 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9507	99.9
1 : Protéger sa famille	1	0.0
2 : Se constituer un complément de retraite	1	0.0
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	10	0.0
4 : Faire un placement	7	0.0
5 : Préparer sa succession	1	0.0
6 : Autres motifs	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1065

Année de souscription du 5ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1075

Droit à une déduction fiscale pour le 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9480	99.7
1 : Oui	27	0.1
2 : Non	23	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1085

Modalités de versement sur le 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9480	99.7
1 : Seulement une prime unique à la souscription	18	0.1
2 : Versement d'une prime une fois par an	12	0.1
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	20	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.0

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1095

Montant des versements du 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9480	99.7
0 : Pas de versement	11	0.1
1 : Moins de 300 F	2	0.0
2 : De 300 F à moins de 1 000 F	5	0.0
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	3	0.0
4 : de 2 000 F à moins de 3 000 F	9	0.1
5 : de 3 000 F à moins de 4 000 F	1	0.0
6 : de 4 000 F à moins de 10 000 F	9	0.1
7 : 10 000 F et plus	8	0.0
8 : Ne sait pas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A5

Valeur de rachat du 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9474	99.7
0 : Rien, le placement ne peut être liquidé	12	0.1
1 : Moins de 20 000 F	18	0.2
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	8	0.0
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	1	0.0
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	1	0.0
5 : De 200 000 F à moins de 300 000 F	2	0.0
6 : 300 000 F et plus	2	0.0
7 : Ne sait pas	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ASS110B5

Montant placé sur le 5ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9506	99.9
1 : Moins de 20 000 F	8	0.0
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	1	0.0
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	2	0.0
6 : 300 000 F et plus	1	0.0
7 : Ne sait pas	12	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1016

Personnes ayant souscrit le 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9514	99.9
1 : La personne de référence	9	0.0
2 : Le conjoint	4	0.0
3 : Les deux	2	0.0
4 : Une autre personne du ménage	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.0

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1026

Nature du sixième contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9514	99.9
1 : assurance-vie en cas de décès	2	0.0
2 : assurance-vie en cas de vie	4	0.0
3 : assurance-vie mixte	2	0.0
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	1	0.0
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	7	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1036

Modalités de souscription du 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9515	99.9
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	8	0.1
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	2	0.0
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	3	0.0
7 : autres cas	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1046

Etablissements financiers où le sixième contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9515	99.9
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	2	0.0
04 : BNP (Banque Nationale de Paris)	1	0.0
08 : Société Générale (ou Sogenal)	1	0.0
10 : Banques populaires	1	0.0
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	8	0.0
14 : Divers français	1	0.0
20 : Autres banques françaises	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A6

Premier motif de souscription du 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9515	99.9
1 : Protéger sa famille	4	0.0
2 : Se constituer un complément de retraite	5	0.0
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	2	0.0
4 : Faire un placement	2	0.0
5 : Préparer sa succession	1	0.0
6 : Autres motifs	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B6

Deuxième motif de souscription du 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.
3 : Bénéficiaire d'un avantage fiscal	3	0.0
4 : Faire un placement	2	0.0
5 : Préparer sa succession	1	0.0
6 : Autres motifs	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1066

Année de souscription du 6ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .
Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1076

Droit à une déduction fiscale pour le 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9516	99.9
1 : Oui	9	0.0
2 : Non	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1086

Modalités de versement sur le 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9516	99.9
1 : Seulement une prime unique à la souscription	5	0.0
2 : Versement d'une prime une fois par an	3	0.0
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	6	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1096

Montant des versements du 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9516	99.9
0 : Pas de versement	5	0.0
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	4	0.0
4 : de 2 000 F à moins de 3 000 F	1	0.0
5 : de 3 000 F à moins de 4 000 F	1	0.0
6 : de 4 000 F à moins de 10 000 F	1	0.0
7 : 10 000 F et plus	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A6

Valeur de rachat du 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9514	99.9
0 : Rien, le placement ne peut être liquidé	3	0.0
1 : Moins de 20 000 F	6	0.0
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	2	0.0
4 : De 100 000 F à moins de 200 000 F	1	0.0
7 : Ne sait pas	4	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110B6

Montant placé sur le 6ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.0
1 : Moins de 20 000 F	2	0.0
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	1	0.0
6 : 300 000 F et plus	1	0.0
7 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1017

Personnes ayant souscrit le 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.0
1 : La personne de référence	1	0.0
2 : Le conjoint	3	0.0
3 : Les deux	2	0.0
4 : Une autre personne du ménage	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1027

Nature du septième contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.0
3 : assurance-vie mixte	3	0.0
4 : Retraite complémentaire volontaire (RCV)	1	0.0
5 : Plan d'Epargne Retraite (PER) ou Plan d'Epargne Populaire (PEP)	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1037

Modalités de souscription du 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.0
1 : s'est adressé au guichet d'une banque	1	0.0
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	2	0.0
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	3	0.0
7 : autres cas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1047

Etablissements financiers où le septième contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.
02 : Crédit Agricole (tout Crédit Agricole Mutuel)	1	0.0
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	5	0.0
14 : Divers français	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A7

Premier motif de souscription du 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.
1 : Protéger sa famille	1	0.0
2 : Se constituer un complément de retraite	3	0.0
4 : Faire un placement	2	0.0
5 : Préparer sa succession	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B7

Deuxième motif de souscription du 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9529	100.
6 : Autres motifs	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1067

Année de souscription du 7ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .
Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1077

Droit à une déduction fiscale pour le 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9524	100.0
1 : Oui	5	0.0
2 : Non	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1087

Modalités de versement sur le 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9524	100.0
1 : Seulement une prime unique à la souscription	3	0.0
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1097

Montant des versements du 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9524	100.0
0 : Pas de versement	4	0.0
3 : de 1 000 F à moins de 2 000 F	1	0.0
6 : de 4 000 F à moins de 10 000 F	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A7

Valeur de rachat du 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9523	100.0
1 : Moins de 20 000 F	2	0.0
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	2	0.0
7 : Ne sait pas	3	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110B7

Montant placé sur le 7ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9530	100.
1 : Moins de 20 000 F	1	0.0
3 : De 50 000 F à moins de 100 000 F	1	0.0
7 : Ne sait pas	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1018

Personnes ayant souscrit le 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.0
1 : La personne de référence		
2 : Le conjoint	1	0.0
3 : Les deux	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1028

Nature du huitième contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.0
3 : assurance-vie mixte	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1038

Modalités de souscription du 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.0
4 : s'est adressé à un agent d'assurance	1	0.0
6 : a reçu la visite d'un démarcheur	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1048

Etablissements financiers où le huitième contrat a été souscrit

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
12 : Société d'assurance française y compris Mutuelle	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105A8

Premier motif de souscription du 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
1 : Protéger sa famille	1	0.0
5 : Préparer sa succession	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS105B8

Deuxième motif de souscription du 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9529	100.0
6 : Autres motifs	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.0

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1068

Année de souscription du 8ème contrat d'assurance-vie

Cette variable est sur deux caractères, représentant les deux derniers chiffres de l'année de souscription du contrat. Les valeurs de ses modalités vont de 05 à 92 et 99(Ne sait pas) .

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1078

Droit à une déduction fiscale pour le 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.
1 : Oui	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1088

Modalités de versement sur le 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.0
1 : Seulement une prime unique à la souscription	1	0.0
3 : Versement d'une prime plusieurs fois par an	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS1098

Montant des versements du 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.0
0 : Pas de versement	2	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110A8

Valeur de rachat du 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9528	100.0
1 : Moins de 20 000 F	1	0.0
2 : De 20 000 F à moins de 50 000 F	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS110B8

Montant placé sur le 8ème contrat d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet ou non déclaré	9530	100.
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

Le ménage peut décrire jusqu'à 8 contrats d'assurance-vie : un par ligne dans le tableau des pages 26 et 27 du questionnaire 1. Le numéro de la ligne est le dernier caractère de la variable

ASS31

Non possesseurs d'assurance-vie
Dans le passé possession d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	5231	51.3
1 : Oui et on en avait encore il y a un an	85	1.0
2 : Oui et on n'en avait déjà plus il y a un an	999	10.8
3 : Non	3184	36.5
4 : Ne sait pas	31	0.4
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ASS321

Non possesseurs d'assurance-vie
Première raison de non possession d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	6349	63.4
1 : Nous n'avons pas besoin de protéger des proches des conséquences du décès de l'un de nous	383	5.0
2 : Nous disposons d'une retraite suffisante pour nos besoins, ou de protections (collectives, par l'entreprise,...) de même nature	339	4.0
3 : Nous n'avons pas assez d'argent pour souscrire ce type de placement	1346	14.9
4 : Ce ne sont pas des placements financièrement intéressants	276	2.9
5 : Ce ne sont pas des placements qui nous sont destinés	164	1.8
6 : On ne connaît pas ces types de placement	239	3.2
7 : Autres raisons	429	4.7
8 : Ne sait pas	5	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ASS322

Non possesseurs d'assurance-vie

Deuxième raison de non possession d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9107	95.1
2 : Nous disposons d'une retraite suffisante pour nos besoins, ou de protections (collectives, par l'entreprise,...) de même nature	17	0.3
3 : Nous n'avons pas assez d'argent pour souscrire ce type de placement	75	0.9
4 : Ce ne sont pas des placements financièrement intéressants	79	0.7
5 : Ce ne sont pas des placements qui nous sont destinés	59	0.7
6 : On ne connaît pas ces types de placement	114	1.3
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ASS331

Non possesseurs d'assurance-vie

1ère utilisation du produit de la liquidation de l'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9446	99.0
1 : Don (le produit ou l'argent a été donné : don, donation, cadeau)	2	0.0
2 : Réinvestissement dans d'autres actifs financiers	16	0.2
3 : Réinvestissement dans d'autres biens (fonciers, immobiliers, professionnels)	14	0.2
4 : Paiement de dépenses courantes	29	0.3
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	22	0.2
6 : Ne sait pas	1	0.1
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ASS332

Non possesseurs d'assurance-vie

2ème utilisation du produit de la liquidation de l'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	9527	100.
4 : Paiement de dépenses courantes	2	0.0
5 : Autres (remboursements de dettes, perte au jeu...)	1	0.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

ASS34

Non possesseurs d'assurance-vie
Cause de non possession d'assurance-vie

Liste des modalités	Nbr	%
: Sans objet	8459	88.4
1 : Le dernier contrat était arrivé à échéance, et aucun autre n'a été souscrit	368	4.5
2 : Le dernier contrat n'était pas arrivé à échéance, mais il a été racheté ou liquidé	607	6.1
3 : Autres (ne sait pas)	96	1.0
—>		
—> ENSEMBLE DES MODALITES PREVUES	9530	100.

INDEX ALPHABETIQUE DU VOLUME 2

Caractéristiques du ménage, et description des actifs financiers

Variables	Intitulés	Pages
ACTCO	Au moins une Action cotée ménage	108
ACTCO	Au moins une Part SCPI ménage	109
ACTION	Au moins une Action ménage	110
ACTNC	Au moins une Action non cotée ménage	110
ACTPA	Activité passée	012
ACTPACJ	Activité passée du conjoint	051
ACTPAPR	Activité passée de la PR	035
ACTPRO	Au moins un actif professionnel	126
ANAI	Année de naissance	002
ANAI	Année de naissance CJ	042
ANAI	Année de naissance de la PR	027
ANCESS	Année d'arrêt d'activité	012
ANCESSCJ	Année arrêt d'activité CJ	051
ANCESSPR	Année de cessation d'act. PR	035
ASS1011	Souscripteur 1er contrat d'ass-vie	255
ASS1012	Souscripteur 2ème contrat d'ass-vie	260
ASS1013	Souscripteur 3ème contrat d'ass-vie	266
ASS1014	Souscripteur 4ème contrat d'ass-vie	271
ASS1015	Souscripteur 5ème contrat d'ass-vie	276
ASS1016	Souscripteur 5ème contrat d'ass-vie	280
ASS1017	Souscripteur 7ème contrat d'ass-vie	285
ASS1018	Souscripteur 8ème contrat d'ass-vie	289
ASS1021	Nature du 1er contrat d'assurance-vie	255
ASS1022	Nature du 2ème contrat d'assurance-vie	261
ASS1023	Nature du 3ème contrat d'assurance-vie	266
ASS1024	Nature du 4ème contrat d'assurance-vie	271
ASS1025	Nature du 5ème contrat d'assurance-vie	276
ASS1026	Nature du 6ème contrat d'assurance-vie	281
ASS1027	Nature du 7ème contrat d'assurance-vie	285
ASS1028	Nature du 8ème contrat d'assurance-vie	289
ASS1031	Modalités de souscription 1ère ass-vie	256
ASS1032	Modalités de souscription 2ème ass-vie	261
ASS1033	Modalités de souscription 3ème ass-vie	267
ASS1034	Modalités de souscription 4ème ass-vie	272
ASS1035	Modalités de souscription 5ème ass-vie	277
ASS1036	Modalités de souscription 6ème ass-vie	281
ASS1037	Modalités de souscription 7ème ass-vie	286
ASS1038	Modalités de souscription 8ème ass-vie	290
ASS1041	Etablissements financiers 1ère ass-vie	256
ASS1042	Etablissements financiers 2ème ass-vie	262
ASS1043	Etablissements financiers 3ème ass-vie	267
ASS1044	Etablissements financiers 4ème ass-vie	272
ASS1045	Etablissements financiers 5ème ass-vie	277
ASS1046	Etablissements financiers 6ème ass-vie	282
ASS1047	Etablissements financiers 7ème ass-vie	286
ASS1048	Etablissements financiers 8ème ass-vie	290
ASS105A1	1er motif de souscription 1ère ass-vie	257
ASS105A2	1er motif de souscription 2ème ass-vie	262
ASS105A3	1er motif de souscription 3ème ass-vie	268
ASS105A4	1er motif de souscription 4ème ass-vie	273
ASS105A5	1er motif de souscription 5ème ass-vie	278
ASS105A6	1er motif de souscription 6ème ass-vie	282
ASS105A7	1er motif de souscription 7ème ass-vie	286
ASS105A8	1er motif de souscription 8ème ass-vie	290
ASS105B1	2ème motif de souscription 1ère ass-vie	257
ASS105B2	2ème motif de souscription 2ème ass-vie	263
ASS105B3	2ème motif de souscription 3ème ass-vie	268
ASS105B4	2ème motif de souscription 4ème ass-vie	273
ASS105B5	2ème motif de souscription 5ème ass-vie	278
ASS105B6	2ème motif de souscription 6ème ass-vie	283
ASS105B7	2ème motif de souscription 7ème ass-vie	287
ASS105B8	2ème motif de souscription 8ème ass-vie	291
ASS1061	Année de souscription 1ère ass-vie	257
ASS1062	Année de souscription 2ème ass-vie	263
ASS1063	Année de souscription 3ème ass-vie	268
ASS1064	Année de souscription 4ème ass-vie	273
ASS1065	Année de souscription 5ème ass-vie	278
ASS1066	Année de souscription 6ème ass-vie	283

ASS1067	Année de souscription 7ème ass-vie	287
ASS1068	Année de souscription 8ème ass-vie	291
ASS1071	Droit déduction fiscale 1ère ass-vie	258
ASS1072	Droit déduction fiscale 2ème ass-vie	263
ASS1073	Droit déduction fiscale 3ème ass-vie	269
ASS1074	Droit déduction fiscale 4ème ass-vie	274
ASS1075	Droit déduction fiscale 5ème ass-vie	279
ASS1076	Droit déduction fiscale 6ème ass-vie	283
ASS1077	Droit déduction fiscale 7ème ass-vie	287
ASS1078	Droit déduction fiscale 8ème ass-vie	291
ASS1081	Modalité versement 1ère ass-vie	258
ASS1082	Modalité versement 2ème ass-vie	264
ASS1083	Modalité versement 3ème ass-vie	269
ASS1084	Modalité versement 4ème ass-vie	274
ASS1085	Modalité versement 5ème ass-vie	279
ASS1086	Modalité versement 6ème ass-vie	284
ASS1087	Modalité versement 7ème ass-vie	288
ASS1088	Modalité versement 8ème ass-vie	292
ASS1091	Montant versement 1ère ass-vie	259
ASS1092	Montant versement 2ème ass-vie	264
ASS1093	Montant versement 3ème ass-vie	269
ASS1094	Montant versement 4ème ass-vie	274
ASS1095	Montant versement 5ème ass-vie	279
ASS1096	Montant versement 6ème ass-vie	284
ASS1097	Montant versement 7ème ass-vie	288
ASS1098	Montant versement 8ème ass-vie	292
ASS110A1	Valeur rachat 1ère ass-vie	259
ASS110A2	Valeur rachat 2ème ass-vie	265
ASS110A3	Valeur rachat 3ème ass-vie	270
ASS110A4	Valeur rachat 4ème ass-vie	275
ASS110A5	Valeur rachat 5ème ass-vie	285
ASS110A6	Valeur rachat 6ème ass-vie	284
ASS110A7	Valeur rachat 7ème ass-vie	288
ASS110A8	Valeur rachat 8ème ass-vie	292
ASS110B1	Montant placé sur 1ère ass-vie	260
ASS110B2	Montant placé sur 2ème ass-vie	265
ASS110B3	Montant placé sur 3ème ass-vie	270
ASS110B4	Montant placé sur 4ème ass-vie	275
ASS110B5	Montant placé sur 5ème ass-vie	280
ASS110B6	Montant placé sur 6ème ass-vie	285
ASS110B7	Montant placé sur 7ème ass-vie	289
ASS110B8	Montant placé sur 8ème ass-vie	293
ASS31	Dans le passé possession d'ass-vie	293
ASS321	1ère raison non garde d'assurance-vie	293
ASS322	2ème raison non garde d'assurance-vie	293
ASS331	1ère utilisation liquidation ass-vie	294
ASS332	2ème utilisation liquidation ass-vie	294
ASS34	Cause de non possession d'ass-vie	295
ASVI	Au moins un produit assurance-vie ménage	116
AVI	Au moins une Assurance-vie ménage	114
BCT111	Ets financiers bons 1ère réponse	248
BCT112	Ets financiers bons 2ème réponse	248
BCT113	Ets financiers bons 3ème réponse	249
BCT12	Montant détenu en bons	249
BCT13	Genre d'imposition des revenus des bons	249
BCT21	Possession de bons il y a un an	250
BCT22	Acquisition bons 12 derniers mois	250
BCT231	1ère origine de l'acquisition des bons	250
BCT24	Vente des bons au cours 12 derniers	251
BCT251	1ère utilisation de vente de bons	251
BCT26	Variation de l'ensemble des bons	251
BCT31	Dans le passé possession de bons	252
BCT32	Raisons de non possession de bons	252
BCT331	1ère utilisation liquidation bons	252
BCT332	2ème utilisation liquidation bons	253
BCT341	Première raison de non garde de bons	253
BCT342	Deuxième raison de non garde de bons	254
BINV	Au moins un Bons investissement ménage	120
BONO	Au moins un autre Bon ménage	112
BONS	Au moins un Bon ménage	113
BONT	Au moins un Bon du Trésor ménage	111
CCB	Au moins un Compte bloqué ménage	121
CC1A	Nombre comptes-chèques pers ref seule	130
CC1B	Nombre comptes-chèques conjoint seul	130
CC1C	Nombre comptes-chèques compte-joint	131
CC1D	Nombre comptes-chèques enfant	131
CC1E	Nombre comptes-chèques autre personne	132

CC1F	Nombre comptes-chèques autres cas	132
CC211	Titulaire du 1er compte-chèque	133
CC212	Titulaire du 2ème compte-chèque	136
CC213	Titulaire du 3ème compte-chèque	139
CC214	Titulaire du 4ème compte-chèque	142
CC215	Titulaire du 5ème compte-chèque	145
CC216	Titulaire du 6ème compte-chèque	148
CC221	Etablisst financier du 1er cpte-chèque	133
CC222	Etablisst financier du 2ème cpte-chèques	137
CC223	Etablisst financier du 3ème cpte-chèques	140
CC224	Etablisst financier du 4ème cpte-chèques	143
CC225	Etablisst financier du 5ème cpte-chèques	146
CC226	Etablisst financier du 6ème cpte-chèques	149
CC231	Mode de gestion du 1er compte-chèques	134
CC232	Mode de gestion du 2ème compte-chèques	133
CC233	Mode de gestion du 3ème compte-chèques	140
CC234	Mode de gestion du 4ème compte-chèques	143
CC235	Mode de gestion du 5ème compte-chèques	146
CC2366	Mode de gestion du 6ème compte-chèques	149
CC24A1	1er ind. avec procuration sur 1er CC	134
CC24A2	1er ind. avec procuration sur 2ème CC	138
CC24A3	1er ind. avec procuration sur 3ème CC	141
CC24A4	1er ind. avec procuration sur 6ème CC	144
CC24A5	1er ind. avec procuration sur 5ème CC	147
CC24A6	6ème ind. avec procuration sur 6ème CC	149
CC24B1	2ème ind avec procuration sur 1er CC	135
CC24B2	2ème ind avec procuration sur 2ème CC	138
CC24B3	2ème ind avec procuration sur 3ème CC	141
CC24B4	2ème ind avec procuration sur 6ème CC	144
CC24B5	2ème ind avec procuration sur 5ème CC	147
CC24B6	6ème ind avec procuration sur 6ème CC	150
CC251	Le 1er CC est utilisé profession.	135
CC252	Le 2ème CC est utilisé profession.	139
CC253	Le 3ème CC est utilisé profession.	142
CC254	Le 4ème CC est utilisé profession.	145
CC255	Le 5ème CC est utilisé profession.	148
CC256	Le 1er CC est utilisé profession.	150
CC261	Le 1er CC est rémunéré	136
CC262	Le 2ème CC est rémunéré	139
CC263	Le 3ème CC est rémunéré	142
CC264	Le 4ème CC est rémunéré	145
CC265	Le 5ème CC est rémunéré	148
CC266	Le 2ème CC est rémunéré	150
CC3	Montant global sur ensemble cpte-chèques	151
CC4	Comptes-chèques localisés à l'étranger	151
CD1	Montant détenu sur compte à terme	158
CD2	Le cpte à terme n'est pas un cpte-chèques	159
CD3	Montant détenu sur ens. produits divers	159
CEL	Au moins un Compte épargne-logmt	101
CODEVI	Au moins un Codévi	099
CODEVI	Au moins un LEP	100
COHAB	Cohabitation	005
COHABCJ	Cohabitation du conjoint	045
COHABPR	Cohabitation de la PR	029
CONT	Au moins un Compte à terme ménage	117
CQB07	Case contrôle de REB0107	072
CQB08	Case contrôle de REB0108	073
CQB09	Case contrôle de REB0109	075
CREAN	Au moins une créance	128
CS	Catégorie socio-prof activ. princip.	013
CSCJ	Catégorie socio-prof pple. CJ	052
CSPR	Catégorie socio-prof pple PR	036
CS2	CS de l'activité secondaire	017
CS2CJ	CS de 2ème activité CJ	055
CS2PR	CS de 2ème activité PR	040
DEFISC	Au moins un Livret défiscalisé	100
DETTE	Au moins un remboursement d'emprunts	127
DIEG	Diplômes enseigt général	008
DIEGCJ	Diplômes enseigt général CJ	047
DIEGPR	Diplômes enseigt général PR	031
DIEP	Diplômes enseigt technique	009
DIEPCJ	Diplômes enseigt techn. CJ	048
DIEPPR	Diplômes enseigt technique PR	032
DIES	Diplôme supérieur et tech. sup.	010
DIESCJ	Diplôme supérieur et tech. sup CJ	049
DIESPR	Diplôme supérieur et tech. sup. PR	033
DIPLOPR	Diplôme le + élevé de PR	033

DIVER	Au moins un Produit divers ménage	121
EL01111	Nature 1er produit d'épargne-logement	192
EL01112	Nature 2ème produit d'épargne-logement	194
EL01113	Nature 3ème produit d'épargne-logement	197
EL01114	Nature 4ème produit d'épargne-logement	199
EL01115	Nature 5ème produit d'épargne-logement	201
EL01116	Nature 6ème produit d'épargne-logement	203
EL01117	Nature 7ème produit d'épargne-logement	205
EL01118	Nature 8ème produit d'épargne-logement	207
EL01121	Titulaire du 1er produit épargne-logt	192
EL01122	Titulaire du 2ème produit épargne-logt	195
EL01123	Titulaire du 3ème produit épargne-logt	197
EL01124	Titulaire du 4ème produit épargne-logt	200
EL01125	Titulaire du 5ème produit épargne-logt	201
EL01126	Titulaire du 6ème produit épargne-logt	203
EL01127	Titulaire du 7ème produit épargne-logt	205
EL01128	Titulaire du 8ème produit épargne-logt	207
EL01131	Etablisst financier du 1er épargne-logt	193
EL01132	Etablisst financier du 2ème épargne-logt	195
EL01133	Etablisst financier du 3ème épargne-logt	198
EL01134	Etablisst financier du 4ème épargne-logt	200
EL01135	Etablisst financier du 5ème épargne-logt	202
EL01136	Etablisst financier du 6ème épargne-logt	204
EL01137	Etablisst financier du 7ème épargne-logt	206
EL01138	Etablisst financier du 8ème épargne-logt	208
EL01141	Date ouverture du 1er épargne-logement	193
EL01142	Date ouverture du 2ème épargne-logement	196
EL01143	Date ouverture du 3ème épargne-logement	198
EL01144	Date ouverture du 4ème épargne-logement	200
EL01145	Date ouverture du 5ème épargne-logement	202
EL01146	Date ouverture du 6ème épargne-logement	204
EL01147	Date ouverture du 7ème épargne-logement	206
EL01148	Date ouverture du 8ème épargne-logement	208
EL01151	Montant détenu sur 1er épargne-logement	194
EL01152	Montant détenu sur 2ème épargne-logement	196
EL01153	Montant détenu sur 3ème épargne-logement	198
EL01154	Montant détenu sur 4ème épargne-logement	201
EL01155	Montant détenu sur 5ème épargne-logement	202
EL01156	Montant détenu sur 6ème épargne-logement	204
EL01157	Montant détenu sur 7ème épargne-logement	206
EL01158	Montant détenu sur 8ème épargne-logement	208
EL01161	Dépôts supplémentaires sur 1er épar-logt	194
EL01162	Dépôts supplémentaires sur 2ème épar-logt	196
EL01163	Dépôts supplémentaires sur 3ème épar-logt	199
EL01164	Dépôts supplémentaires sur 4ème épar-logt	201
EL01165	Dépôts supplémentaires sur 5ème épar-logt	203
EL01166	Dépôts supplémentaire ssur 6ème épar-logt	205
EL01167	Dépôts supplémentaires sur 7ème épar-logt	207
EL01168	Dépôts supplémentaires sur 8ème épar-logt	209
EL012	Montants détenus sur l'épargne-logement	209
EL021	Dépôts 12 derniers mois eprgne-logement	209
EL0221	1ère origine des dépôts épargne-logement	210
EL0222	2ème origine des dépôts épargne-logement	210
EL0223	3ème origine des dépôts épargne-logement	210
EL023	Liquidation 12 derniers mois plan ép-logt	211
EL0241	1ère utilisation liquidation ép-logement	211
EL0242	2ème utilisation liquidation ép-logement	212
EL0243	3ème utilisation liquidation ép-logement	212
EL025	Retraits 12 deriers mois épargne-logt	212
EL0261	1ère utilisation retraits ép-logt	213
EL0262	2ème utilisation retraits ép-logt	213
EL027	Evolution du montant de l'épargne-logt	213
EL028	Intention de demande de prêt	214
EL031	Possession d'épargne-logt dans passé	214
EL032	Raisons de non possession d'ép-logt	214
EL0331	1ère utilisation liquidation ép-logt	215
EL0332	2ème utilisation liquidation ép-logt	215
EL0341	1er motif non possession ép-logt	216
EL0342	2ème motif non possession ép-logt	216
EN11 à EN113	Sexe du 1er enfant hors ménage	057
EN21 à EN213	Lien avec Pr du 1er enfant hors ménage	058
EN31 à EN313	Année naissance 1er enf. hors ménage	058
EN41 à EN413	Etat matrimonial 1er enf. hors ménage	058
EN51 à EN513	Nombre d'enf. du 1er enf. hors ménage	059
EN61 à EN613	Diplôme + élevé du 1er enf hors ménage	059
EN71 à EN713	CSP du 1er enfant hors ménage	059
EPALO	Au moins un produit épargne-logmt	102

ETUDI1	Existence études ou formation	006
ETUDI1CJ	Existence études ou format. CJ	045
ETUDI1PR	Existence d'études ou format. PR	029
ETUDI2	Reprise d'études ou formation	006
ETUDI2CJ	Reprise études ou format. CJ	045
ETUDI2PR	Reprise études ou format. PR	030
FCP	Au moins un Fonds commun placet ménage	107
HODO	Nbre enfants hors ménage	057
IDENT	Identifiant du ménage	020
IMMO	Au moins un logement possédé par ménage	122
INDEP	Nombre d'indépendants déclaré	061
INDEP1	Nbre d'unités exploitation	061
INDEP2	Valeur globale autres unités expl.	062
INDEP3	Montant ménage des autres unités	062
INTER	Qui a répondu au quest Q1?	092
LEE	Au moins un Livret épargne entr. ménage	119
LEP	Au moins un LEP	100
LE1111	Nature du 1er livret d'épargne	162
LE1112	Nature du 2ème livret d'épargne	166
LE1113	Nature du 3ème livret d'épargne	169
LE1114	Nature du 4ème livret d'épargne	173
LE1115	Nature du 5ème livret d'épargne	176
LE1116	Nature du 6ème livret d'épargne	180
LE1121	Titulaire du 1er livret d'épargne	163
LE1122	Titulaire du 2ème livret d'épargne	166
LE1123	Titulaire du 3ème livret d'épargne	170
LE1124	Titulaire du 4ème livret d'épargne	173
LE1125	Titulaire du 5ème livret d'épargne	177
LE1126	Titulaire du 6ème livret d'épargne	180
LE1131	Etab. financiers du 1er livret d'épargne	163
LE1132	Etab. financiers du 2ème livret d'épargne	167
LE1133	Etab. financiers du 3ème livret d'épargne	170
LE1134	Etab. financiers du 4ème livret d'épargne	174
LE1135	Etab. financiers du 5ème livret d'épargne	177
LE1136	Etab. financiers du 6ème livret d'épargne	181
LE1141	Date d'ouverture du 1er livret d'épargne	164
LE1142	Date d'ouverture du 2ème livret d'épargne	167
LE1143	Date d'ouverture du 3ème livret d'épargne	171
LE1144	Date d'ouverture du 4ème livret d'épargne	174
LE1145	Date d'ouverture du 5ème livret d'épargne	178
LE1146	Date d'ouverture du 6ème livret d'épargne	181
LE1151	Montant détenu sur 1er livret d'épargne	165
LE1152	Montant détenu sur 2ème livret d'épargne	168
LE1153	Montant détenu sur 3ème livret d'épargne	171
LE1154	Montant détenu sur 4ème livret d'épargne	175
LE1155	Montant détenu sur 5ème livret d'épargne	178
LE1156	Montant détenu sur 6ème livret d'épargne	182
LE1161	Mode d'imposition du 1er livret d'épargne	165
LE1162	Mode d'imposition du 2ème livret d'ép.	168
LE1163	Mode d'imposition du 3ème livret d'ép.	172
LE1164	Mode d'imposition du 4ème livret d'ép.	175
LE1165	Mode d'imposition du 5ème livret d'ép.	179
LE1166	Mode d'imposition du 6ème livret d'ép.	182
LE1171	Revenus du 1er livret d'épargne	165
LE1172	Revenus du 2ème livret d'épargne	169
LE1173	Revenus du 3ème livret d'épargne	172
LE1174	Revenus du 4ème livret d'épargne	176
LE1175	Revenus du 5ème livret d'épargne	179
LE1176	Revenus du 6ème livret d'épargne	183
LE12	Nombre total de livrets d'épargne	183
LE13	Montant global sur livrets d'épargne	184
LE21	Dépôts sur liv. ep. des 12 derniers mois	184
LE221	1ère origine des dépôts sur liv. épargne	185
LE222	2ème origine des dépôts sur liv. épargne	185
LE223	3ème origine des dépôts sur liv. épargne	186
LE224	4ème origine des dépôts sur liv. épargne	186
LE23	Retraits sur liv. ep des 12 derniers mois	186
LE241	1ère utilisation argent des liv. épargne	187
LE242	2ème utilisation argent des liv. épargne	187
LE243	3ème utilisation argent des liv. épargne	187
LE244	4ème utilisation argent des liv. épargne	188
LE25	Variation montant livrets épargne	188
LE31	Possession liv épargne dans passé	188
LE32	Motif princ. de non poss. liv ep	189
LE331	1ère utilisation liquidation liv ep	189
LE332	2ème utilisation liquidation liv ep	189
LE341	1ère raison non garde liv ep	190

LE342	2ème raison non garde liv ep	190
LIEN	Lien avec la PR	004
LIENCJ	Lien du conjoint avec la PR	043
LIVA	Au moins un Livret A	094
LIVAB	Au moins un livret A ou Bleu	096
LIVB	Au moins un Livret Bleu	095
LIVEP	Au moins un Livret d'épargne	100
LIVS	Au moins un Livret B	097
LIVS	Au moins un Livret bancaire	098
LIVSE	Au moins un Livret B ou bancaire	098
MATRI	Etat matrimonial légal	004
MATRICJ	Etat matrimonial légal CJ	044
MATRIPR	Etat matrimonial légal PR	028
MNAIS	Mois de naissance	002
MNAISCJ	Mois de naissance CJ	042
MNAISPR	Mois de naissancede la PR	027
MOB1111	Nombre ménages possédant Obligations	218
MOB1112	Nombre ménages possédant Sicav court term	221
MOB1113	Nombre ménages possédant Sicav long terme	223
MOB1114	Nombre ménages possédant FCP	226
MOB1115	Nombre ménages possédant Actions cotées	229
MOB1116	Nombre ménages possédant Part SCPI	232
MOB1117	Nbre ménages ayant Actions non cotées	234
MOB112A1	1er établist financiers Obligations	218
MOB112A2	1er établist financiers Sicav court terme	221
MOB112A3	1er établist financiers Sicav long terme	224
MOB112A4	1er établist financiers FCP	227
MOB112A5	1er établist financiers Actions cotées	230
MOB112A6	1er établist financiers Part SCPI	232
MOB112A7	1er établist financiers Act non cotées	235
MOB112B1	2ème établist financier Obligations	219
MOB112B2	2ème établist financier Sicav court terme	222
MOB112B3	2ème établist financier Sicav long terme	224
MOB112B4	2ème établist financier FCP	227
MOB112B5	2ème établist financier Actions cotées	230
MOB112B6	2ème établist financier Part SCPI	233
MOB112B7	2ème établist financier Act non cotées	235
MOB1131	Obligations par participation entreprise	219
MOB1134	FCP par participation d'entrepride	228
MOB1135	Actions cotées par participation d'entr	231
MOB1137	Actions non cotées par participat d'ent	235
MOB1141	Existence de revenus pour Obligations	220
MOB1142	Existence revenus pour Sicav court terme	222
MOB1143	Existence revenus pour Sicav long terme	225
MOB1144	Existence revenus pour FCP	228
MOB1145	Existence revenus pour Actions cotées	231
MOB1146	Existence revenus pour Part SCPI	233
MOB1147	Existence revenus pour Act non cotées	236
MOB1151	Imposition des Obligations	220
MOB1152	Imposition des Sicav court terme	223
MOB1153	Imposition des Sicav long terme	225
MOB1154	Imposition des FCP	228
MOB1156	Part SCPI par participation d'entreprise	233
MOB1161	Montant détenu sur les Obligations	220
MOB1162	Montant détenu sur les Sicav court terme	223
MOB1163	Montant détenu sur les Sicav long terme	226
MOB1164	Montant détenu sur les FCP	229
MOB1165	Montant détenu sur les Actions cotées	231
MOB1166	Montant détenu sur les Part SCPI	234
MOB1167	Montant détenu sur les Act non cotées	236
MOB12	Montant détenu en valeurs mobilières	237
MOB13	Revenus des valeurs mobilières	237
MOB201A	Pers ref détient portefeuille	237
MOB201B	Le conjoint détient portefeuille	238
MOB201C	PR et CJ détiennent portefeuille	238
MOB201D	Autre pers ménage détient portefeuille	238
MOB202	Choix des valeurs mobilières	239
MOB203	Possession de valeurs il y a un an	239
MOB204	Acquisition valeurs an passé	240
MOB2051	1ère origine achat de valeurs mobilières	240
MOB2052	2ème origine achat de valeurs mobilières	240
MOB2053	3ème origine achat de valeurs mobilières	241
MOB206	Vente de valeurs an passé	241
MOB2071	1ère utilisation vente valeurs mobilières	241
MOB2072	2ème utilisation vente valeurs mobilières	242
MOB2073	3ème utilisation vente valeurs mobilières	242
MOB208	Variation plus-values an passé	242

MOB209	Variation du portefeuille global	243
MOB210	Mode d'acquisition des premières valeurs	243
MOB211	Occasion d'acquisition des valeurs	243
MOB31	Dans le passé possession valeurs	244
MOB32	Raisons de non possession de valeurs	244
MOB331	1ère utilisation liquidation valeurs	244
MOB332	2ème utilisation liquidation valeurs	245
MOB341	1ère raison non garde valeurs mobiliées	245
MOB342	2ème raison non garde valeurs mobiliées	246
NATEMP	Nature de l'emploi	016
NATEMPCJ	Nature de l'emploi CJ	054
NATEMPPR	Nature de l'emploi de PR	039
NATIO	Nationalité	003
NATIOCJ	Nationalité du conjoint	043
NATIOPR	Nationalité de la PR	028
NBACTIF	Nbre d'actifs du ménage	026
NBASS	Nombre contrats d'assurance-vie	254
NBEL	Nbre plans ou comptes d'épargne logement	192
NBENF	Nbre d'enfants du ménage	025
NBIND	Nbre de personnes du ménage	025
NBLE	Nombre de livrets d'épargne	162
NBSAL	Nbre de salariés prof. princip.	014
NBSALCJ	Nbre salariés activité pple CJ	053
NBSALPR	Nbre salariés act. pple PR	038
NBSAL2	Nbre de salariés act. second.	018
NBSAL2CJ	Nbre salariés 2ème acti. CJ	056
NBSAL2PR	Nbre de salariés 2ème act. PR	041
NB441	Existene d'un 1er module indépendant	060
NB442	Existene d'un 2ème module indépendant	061
NIVETU	Niveau études initiales	006
NIVETUCJ	Niveau études initiales CJ	045
NIVETUPR	Niveau études initiales PR	030
NIVSAN	Niveau d'études atteint	011
NIVSANCJ	Niveau d'études atteint CJ	050
NIVSANPR	Niveau d'études atteint PR	034
NIVSOC	Niveau social du ménage	037
NOI03CJ	Numéro individuel du conjoint	042
NOI03PR	Numéro individuel de la PR	026
NPG11	1ère raison non possession actifs financ.	151
NPG12	2ème raison non possession actifs financ.	152
NPG2	Posses. d'au moins 1 placement dans passé	152
NPG31	Possession livret épargne dans le passé	152
NPG31A	Nombre d'années possession livret épargne	153
NPG32	Possession produit ép-logmt dans passé	153
NPG32A	Nombre d'années poss. épargne-logement	154
NPG33	Possess. obligat, Sicav, FCP dans passé	154
NPG33A	Nbre d'années poss. Obli, Sicav, FCP	155
NPG34	Possession d'actions dans passé	155
NPG34A	Nombre d'années possession d'actions	156
NPG35	Possession de bons dans passé	156
NPG35A	Nombre d'années possession de bons	156
NPG36	Possession d'un compte à terme dans passé	157
NPG36A	Nombre d'années poss. compte à terme	157
NPG37	Possession d'une assurance-vie das passé	157
NPG37A	Nombre d'années poss. assurance-vie	158
NPOIDS	Pondération ménage échantillon	024
OBLI	Au moins une Obligation ménage	104
OCCUP	Occupation actuelle	012
OCCUPCJ	Occupation actuelle CJ	050
OCCUPPR	Occupation actuelle de PR	034
PCS4PR	Catégorie socio-prof princip. PR	037
PEL	Au moins un Plan ep-logement	101
PEP	Au moins un PEP ou PER ménage	116
PJEV	Au moins un Produit jeunes ménage	118
POIDM5	Pondération ménage	024
POND	Pondération ménage france entière	024
POSIT	Position profes. act. princip.	015
POSITCJ	Position profess. act. CJ	054
POSITPR	Position profess. act. PR	039
PRESHA	Présence habituelle	005
PRESHACJ	Présence habituelle CJ	044
PRESHAPR	Présence habituelle de PR	029
Q1A	Année de la 1ère visite	023
Q1C	Commune de résidence	021
Q1D	Département de résidence	021
Q1E	Numéro de l'enquêteur	023
Q1J	Jour de la 1ère visite	023

Q1LE	Logement éclaté	021
Q1M	Mois de la lère visite	023
Q1Q	Numéro de questionnaire	020
Q1R	Région de programme	020
Q1STU	Code commune échantillon	021
Q1TU	Taille unité urbaine	023
Q10BA01	Livret A autre personne ménage	094
Q10BA02	Livret Bleu autre personne ménage	095
Q10BA03	Livret B autre personne ménage	096
Q10BA04	Livret bancaire autre personne ménage	097
Q10BA05	Codévi autre personne ménage	099
Q10BA05	LEP autre personne ménage	100
Q10BA06	LEP autre personne ménage	100
Q10BA07	Plan ep-logmt autre personne ménage	101
Q10BA08	Compte ep-logmt autre personne ménage	101
Q10BA09	Obligation autre personne ménage	103
Q10BA10	Sicav court terme autre personne ménage	104
Q10BA11	Sicav long terme autre personne ménage	105
Q10BA12	Fonds commun plact autre personne ménage	107
Q10BA13	Action cotée autre personne ménage	108
Q10BA14	Part SCPI autre personne ménage	109
Q10BA15	Action non cotée autre personne ménage	110
Q10BA16	Bons du Trésor autre personne ménage	111
Q10BA17	Autres bons autre personne ménage	112
Q10BA18	Assurance-vie autre personne ménage	113
Q10BA19	Retraite complém. autre personne ménage	114
Q10BA20	PEP ou PER autre personne ménage	115
Q10BA21	Compte à terme autre personne ménage	117
Q10BA22	Produit jeunes autre personne ménage	118
Q10BA23	Livret épargne entr. autre personne ménage	119
Q10BA24	Bons investissement autre personne ménage	120
Q10BA25	Compte bloqué autre personne ménage	121
Q10BE01	Livret A enfant	094
Q10BE02	Livret Bleu enfant	095
Q10BE03	Livret B enfant	096
Q10BE04	Livret bancaire enfant	097
Q10BE05	Codévi enfant	098
Q10BE05	LEP enfant	099
Q10BE06	LEP enfant	099
Q10BE07	Plan ep. logmt enfant	101
Q10BE08	Compte ep.logmt enfant	101
Q10BE09	Obligation enfant	103
Q10BE10	Sicav court terme enfant	104
Q10BE11	Sicav long terme enfant	105
Q10BE12	Fonds commun plact enfant	106
Q10BE13	Action cotée enfant	107
Q10BE14	Part SCPI enfant	108
Q10BE15	Action non cotée enfant	109
Q10BE16	Bons du Trésor enfant	111
Q10BE17	Autres bons enfant	112
Q10BE18	Assurance-vie enfant	113
Q10BE19	Retraite complém. enfant	114
Q10BE20	PEP ou PER enfant	115
Q10BE21	Compte à terme enfant	116
Q10BE22	Produit jeunes enfant	117
Q10BE23	Livret épargne entr. enfant	118
Q10BE24	Bons investissement enfant	119
Q10BE25	Compte bloqué enfant	120
Q10BP01	Livret A pers. réf. ou conjoint	094
Q10BP02	Livret Bleu pers. réf. ou conjoint	095
Q10BP03	Livret B pers. réf. ou conjoint	096
Q10BP04	Livret bancaire pers. réf. ou conjoint	097
Q10BP05	Codévi pers. réf. ou conjoint	098
Q10BP05	LEP pers. réf. ou conjoint	099
Q10BP06	LEP pers. réf. ou conjoint	099
Q10BP07	Plan ep. logmt pers. réf. ou conjoint	101
Q10BP08	Compte ep.logmt pers. réf. ou conjoint	101
Q10BP09	Obligation pers. réf. ou conjoint	103
Q10BP10	Sicav court terme pers. réf. ou conjoint	104
Q10BP11	Sicav long terme pers. réf. ou conjoint	105
Q10BP12	Fonds commun plact pers. réf. ou CJ	106
Q10BP13	Action cotée pers. réf. ou conjoint	107
Q10BP14	Part SCPI pers. réf. ou conjoint	108
Q10BP15	Action non cotée pers. réf. ou conjoint	109
Q10BP16	Bons du Trésor pers. réf. ou conjoint	111
Q10BP17	Autres bons pers. réf. ou conjoint	112
Q10BP18	Assurance-vie pers. réf. ou conjoint	113

Q10BP19	Retraite complém. pers. réf. ou conjoint	114
Q10BP20	PEP ou PER pers. réf. ou conjoint	115
Q10BP21	Compte à terme pers. réf. ou conjoint	116
Q10BP22	Produit jeunes pers. réf. ou conjoint	117
Q10BP23	Livret épargne entr. pers. réf. ou CJ	118
Q10BP24	Bons investissement pers. réf. ou CJ	119
Q10BP25	Compte bloqué pers. réf. ou CJ	120
Q10B26	Résidence principale	121
Q10B27	Autres logements occupés par ménage	122
Q10B28	Autres logements pas occupés par ménage	122
Q10B29	Terres possédées et exploitées	122
Q10B30	Terres possédées et non exploitées	123
Q10B31	Bâtiments Prof. possédés et utilis prof	123
Q10B32	Bail, étude, possédés et utilisés prof.	123
Q10B33	Matériel possédé et utilisé prof	124
Q10B34	Cheptel possédé et utilisé prof	124
Q10B35	Stocks possédés et utilisés prof	124
Q10B36	Fonds commerce possédé et utilisé	124
Q10B37	Bâtiments Prof. poss. et non utilis prof	125
Q10B38	Bail, étude, poss. et non utilisés prof.	125
Q10B39	Matériel possédé et non utilisé prof	125
Q10B40	Cheptel possédé et non utilisé prof	125
Q10B41	Stocks possédés et non utilisés prof	126
Q10B42	Fonds commerce possédé et non utilisé	126
Q10B43	Remboursements emprunts liés activ prof.	126
Q10B43	Rembours. emprunts non liés activ prof.	127
Q10B44	Créances non liées activ professionnelle	127
Q10B45	Créances liées activ professionnelle	127
RCV	Au moins une Rertraite complément. ménage	115
RECHE	Recherche d'un emploi	016
RECHECJ	Recherche d'un emploi du CJ	055
RECHEPR	Recherche d'un emploi de PR	040
RE01B01	Salaires de la PR	064
RE01B02	Salaires conjoint	066
RE01B03	Salaires autres pers. du ménage	068
RE01B04	Bénéfices reversés PR	069
RE01B05	Bénéfices reversés conjoint	070
RE01B06	Bénéfices reversés autres	071
RE01B07	Revenu forfait PR	072
RE01B08	Revenu forfait CJ	074
RE01B09	Revenu forfait autres	075
RE01B10	Revenu bénéfice réel PR	076
RE01B11	Revenu bénéfice réel CJ	077
RE01B12	Revenu bénéfice réel autres	078
RE01B13	Pensions, retraites PR	079
RE01B14	Pensions, retraites CJ	080
RE01B15	Pensions, retraites autres	081
RE01B16	Indemnités chômage PR	082
RE01B17	Indemnités chômage CJ	083
RE01B18	Indemnités chômage autres	084
RE01C01	Nbre mois correspondant PR	064
RE01C02	Nbre mois correspondant CJ	066
RE01C03	Nbre mois correspondant autres	068
RE01C04	Nbre mois correspondant PR	070
RE01C05	Nbre mois correspondant CJ	071
RE01C06	Nbre mois correspondant autres	071
RE01C07	Nbre mois correspondant PR	073
RE01C08	Nbre mois correspondant CJ	074
RE01C09	Nbre mois correspondant autres	076
RE01C10	Nbre mois correspondant PR	077
RE01C11	Nbre mois correspondant CJ	078
RE01C12	Nbre mois correspondant autres	079
RE01C13	Nbre mois correspondant PR	080
RE01C14	Nbre mois correspondant CJ	081
RE01C15	Nbre mois corespondant autres	082
RE01C16	Nbre mois correspondant PR	083
RE01C17	Nbre mois correspondant CJ	084
RE01C18	Nbre mois correspondant autres	085
RE01D01	Pourcentage temps plein PR	065
RE01D02	Pourcentage temps plein CJ	067
RE01D03	Pourcentage temps plein autres	069
RE02A	Fluctuation revenu activité PR	085
RE02B	Fluctuation revenu activité CJ	086
RE02C	Fluctuation revenu act. autres	086
RE03A	Opinion revenu activité. PR	086
RE03B	Opinion revenu activité. CJ	087
RE03C	Opinion revenu activité autres	087

RE04A	Loyers fermages	087
RE04B	Revenus actifs financiers	088
RE04C	Prestations familiales	088
RE04D	Pensions alimentaires	088
RE04E	Indemnités diverses	089
RE05A	Revenu global en 1990	089
RE05B	Revenu global en 1989	089
RE06	Revenus des avoirs fonciers	090
RE07	Patrimoine global du ménage	090
RE07CC2	Patrimoine global corrigé	091
RE08	Opinion sur variation patrim.	091
RE09	Travaux indispensables non faits	091
RE10	Argent "mis de côté" en 91	092
SEXE	Sexe	002
SEXECJ	Sexe du conjoint	042
SEXEP R	Sexe de la PR	027
SICAL	Au moins une Sicav long terme ménage	106
SICAT	Au moins une Sicav court terme ménage	104
SICAV	Au moins une Sicav ménage	106
ST	Strate de commune	022
STATUT	Statut de la profession princip.	014
STATUTCJ	Statut du conjoint	053
STATUTPR	Statut de l'activité pple PR	038
STATU2	Statut activ. second.	018
STATU2CJ	Statut 2ème activité CJ	056
STATU2PR	Statut 2ème activité PR	041
TAG3PR	Tranches d'âge décennales PR	027
TERRE	Au moins une terre possédée par ménage	123
TU	Taille unité urbaine	022
TYPMEN	Type de ménage	026
VALMO	Au moins une valeur mobilière ménage	110